



UNIVERSITE DE LILLE

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, SOCIALES ET DES TERRITOIRES

Ecole doctorale SESAM- ED N° 73

Lille Economie et Management (LEM) UMR-CNRS 9221

UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES

Ecole doctorale sciences humaines et sociales

Laboratoire Sciences Economiques et Juridiques (LASEJ)

Discipline : Sciences Economiques

Haïti et la CARICOM : essais sur les limites et le potentiel de
l'intégration économique

Thèse préparée pour obtenir le grade de Docteur en Sciences Economiques par

Jean Sergo ALMONORD

Soutenue publiquement le 27 juin 2024 devant le jury composé de :

Etienne BILLETTE de VILLEMEUR, Professeur, Université de Lille : Co-directeur de Thèse

Alrich NICOLAS, Professeur, Université d'Etat d'Haïti : Co-directeur de Thèse

Hélène MAISONNAVE, Professeure, Université le Havre : Rapporteur

Jovis Wolfe BELLOT, Professeur, Université Notre Dame d'Haïti : Rapporteur

Nicolas Eddy LABOSSIÈRE, Professeur, Université d'Etat d'Haïti : Invité

UNIVERSITE DE LILLE

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, SOCIALES ET DES TERRITOIRES

Ecole doctorale SESAM- ED N° 73

Lille Economie et Management (LEM) UMR-CNRS 9221

UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES

Ecole doctorale sciences humaines et sociales

Laboratoire Sciences Economiques et Juridiques (LASEJ)

Discipline : Sciences Economiques

**Haïti et la CARICOM : essais sur les limites et le potentiel de
l'intégration économique**

Thèse préparée pour obtenir le grade de Docteur en Sciences Economiques par

Jean Sergo ALMONORD

Soutenue publiquement le 27 juin 2024 devant le jury composé de :

Etienne BILLETTE de VILLEMEUR, Professeur, Université de Lille : Co-directeur de Thèse

Alrich NICOLAS, Professeur, Université d'Etat d'Haïti : Co-directeur de Thèse

Hélène MAISONNAVE, Professeure, Université le Havre : Rapporteur

Jovis Wolfe BELLOT, Professeur, Université Notre Dame d'Haïti : Rapporteur

Nicolas Eddy LABOSSIERE, Professeur, Université d'Etat d'Haïti : Invité

L'Université de Lille et l'Université d'Etat d'Haïti n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions devront être considérées comme propres à leur auteur.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude envers Hélène MAISONNAVE, Professeure à l'Université le Havre, Jovis Wolfe BELLOT, Professeur à l'Université Notre Dame d'Haïti, et Eddy Nicolas LABOSSIÈRE, Professeur à l'Université d'État d'Haïti, d'avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse.

Je voudrais également adresser mes chaleureux remerciements aux Professeurs Nelson SYLVESTRE et Etienne BILLETTE de VILLEMEUR que j'ai rencontrés dès les premiers pas de ma thèse. La cotutelle entre l'Université de Lille et l'Université d'État d'Haïti a été rendue possible grâce à Nelson SYLVESTRE, directeur de l'école doctorale de l'Université d'État d'Haïti (l'UEH) à l'époque, qui m'a mis en relation avec mon directeur de thèse, le Professeur Etienne BILLETTE de VILLEMEUR.

Je souhaite exprimer ma gratitude envers mon directeur de thèse, le Professeur Etienne BILLETTE de VILLEMEUR, qui a accepté non seulement de superviser mon travail mais aussi d'initier la cotutelle entre les deux universités partenaires. Le parcours de la thèse a été difficile et exigeant, et je garderai en mémoire les nombreuses discussions et les travaux réalisés avec le Professeur Etienne BILLETTE de VILLEMEUR. Les échanges ont porté sur les bases théoriques de notre sujet de thèse et ont également touché en profondeur les outils appropriés, tels que la programmation, le code R, et autres, nécessaires à sa finalisation. Son encadrement et son suivi rigoureux ont permis la réalisation de ce travail de thèse. J'ai découvert l'art d'apprendre et la compréhension grâce à mon directeur de thèse, et je lui en suis reconnaissant.

Je tiens également à remercier mon co-directeur de thèse, le Professeur Nicolas ALRICH, qui a accepté la proposition du Professeur Gélin Imanès COLLOT, directeur de l'école doctorale de l'UEH, de co-diriger ma thèse. Je lui suis reconnaissant pour ses critiques, ses conseils et ses encouragements qui ont contribué à la finalisation de la thèse.

Un grand merci aux Professeurs Nicolas ALRICH, Jovis Wolfe BELLOT et Eddy Nicolas LABOSSIÈRE pour leur engagement dans ce long voyage entre Haïti et la France afin de participer à mon jury de thèse.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les Professeurs Hélène MAISONNAVE et Michael BREI qui ont accepté de faire partie du Comité de Suivi Individuel (CSI) de ma thèse. Leurs remarques, conseils et suggestions ont été très précieux pour moi.

Je remercie le Laboratoire du LEM (Lille Économie et Management) de m'avoir accueilli et soutenu tout au long du processus de cotutelle de thèse. Je tiens à exprimer ma gratitude envers la direction du LEM, dirigée par le Professeur Etienne FARVAQUE, qui m'a toujours encouragé à rester dans le but de finaliser la thèse.

Je remercie également l'Université de Lille qui m'a attribué des contrats de vacances et

un contrat d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) de deux ans. Je saisis également cette occasion pour exprimer ma reconnaissance envers les enseignants responsables des cours magistraux qui nous ont fait confiance pour prendre en charge les travaux dirigés. Nous pensons notamment à Rémi GENEROSO, Morgane TANVE, Jean-Jacques NOWAK, Anne BUSTREEL, Bruno FILLEUL de la Faculté des Sciences Économiques Sociales et des Territoires (FASEST), ainsi qu'à Christian BEN-LAKHDAR, Cecily ODEN, Carine DRAPIER de la Faculté d'Administration, Économique et Sociale (AES) du campus Moulins et à Aurélie HEBIG-MAHIEU de l'Institut Universitaire Technologique (IUT) de Tourcoing.

Mes remerciements vont également au personnel administratif du LEM : Annette LEGRAND, Marion ROMO, Nathalie HAY, Farha BENSAFIA, ainsi qu'au personnel du service logistique : Nathalie WAYOLLE, Vincent DECLERCQ, Julie DELENCOURT et Aurélie MILLET. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance au personnel du service informatique, notamment Alexandre GALUSZKA. Je souhaite remercier le personnel du centre de santé de la Cité Scientifique, ainsi que du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Lille, en particulier, Marion GROSJEAN, les docteurs Sylvie ERNEST, Anne VAMBERGUE, Jean-Luc AUFFRAY, Sebastien DEGisors, Jonathan FAVRE. Un grand merci au personnel de la bibliothèque liliard et de la bibliothèque Sciences Po Lille. Je remercie Laurine CHARLET, responsable du Bureau Vie étudiante et Handicap (BVEH) - Campus Cité Scientifique - Université de Lille.

Mes remerciements s'adressent aux membres du conseil de l'Université d'État d'Haïti (UEH) et à la direction des études post-graduées. En particulier, je souhaite exprimer ma gratitude envers les anciens et les nouveaux responsables de la direction des études post-graduées, sous la direction de Sylvestre NELSON, Gelin I. COLLOT, Bénédique PAUL, et Blair CHERY. Je tiens également à remercier le personnel administratif des études post-graduées, notamment Vanessa ANTOINE, Esther. Mes remerciements vont également aux responsables du Laboratoire des Sciences Économiques et Juridiques (LASEJ) de l'Université d'État d'Haïti.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers le Professeur Elie MEUS, doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques (FDSE) de l'Université d'État d'Haïti, ainsi qu'à nos ami-e-s et collègues enseignants de la FDSE. Je remercie également le personnel administratif de la FDSE, notamment Jean-Baptiste BLANCHARD, Jacson JULIEN, Micheline JOB et Farah MOISE.

Mes remerciements s'adressent également à nos collègues enseignants et responsables de l'Université de l'UNIKA, de l'Université de Port-au-Prince et de l'Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC).

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers nos collègues doctorants du Laboratoire Management et d'Économie (LEM) de l'Université de Lille : Laura DUTHIEUL,

Jamila ALAKTIF, Nicolas OOGHE, Nommel Memel Raphaël DJEDJERO, Jean-Baptiste ANTENOR, Thomas BLAVET, Stéphanie Akissi DIBY, Valentine SCHMITZ, Maqsood ASLAM, Hira IQBAL, Fahariat BOUKARI, Gil DENIER, Céline MOUFLIN, Aniss LOUCHEZ, Yoan WALLOIS, Nicolas JUSTE, Anderson CAMILLE, Dylan FLANARD, Ifodenet FRANCOIS, Votsoma DJEKNA, Muriel BOUR, Martin HULENYI, Océane BLOMME, Nur BILGE, Elie ISRAEL, Martin Adolfo VALDEZ QUINTERO, Elina ISH-MUKHAMETOVA, Mikael PASTERNAK, Alicia GOMEZ, Audrey GLASS. Mes remerciements vont à Hancito GARCON, notre consultant pour son expertise dans les codes de programmation du logiciel R.

Mes remerciements vont également à nos collègues doctorants de l'Université d'État : Noe Pierre Louis MASSILLON, Claude Mane DAS, Brice SAINTIL, Direny THEURIET, Jean Michel GABRIEL, Anne-Sarah J B, Celestin Mickelson, Daniel DORIVAL, Darlens ELIASSAINT, Emmanuel MILORD, Frantzy JEAN BAPTISTE, Nedet FRANCOIS, Nice-Glyne HYACINTHE, Pier valery Beliard, Pierre Patrice, Robert ARISMA , Seide Jean Gardy , Valmy DORIVAL , Wisly FIDEL, Frédo ORISME, Enel DERUISSEAU, Dener FRANCOIS

A nos collègues et ami-e-s : Joselande Bossuet THELEMAQUE, Carline Joseph DUVAL, Florence FLORESTAL, Kedna CHERUBIN, Georges ULYSSE, Jean Sony VOLCY, Marie Carmélite FANFAN VOLCY, Elange DONATIEN, Pierre Faye GOUDOU, Léopold VALCOURT, Marc-Aurel LUSINORD, Fritz HENRY, Bruno MARCELIN, Kevens INNOCENT, Valerio DORVILIEN, Jean Michel PLAISIMOND, Bertin VILLASSON, Marc-Nick POINT-DU-JOUR, Picard Rolls FRANCOIS, Myrtho, Noel, Standley DESIR, Muzard LOUIS, Jephky JOSEPH, Romain NOLTES, Faubert Barthelemy OFFENCY, Edzer JEAN-PHILIPPE, Jimmy LAGUERRE, Jean-Bernard JEAN-PIERRE, Steeve MICHEL, Henier GEDEON, Alex BERNARD, Fred JOSEPH, Willan PEANT, Jeff Piterson DIEU-JUSTE, Elonie JOSEPH, Rose Clara S. CHARLES, Adelson AGENOR, Naïka GERVAIS, Jean Yves DESPINAS, Claude PADOVANY, Ramcès MOÏSE, Réel LUNIS, David JEAN SIMON, Milou DASCY, Vital GLAUDE, Guerda JOSEPH, Jhonson VILSON, Wilfrid PIERRE, Boyer DASCY, Fritz Morgham Wilfrid PIERRE, Dumy ALMONOR, Ewens VALCOURT, Monaude PHILIPPE, Jean Faustin ALCIDE, Adam JEAN OSNER, Jean Ronald RIGAUD.

Mes remerciements au personnel de l'ambassade de France en Haïti, à madame Sandra JOSEPH. Au personnel du bureau des relations internationales de l'Université de Lille, à madame Mathilde MODAINE.

Un grand merci à toutes les générations d'étudiantes et d'étudiants que j'ai eues aux universités.

D'une manière très spéciale, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers ma famille qui m'a soutenu du début à la fin, et en particulier mon père Anthony ALMONORD,

ma mère Ena CHERY, mes frères et sœurs : Guy Evelt, Eugène Roy, Emie et Edelie ALMONORD. Je suis reconnaissant également à Isaac Anthony, Joe Sergio, Kizi Maïka, Nancy, Amanda, Rebecca, Aurélie ALMONORD, Sylvestre, Nicole, Sohaya Nély TEL-FORT, Jean-Claude DESROSIER et Michelet CHERY pour leur compréhension et leur soutien tout au long de ce parcours.

Un regard spécial est adressé aux éleveurs et agriculteurs d'Haïti, en particulier ceux de la troisième section de la commune de Torbeck : Lafrésilière.

Résumé

Après une ample introduction sur Haïti et la CARICOM, cette thèse regroupe trois essais d'économie internationale pour éclairer les problématiques et le potentiel du pays et de la région.

Le premier essai est une discussion critique de la théorie classique de David Ricardo sur l'avantage comparatif, examinant le rôle des différences de revenu sur le commerce international. En s'affranchissant de l'hypothèse restrictive généralement adoptée de « préférences homothétiques » selon laquelle les ménages consacrent une fraction constante de leur revenu à l'achat de chaque bien ou service qu'ils consomment, le rôle de la demande (et donc la distribution des revenus) pour expliquer le flux des échanges est réaffirmé. Un modèle simple démontre qu'un pays pauvre peut être exclu des échanges malgré ses avantages comparatifs, même en l'absence de barrières commerciales telles que les droits de douane ou les coûts de transport.

Les pays encore dominés par l'agriculture de subsistance tendent à avoir un faible taux d'ouverture, car l'essentiel de leur production est consommé localement et les biens de consommation produits à l'étranger leur restent inaccessibles. En revanche, les pays spécialisés dans les services touristiques ont tendance à avoir un taux d'ouverture élevé, car ils exportent l'ensemble de ces services qui servent à financer l'importation d'une grande partie de leur alimentation et des biens de consommation, qui ne sont pas produits sur place. En somme, indépendamment de leur taille, le niveau d'ouverture économique des pays à bas revenus dépend largement de leur spécialisation.

Une autre implication cruciale du modèle est que seuls les pays les plus riches peuvent vraiment profiter des avantages du commerce international. Le commerce apparaît comme un moteur de divergence plutôt que de convergence, car il tend, dans certains cas du moins, à accentuer les inégalités entre les nations. Certains pays profitent de la croissance mondiale alors que d'autres, bien qu'étant proches géographiquement, semblent s'en éloigner irrémédiablement.

Le deuxième essai souligne les vulnérabilités découlant de la spécialisation touristique de nombreux pays des Caraïbes. Bien que cette spécialisation leur ait permis de bénéficier de la croissance des pays riches, elle les expose également à tous les chocs susceptibles d'affecter ce secteur. La pandémie de Covid-19 a tragiquement révélé cette fragilité, comme en témoigne la chute du PIB clairement liée à l'importance du tourisme dans chacun de ces pays. Les économies caribéennes ont été directement impactées par les restrictions de voyage imposées par les pays d'origine des touristes, sans avoir leur mot à dire. Ainsi, en plus de la fragilité intrinsèquement liée à la spécialisation, ces pays se sont retrouvés en grande partie privés de leur souveraineté en matière de politique économique, ce qui est particulièrement problématique quand il y a divergence d'intérêt.

Le troisième essai explore une avenue potentielle pour le développement d'Haïti. Malgré les intentions affichées de la CARICOM, les échanges commerciaux au sein de la communauté restent très limités et les bénéfices attendus des accords de Chaguaramas tardent à se concrétiser. Les pays des Caraïbes présentent peu de complémentarités et pourraient n'être que des destinations touristiques concurrentes sans liens entre elles, s'ils ne bénéficiaient pas de l'effet d'appartenance à la communauté Caraïbienne qui les rend visibles au niveau international. Nous soutenons que l'artisanat haïtien pourrait alimenter l'industrie touristique de la région. Haïti possède un avantage comparatif évident dans ce domaine en raison de sa main-d'œuvre abondante par rapport aux autres pays de la région. Il pourrait donc tirer parti des retombées de l'industrie touristique prospère de ses voisins, alors que ces derniers ont tout intérêt à favoriser un tourisme plus culturel, à la fois plus rentable et plus durable que le tourisme de masse.

Abstract

After an extensive introduction on Haiti and CARICOM, this thesis comprises three essays in international economics aimed at shedding light on the issues and potential of the country and the region. The first essay is a critical discussion of David Ricardo's classical theory of comparative advantage, examining the role of income disparities in international trade. By breaking free from the commonly adopted restrictive assumption of "homothetic preferences," which posits that households allocate a constant fraction of their income to the purchase of each good or service they consume, the significance of demand (and thus of income distribution) in explaining trade flows is reaffirmed. A simple model demonstrates that a low-income country can be excluded from trade despite its comparative advantages, even in the absence of trade barriers such as tariffs or transportation costs. Countries still dominated by subsistence agriculture tend to have a low level of openness because most of their production is consumed locally, and foreign-produced consumer goods remain inaccessible to them. In contrast, countries specializing in tourism services tend to have a high level of openness because they export these services to finance the importation of much of their food and consumer goods, which are not locally produced. In summary, regardless of their size, the level of economic openness of low-income countries depends largely on their specialization. Another crucial implication of the model is that only the wealthiest countries can truly benefit from the advantages of international trade. Trade appears as a driver of divergence rather than convergence because, in some cases, it tends to exacerbate inequalities between nations. Some countries benefit from global growth while others, despite their geographical proximity, seem to drift away irreversibly. The second essay underscores the vulnerabilities arising from the tourism specialization of many Caribbean countries. Although this specialization has allowed them to benefit from the growth of wealthy countries, it also exposes them to all shocks that may affect this sector. The Covid-19 pandemic tragically revealed this fragility, as evidenced by the clear decline in GDP directly related to the importance of tourism in each of these countries. Caribbean economies were directly affected by travel restrictions imposed by tourists' countries of origin, without having a say. Thus, in addition to the fragility inherently linked to specialization, these countries found themselves largely deprived of their sovereignty in economic policy matters, which is particularly problematic when there is a divergence of interest. The third essay explores a potential avenue for Haiti's development. Despite CARICOM's stated intentions, intra-community trade remains very limited, and the expected benefits of the Chaguaramas agreements have yet to materialize. Caribbean countries have few complementarities and could be nothing more than competing tourist destinations without connections if they did not benefit from the visibility provided by belonging to the Caribbean community at the international level. We argue that Haitian craftsmanship could feed in the region's tourism industry. Haiti has a clear comparative

advantage in this field due to its abundant workforce compared to other countries in the region. It could thus benefit from the successful tourism industry of its neighbors, as these countries have every interest in promoting a more cultural, profitable, and sustainable form of tourism than mass tourism.

Rezime

Aprè yon travay entwodiksyon sou Ayiti ak « CARICOM », tèz sa a rasanble twa esè ekonami entènasyonal pou pote limyè sou pwoblèm ak potansyèl peyi a ak rejyon an.

Premye esè a se yon diskisyon kritik sou teyori klasik « David Ricardo » sou avantaj konparatif, ki etidye wòl diferans revni jwe nan komès entènasyonal. Lè nou mete sou kote ipotèz restriktif "preferans omotetik" yo adopte an jeneral, ki di fanmi yo depanse yon pousantaj konstan nan revni yo pou achte chak byen oswa sèvis yo konsome, wòl demann (kidonk distribisyon revni) pou eksplike mouvman echanj yo verifye. Yon modèl senp moutre nou yon peyi pòv ka ekskli nan echanj malgre avantaj li yo, menm si pa gen baryè komès tankou dwa dwàn oswa pri transpò.

Peyi kote moun yo plis fè agrikilti pou yo ka siviv yo gen tandans gen yon nivo ouvèti ki ba paske pifò nan sa yo pwodwi, yo konsome l. Epi yo pa gen aksè a byen konsomasyon ki pwodui aletranje yo. Yon lòt bò, peyi ki espesyalize nan sèvis touris yo gen tandans gen yon nivo ouvèti ki wo paske yo ekspòte tout sèvis sa yo ki sèvi pou finansman enpòtasyon yon gwo pati nan alimantasyon yo ak byen konsomasyon yo. Anrezime, kèlkeswa gwosè yo, nivo ouvèti ekonomik peyi ki gen revni ba yo depann anpil de espesyalizasyon yo.

Yon lòt enplikasyon enpòtan nan modèl la "sèke" se sèlman peyi ki pi rich yo ki ka vrèman pwofite de komès entènasyonal la. Komès la vin parèt tankou yon motè ki kreye divèjans pase konvèjans paske li gen tandans, nan kèk ka omwen, agrave inegalite ki genyen ant nasyon yo. Gen kèk peyi ki pwofite de kwasans mondyal la pandan gen lòt, byenke yo toupre jeyografikman, yo pa rive pwofite de sa.

Dezyèm esè a mete aksan sou vilnerabilite ki genyen nan espesyalizasyon touris anpil peyi Karayib yo. Malgre espesyalizasyon sa a te pèmèt yo benefisye de kwasans peyi rich yo, li ekspozè yo tou a tout chòk ki ka afekte sektè sa a. Pandemi "COVID- 19" la te revele frajilite sa a aklè : jan kantite richès ki kreye nan peyi sa yo bese nan peryòd la moutre aklè enpòtans touris nan chak peyi sa yo. Peyi kote touris yo soti yo enpoze restriksyon vwayaj sou peyi Karayib yo : sa ki afekte dirèkteman ekonami peyi Karayib yo, san yo pa gen mo pou yo di nan sa. Konsa, anplis frajilite ki lye ak espesyalizasyon yo menm, peyi sa yo pèdi yon bon pati nan endepandans yo nan zafè politik ekonomik, sa ki se yon gwo pwoblèm espesyalman lè gen divèjans enterè.

Twazyèm esè a founi je gade yon potansyèl opòtinite pou devlopman Ayiti. Malgre entansyon "CARICOM" afiche, echanj komèsyal yo nan kominote a rete limite anpil epi benefis yo te espere nan akò "Chaguaramas" yo pran tan pou yo reyalize. Peyi Karayib yo pa gen twòp bagay ki fè youn konplete lòt. E si yo pa benefisye de efè apatenans nan kominote Karayibeyèn nan ki fè yo vizib nan nivo entènasyonal la, yo kab jis tankou peyi ki nan konkirans youn ak lòt nan zafè touris. Dapre nou, atizana ayisyen an ta ka alimante endistri touris nan rejyon an. Ayiti gen yon avantaj konparatif ki klè nan domèn sa a akòz

fòs travay ki annabondans lakay li lè n fè konparezon ak lòt peyi nan rejyon an. Li ta ka pwofite de benefis endistri touris k ap byen mache kay vwazen li yo, pandan vwazen sa yo ta gen tout enterè pou ankouraje yon touris ki plis kiltirèl, ki pi rantab e pi dirab pase yon touris kote anpil moun ap vizite menm kote nan yon menm peryòd.

Table des matières

1	Avantages-sans-échanges	31
1.1	Introduction	33
1.2	Revue de la littérature	35
1.2.1	Importance de la production	35
1.2.2	Rôle des couts de transport	35
1.2.3	Importance de la demande	36
1.2.4	Commerce de nourriture	37
1.2.5	Recettes touristique dans la Caraïbe	37
1.3	Le modèle avec deux biens	38
1.3.1	La demande	38
1.3.2	Équilibre en autarcie	40
1.3.3	Équilibre avec commerce international	41
1.3.3.1	Avantage comparatif sur le bien X	41
1.3.3.2	Avantage comparatif sur le bien Y	43
1.3.4	Impact de l'aide internationale et des transferts monétaires	45
1.3.4.1	Analyse de l'aide internationale de la CARICOM	45
1.3.4.2	Avantage comparatif sur le bien X	46
1.3.4.3	Avantage comparatif sur le bien Y	47
1.4	Modèle avec trois biens	48
1.4.1	La demande	48
1.4.1.1	Seul le bien X est consommé	48
1.4.1.2	Le bien Z n'est pas consommé	48
1.4.1.3	Le bien Y n'est pas consommé	49

1.4.1.4	Tous les biens sont consommés	49
1.4.1.5	Les quatre cas	49
1.4.2	Équilibre en autarcie	50
1.4.2.1	Seul le bien X est produit	50
1.4.2.2	Seul le bien Z n'est pas produit	51
1.4.2.3	Seul le bien Y n'est pas consommé	51
1.4.2.4	Les trois biens sont produits	52
1.4.2.5	Les quatre cas	53
1.4.3	Équilibre avec commerce international	53
1.4.3.1	Avantage comparatif sur le bien X	54
1.4.3.2	Avantage comparatif sur le bien Z	57
1.5	Conclusion	60
1.6	Annexe	61
1.6.1	Calcul de la demande : cas de deux biens	61
1.6.1.1	Seul le bien X est consommé :	61
1.6.1.2	Le revenu est suffisant pour que les deux biens soient consommés.	61
1.6.2	Calcul de la demande : cas de trois biens	62
1.6.2.1	On consomme seulement du bien X	63
1.6.2.2	Seul le bien Z n'est pas consommé	63
1.6.2.3	Seul le bien Y n'est pas consommé	65
1.6.2.4	Tous les biens sont consommés	66
1.7	Références	67
2	L'envers de la spécialisation touristique	70
2.1	Introduction	71
2.2	Revue de la littérature	72
2.3	Bref survol de la Caraïbe	76
2.3.1	Comment définir la Caraïbe ?	76
2.3.2	Les états insulaires de la Caraïbes	77
2.3.3	Répartition de l'activité économique par grands secteurs	79

2.3.3.1	Dans le monde :	79
2.3.3.2	La Caraïbe ¹	80
2.3.4	Degré d'ouverture et spécialisation	80
2.3.5	L'industrie touristique de la Caraïbe	83
2.4	Première évaluation de l'impact de la pandémie	85
2.4.1	Impact sanitaire : une diffusion globale rapide mais très inégale	85
2.4.2	Impact économique de la crise sanitaire	87
2.4.2.1	Ce que l'on peut dire - ou plutôt ce que l'on ne peut pas	88
2.4.2.2	Un impact plus prononcé sur les pays les moins riches et sur ceux de plus petite taille.	90
2.4.3	Un fort impact dans les Caraïbes	91
2.4.3.1	Pourquoi se distinguent St.-Vincent-et-Grenadines et Trinidad-et-Tobago	92
2.4.3.2	Impact de la crise sanitaire sur les recettes du tourisme.	93
2.4.3.3	Peut-on expliquer l'impact économique de la crise sanitaire par le tourisme?	94
2.5	En guise de conclusion	99
2.6	En guise de conclusion (cette proposition de conclusion prend en compte le manque de données disponibles pour aller plus loin dans ce chapitre)	99
2.7	Références	101
3	Tourisme et artisanat	104
3.1	Introduction	106
3.2	Revue de la littérature	108
3.3	Un modèle simple du secteur touristique	110
3.3.1	Demande touristique	110
3.3.2	Offre touristique	111
3.3.3	Équilibre de marché	114
3.4	L'artisanat : demande dérivée du tourisme	116

1. Dans cette section, les informations sont relatives à seulement 11 des 13 États de la Caraïbes - attendu que la répartition sectorielle de l'activité économique pour la Barbade et pour Cuba n'est pas disponible dans la base de données WDI qui a servi de support à cette étude.

3.4.1	Demande de produits artisanaux	117
3.4.2	Production artisanale	118
3.4.3	Équilibre du marché de l'artisanat	119
3.5	Les retombées du tourisme : de la théorie à la pratique	120
3.5.1	« Taxes touristiques »et Artisanat	120
3.5.2	Panorama de l'industrie touristique dans le monde	122
3.5.3	Tourisme et Artisanat de la caraïbe	124
3.6	Conclusion	127
3.7	Références	129

Table des figures

1	Carte de l'actuelle Communauté de la Caraïbe : CARICOM	28
1.1	Sentier d'expansion : Lorsque $R < R_c$ (en rouge), le consommateur n'achète que du bien X . Lorsque $R > R_c$ (en vert), alors $X > 0$ et $Y > 0$. Le cas associé au seuil critique R_c est représenté en bleu.	39
1.2	En autarcie : Ensemble des possibilités de production et équilibre. Si $a_Y < [\alpha/(1 - \alpha)]m$, seul le bien X est produit et consommé. Dans le cas contraire, on a $Y > 0$	41
1.3	Sentier d'expansion : Part des dépenses consacrées aux 3 biens lorsque la productivité a_X augmente	57
1.4	Sentier d'expansion : Part des dépenses θ consacrées aux 3 biens lorsque la productivité a_X augmente	57
1.5	Sentier d'expansion : Distribution de la consommation lorsque la productivité a_X augmente	58
2.1	Pays du bassin de la Caraïbe classés par groupe de revenus	78
2.2	Commerce de marchandises par catégories HS0, transferts de la diaspora, exportations de services et recettes touristiques.	84
2.3	Premiers mois de la pandémie	86
2.4	Impact de la crise sanitaire sur le taux de croissance du GDP per capita. Si la crise sanitaire n'avait pas eu d'impact, tous les pays seraient sur la diagonale. A part Cuba pour lequel il n'y a pas de données, Haïti, déjà en crise en 2019, Trinidad-et-Tobago et St.-Vincent-et-Grenadines qui jouissent à leur échelle de substantielles rentes pétrolières, tous les états insulaires de la Caraïbe ont perdu en 2020 plus de 13 points de croissance.	91
3.1	Poids des recettes touristiques dans le PIB, par zone géographique	126

Liste des tableaux

- 2.1 Population, taux d'ouverture et indice de concentration IHH des exportations de biens et services 82
- 2.2 Impact de la crise sanitaire sur les économies de la Caraïbe 95
- 3.1 Exportations haïtiennes des produits artisanaux par articles (2012-2015), dollars us 125

INTRODUCTION

L'intégration régionale renforce les liens économiques, politiques et sociaux entre les États membres. En intensifiant les échanges commerciaux par l'élimination ou la diminution des obstacles aux échanges entre membres, l'intégration prône et vise des gains pour les membres. L'intensification des échanges est supposée aider à augmenter la croissance économique, à améliorer la compétitivité et à accroître le bien-être de la population.

L'intégration régionale ne se limite pas seulement à l'aspect économique. Elle vise aussi à renforcer les relations interétatiques et à promouvoir la coopération dans différents domaines tels que la sécurité, l'environnement, l'éducation et la culture, pour ne citer que ceux-là.

Toutefois, les retombées économiques des accords d'intégration régionale sont très hétérogènes. Les résultats de la collaboration et le renforcement des liens économiques sont significatifs pour certaines zones d'intégration régionale, mais mitigés pour d'autres.

La Communauté caribéenne (CARICOM), une intégration créée dans le but de promouvoir le développement économique et de stimuler les échanges commerciaux par la libre circulation des biens, des services et des personnes entre les pays membres, n'échappe pas à cette hétérogénéité. En s'appuyant sur les spécificités des pays membres de la Communauté caribéenne, on peut comprendre les raisons de leur hétérogénéité.

Cette thèse a pour objectif d'analyser l'hétérogénéité des pays membres de la CARICOM et ses implications sur leurs échanges commerciaux. En mettant un accent particulier sur la spécialisation touristique, cette thèse vise également à explorer les avantages et les inconvénients de cette spécialisation pour les pays de la CARICOM. Cette étude met aussi en lumière les opportunités que la spécialisation touristique des pays de la Communauté caribéenne pourrait offrir à Haïti en tant que fournisseur d'intrants aux pays membres dotés de grandes infrastructures touristiques. En somme, l'objectif est de démontrer comment Haïti peut tirer parti de cette dynamique régionale pour surmonter ses propres défis économiques et infrastructurels.

Avant la CARICOM

Créée en 1973 par le traité révisé de Chaguaramas, la CARICOM a succédé à la CARIFTA, une zone de libre-échange instaurée en 1965 après la dissolution de la *Fédération des Antilles*. Cette dernière (1958 - 1962), visait à intégrer économiquement et politiquement plusieurs colonies britanniques des Caraïbes, mais a échoué en raison de divergences politiques.

La CARIFTA visait à promouvoir le commerce intra-régional et le développement économique, et en 1973, elle a été remplacée par la CARICOM, qui a élargi ses objectifs pour inclure des dimensions politiques, sociales et culturelles. La CARICOM cherche à renforcer l'intégration économique et la coopération entre les pays de la Caraïbe, en mettant l'accent sur la compétitivité, le développement durable, l'investissement et le commerce intra-régional.

Depuis la création de la CARIFTA en 1965 jusqu'à la mise en place de la CARICOM en 1973, l'objectif principal des pays membres a toujours été la promotion de la coopération économique par l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires. Cette démarche vise à stimuler les échanges commerciaux entre les États membres et à renforcer leur compétitivité sur la scène internationale.

Histoire et contexte de la Fédération des Antilles

La Fédération des Antilles, également connue sous le nom de Fédération des Indes occidentales, était une tentative de regrouper plusieurs territoires britanniques des Caraïbes en une seule entité politique. La Fédération des Antilles a été créée dans un contexte post-Seconde Guerre mondiale où de nombreuses colonies britanniques cherchaient à obtenir plus d'autonomie ou l'indépendance. La fédération avait pour objectif de permettre une intégration économique et politique plus étroite entre les îles des Caraïbes, facilitant ainsi une transition vers l'indépendance.

Créée le 3 janvier 1958, à Port-d'Espagne (Trinité-et-Tobago), la fédération avait un gouvernement central avec un gouverneur général nommé par la couronne britannique, ainsi qu'un premier ministre fédéral et un Parlement bicaméral.

La fédération a rencontré de nombreux défis, notamment des tensions politiques internes, des disparités économiques entre les territoires membres, et des désaccords sur la structure fédérale. La Jamaïque, le plus grand et le plus peuplé des territoires, a organisé un référendum en septembre 1961 et a décidé de se retirer de la fédération. Trinité-et-Tobago a suivi peu après. La fédération a été officiellement dissoute le 31 mai 1962.

Les territoires membres de la Fédération des Antilles étaient : Barbade, Jamaïque, Trinité-et-Tobago, Antigua-et-Barbuda, Saint-Christophe-et-Niévès (Saint Kitts-et-Nevis), Anguilla, Montserrat, Dominique, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Grenade, Saint-Lucie.

Toutefois, on note qu'après la dissolution de la fédération, la plupart des territoires membres ont progressivement obtenu leur indépendance du Royaume-Uni : La Jamaïque et Trinité-et-Tobago en 1962, la Barbade en 1966, la Grenade en 1974, la Dominique en 1978, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Saint-Lucie en 1979, Antigua-et-Barbuda en 1981, Saint-Christophe-et-Niévès en 1983.

Contexte et création de la CARIFTA

La CARIFTA, ou Caribbean Free Trade Association (Association de Libre-Échange des Caraïbes), a été créée en 1965 par la signature du Traité de Dickenson Bay (Antigua). Les objectifs principaux étaient de promouvoir le commerce, la coopération économique, entre les pays des Caraïbes anglophones en éliminant les droits de douane et les quotas sur les marchandises produites dans la région, de coordonner les politiques économiques et de favoriser une intégration économique plus étroite. Les membres fondateurs de la CARIFTA étaient : Antigua-et-Barbuda, Barbade, Guyana, Trinité-et-Tobago.

Après sa création en 1965, la CARIFTA a eu une expansion par l'arrivée d'autres pays anglophones des Caraïbes tels que : Dominique (1968), Grenade (1968), Saint Kitts-et-Nevis (1968), Saint-Lucie (1968), Saint-Vincent-et-les-Grenadines (1968) Jamaïque (1968), Montserrat (1968), Belize (1971). La CARIFTA a été dissoute en 1973 et remplacée par la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui avait des objectifs plus larges, incluant non seulement la libre circulation des biens, mais aussi des services, des capitaux et des personnes. La transformation a été formalisée par le Traité de Chaguaramas, signé le 4 juillet 1973.

Objectifs de la CARICOM

Les objectifs de la Communauté de la Caraïbe (CARICOM) sont variés et visent à promouvoir l'intégration et le développement économique, social et culturel de ses États membres.

Tout d'abord, la CARICOM cherche à promouvoir l'intégration économique à travers le marché et l'économie unique de la Caraïbe (CSME), permettant la libre circulation des biens, des services, du capital et des personnes. Cela est essentiel pour assurer un développement économique équilibré et durable des États membres, réduisant les disparités économiques et améliorant le bien-être de tous les citoyens de la région.

En outre, la CARICOM met un fort accent sur le développement social et culturel. Elle vise à améliorer la qualité de vie, l'éducation, la santé et à préserver et promouvoir le patrimoine culturel de la région. Ce développement social va de pair avec la coopération politique et diplomatique entre les États membres, renforçant une voix unifiée sur la scène internationale et permettant une meilleure gestion des relations extérieures.

La coordination des politiques économiques, sociales et environnementales entre les États membres est également un objectif clé de la CARICOM. Cela vise à atteindre des objectifs communs et à maximiser les bénéfices de la coopération régionale. Parallèlement, la CARICOM s'efforce d'améliorer la compétitivité des économies des États membres sur les marchés mondiaux en adoptant des stratégies de développement économique qui exploitent les avantages comparatifs de la région.

La promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité politique dans la région est une autre priorité. La CARICOM favorise la coopération dans la lutte contre la criminalité, le terrorisme et d'autres menaces à la sécurité. De plus, elle promeut la gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement, en adressant des défis tels que le changement climatique et les catastrophes naturelles.

L'encouragement de l'innovation et de l'utilisation de la technologie est également crucial pour stimuler le développement économique et social et améliorer la compétitivité régionale. Enfin, la CARICOM met un point d'honneur à encourager la participation des jeunes et des communautés locales dans les processus de décision et de développement, assurant ainsi une approche inclusive et participative.

Ces objectifs visent à renforcer la solidarité et la coopération entre les États membres de la CARICOM, tout en améliorant la qualité de vie de leurs populations et en positionnant la région comme un acteur significatif sur la scène mondiale.

Historique de la CARICOM

La Communauté des Caraïbes (CARICOM) a été créée pour promouvoir l'intégration économique et la coopération politique entre ses membres. Elle est née de la transformation de la Caribbean Free Trade Association (CARIFTA) en 1973.

Plus précisément, la CARICOM a été fondée le 4 juillet 1973 par la signature du Traité de Chaguaramas par quatre pays : Barbade, Jamaïque, Guyana, Trinité-et-Tobago.

L'objectif initial de la CARICOM était de promouvoir une intégration économique plus étroite par la création d'un marché commun, ainsi que de coordonner les politiques économiques, de soutenir la coopération industrielle et commerciale, et de renforcer les liens politiques et culturels.

Depuis sa création officielle du 4 juillet 1973 par les quatre membres fondateurs (Barbade, Guyana, Jamaïque, Trinité-et-Tobago), la CARICOM a connu une expansion par l'accueil de nouveaux membres à diverses dates : Antigua-et-Barbuda (4 juillet 1974), Bahamas (4 juillet 1983), Belize (1er mai 1974), Dominique (1er mai 1974), Grenade (1er mai 1974), Montserrat (1er mai 1974), Saint Kitts-et-Nevis (26 juillet 1974), Saint-Vincent-et-les-Grenadines (1er mai 1974), Saint-Lucie (1er mai 1974), Suriname (4 juillet 1995), Haïti (3 juillet 2002).

Son espace géographique (Figure 1), formé de quinze pays membres à part entière, compte également des membres associés, qui sont principalement des territoires britanniques d'outre-mer tels que : Anguilla (4 juillet 1999), Bermudes (2 juillet 2003), Îles Vierges britanniques (2 juillet 1991), Îles Caïmans (16 mai 2002), Îles Turques-et-Caïques (2 juillet 1991). Les Îles Vierges britanniques (territoire d'outre-mer du Royaume-Uni) et les Îles Vierges américaines (territoire non incorporé des États-Unis) sont aussi membres associés.

Sont aussi inclus de la CARICOM des pays observateurs comme : Canada, Colombie, Costa Rica, Mexique, Panama, Pérou, Chili, Venezuela, République dominicaine, Équateur, Italie, Espagne, Turquie.

Organes et Institutions de la CARICOM

La Communauté de la Caraïbe (CARICOM) est structurée autour de plusieurs organes et institutions qui travaillent ensemble pour atteindre ses objectifs d'intégration et de développement régional. Ils sont entre autres :

1. La Conférence des chefs de gouvernement, cet organe suprême de la CARICOM se compose des chefs de gouvernement de tous les États membres. La Conférence définit les politiques de la communauté et donne des orientations stratégiques pour la réalisation de ses objectifs.
2. Le Conseil des ministres, composé des ministres de chaque État membre, le Conseil des

ministres examine les politiques et les actions de la CARICOM et formule des recommandations à la Conférence des chefs de gouvernement. Il joue un rôle crucial dans la mise en œuvre des décisions prises par la Conférence.

3. Le Secrétariat de la CARICOM Basé à Georgetown, en Guyana, le Secrétariat est l'organe administratif principal de la CARICOM. Il est responsable de la coordination et de la mise en œuvre des décisions prises par les autres organes de la communauté. Le Secrétariat fournit également un soutien technique et administratif aux États membres.

4. Le Conseil pour le commerce et le développement économique (COTED), ce conseil est chargé de superviser la mise en œuvre des politiques commerciales de la communauté. Il prend des décisions concernant le commerce intra-régional et les relations commerciales extérieures, contribuant ainsi à promouvoir la coopération économique et l'intégration régionale.

5. Le Comité consultatif économique et commercial (CCEC), le CCEC fournit des conseils sur les questions économiques et commerciales, y compris la mise en œuvre et la coordination des politiques liées au marché unique et à l'économie de la Caraïbe (CSME).

6. Le Comité de l'intégration sociale et de la culture (CISCC), ce comité travaille sur les questions sociales et culturelles, cherchant à promouvoir le développement social, l'éducation, la santé et la culture au sein de la région.

7. La Cour de justice de la CARICOM (CCJ), basée à Port of Spain, Trinidad et Tobago, la CCJ est l'institution judiciaire principale de la CARICOM. Elle interprète et applique le droit communautaire et peut également servir de tribunal de dernière instance pour les États membres qui l'ont adopté à cette fin.

8. Le Centre de développement du commerce et de l'intégration économique (CTIE), cet organe se concentre sur le renforcement des capacités en matière de commerce et d'intégration économique au sein de la région. Il fournit des analyses, des informations et une assistance technique pour aider les États membres à relever les défis commerciaux et à saisir les opportunités.

9. Le Comité de négociation des accords commerciaux, ce comité est responsable de la préparation, de la négociation et de la mise en œuvre d'accords commerciaux de la CARICOM avec des pays tiers et des groupes régionaux.

10. La Caribbean Development Bank (CDB), bien que la CDB ne soit pas une institution de la CARICOM à proprement parler, elle collabore étroitement avec la CARICOM pour fournir des financements et des ressources pour le développement économique et social de la région.

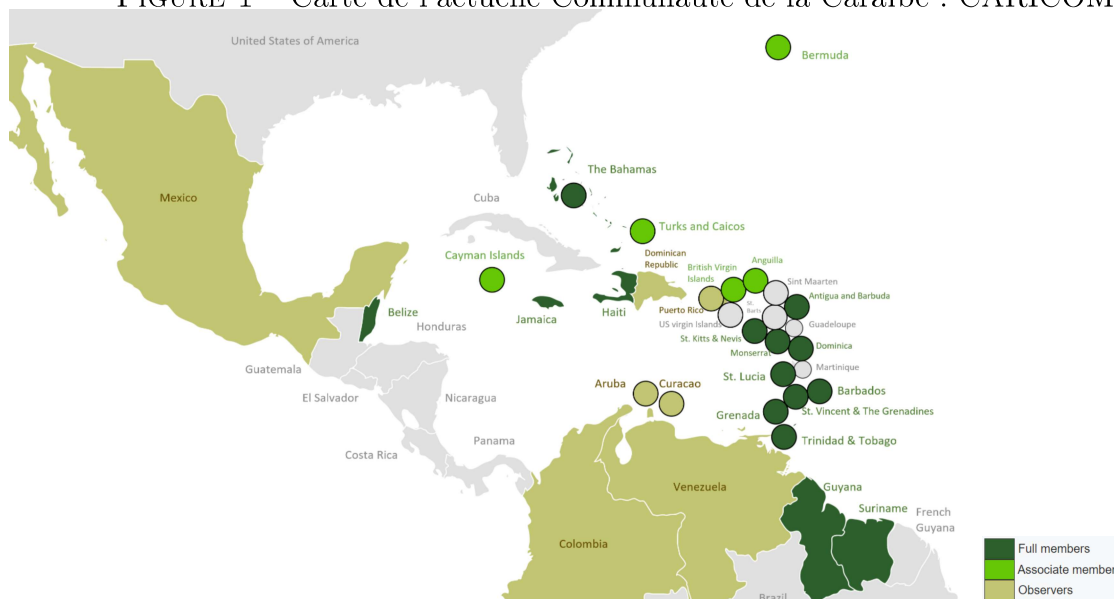
Ces organes et institutions collaborent pour soutenir le développement du commerce, l'intégration économique et la coopération au sein de la région de la CARICOM, tout

en s'efforçant de renforcer la compétitivité économique et la croissance durable des États membres. Ils constituent la structure organisationnelle qui permet à la CARICOM de fonctionner efficacement et de réaliser ses objectifs.

Enjeu de la communauté de la Caraïbe

La proximité géographique entre les pays membres de la CARICOM devrait favoriser les échanges commerciaux entre eux. Les différences de taille, en terme de population comme de territoire et de niveau de développement des pays de la CARICOM, pourraient affecter leurs capacités à échanger entre eux.

FIGURE 1 – Carte de l'actuelle Communauté de la Caraïbe : CARICOM



Source : CARICOM

La disparité des indicateurs socioéconomiques est importante : 12 pays membres regroupent 17% de la population et génèrent 84% du PIB de la communauté. Trinité-et-Tobago, 8 % de la population totale, a un PIB par habitant égal à 4 fois la moyenne de la CARICOM. La population Haïtienne qui représente 60 % du total de la population de la communauté caribéenne, a un revenu par habitant qui est de 2/10 de la moyenne de la CARICOM. En 2015, celui de Montserrat était de 26 fois la moyenne de la communauté.

Les barrières non tarifaires pourraient aussi limiter les échanges intra-régionaux. Ces enjeux pourraient diminuer les flux d'échanges inter-régionaux et au contraire augmenter les flux commerciaux extra-régionaux.

A cela s'ajoute aussi, la similitude des secteurs économiques, la manque de diversification, la vulnérabilité des pays aux chocs externes tels que les catastrophes, les chutes des prix des matières premières, ainsi que leur manque de compétitivité dans certains secteurs. Les barrières non-tarifaires, les différences de réglementation et de normes, les coûts élevés de transport et de logistique, ainsi que les problèmes d'infrastructures et de connectivité grossissent aussi les enjeux intra-régionaux entre les pays membres de la CARICOM.

La dépendance excessive de certains pays membres de la CARICOM à l'égard de secteurs spécifiques, tels que les services financiers, le tourisme et l'hôtellerie, rend ces économies

vulnérables aux chocs extérieurs tels que la crise économique mondiale de la pandémie de COVID-19. Lorsque ces secteurs sont touchés, cela a des répercussions significatives sur l'ensemble de l'économie.

Pourtant, le traité qui a instauré la CARICOM, préconise et encourage la libéralisation des transactions économiques entre les pays membres de la région. L'avantage relatif, la spécialisation des membres favorisent-ils l'échange au sein de la communauté ?

Dans ce travail, nous avons démontré et expliqué que l'avantage relatif n'engendre pas toujours l'échange (chapitre I). Ce chapitre, construit sur un modèle théorique, nous a permis de montrer que la demande n'est pas toujours homothétique. La faiblesse des échanges internationaux ne résulte pas seulement de l'homogénéité de l'offre, mais aussi du niveau de revenu des pays. En effet, même si un pays est avantagé dans un secteur économique, il ne pourra pas forcément échanger avec les autres pays membres s'il ne dispose pas des revenus nécessaires. Les agents économiques, constatant que les revenus tirés des exportations ne suffisent pas pour importer d'autres biens, sont donc contraints de consommer les biens nationaux plutôt que de les échanger.

Selon notre modèle, la demande de ces pays est non-homothétique et le taux d'ouverture est minimal. La production nationale, avec un avantage relatif dans un bien essentiel, est consommée localement. Ce cas reflète certains pays de la CARICOM qui ne peuvent profiter des retombées positives de l'échange international lié aux technologies.

En revanche, d'autres pays, avec un avantage relatif dans un bien non essentiel, sont obligés d'exporter pour pouvoir importer. Ces pays ont un taux d'ouverture maximal et profitent des retombées de la technologie. Certains pays de la CARICOM en font partie, mais n'échangent pas avec leurs partenaires régionaux. Ainsi, l'échange intra-régional est relativement faible.

Pour un niveau de richesse élevé, le taux d'ouverture minimal devient maximal. Il y a échange du bien nécessaire pour des produits de transformation. À l'inverse, le taux d'ouverture maximal devient minimal, puisque la consommation locale augmente et l'exportation diminue en raison de la hausse du niveau de richesse.

La plupart des pays membres de la CARICOM se spécialisent dans les services, notamment le tourisme. L'offre de services de la Caraïbe est principalement destinée à l'exportation et soumise aux exigences des demandeurs internationaux. Toute variation de la demande des pays consommateurs a une incidence directe sur l'offre touristique de la Caraïbe. Par exemple, les décisions de fermeture des frontières par les autorités des pays demandeurs, comme lors de la crise sanitaire de 2019, ont des impacts significatifs sur le secteur touristique et l'économie de la CARICOM.

Dans cette partie de la thèse (chapitre II), nous avons étudié les effets économiques de la pandémie de 2019 sur les pays de la Caraïbe. La Covid-19 a eu un impact négatif sur

les petites économies spécialisées dans le secteur touristique. Les revenus liés aux services touristiques ont diminué en raison de la baisse de la demande. Les barrières à la sortie imposées par les pays demandeurs ont eu des impacts significatifs sur ce secteur.

Ainsi, nous pouvons nous interroger sur la pertinence de la spécialisation du tourisme pour les pays ayant des offres de production similaires, et sur l'efficacité du marché commun de la CARICOM dans la libéralisation du commerce entre ses membres. En examinant l'homogénéité de l'offre entre les pays et la divergence des niveaux de revenu des membres, nous pouvons remettre en question la réalité du marché commun de la Caraïbe et ses effets escomptés.

Toutefois, les pays membres à infrastructures touristiques relativement faibles peuvent bénéficier des échanges d'intrants touristiques (produits artisanaux, sites historiques, objets d'art, etc.) avec des pays membres possédant de fortes infrastructures touristiques. Ces derniers, manquant parfois de matières premières liées à la production touristique, peuvent s'approvisionner au sein de la région auprès des autres membres.

À travers un modèle théorique, nous avons étudié le marché touristique de la Caraïbe (chapitre III) et montré que l'échange peut se réaliser. Par conséquent, le développement d'un cadre d'échange régional efficace et adapté est crucial pour maximiser les bénéfices économiques de la CARICOM.

Chapitre 1

Avantages-sans-échanges

Résumé

La théorie classique du commerce international explique les échanges commerciaux par l'existence d'avantages relatifs dans la production des différents biens et services. C'est une explication qui repose entièrement sur l'hypothèse que les pays diffèrent en matière d'offre – si bien que les pays sont souvent supposés homogènes en matière de demande. Lorsque le revenu des ménages varie, leur demande ne varie en général pas dans les mêmes proportions. En particulier, si les revenus sont très faibles, la demande pour certains biens est souvent nulle. Nous montrons dans ce chapitre que, si la demande pour certains biens est nulle, la présence d'avantages relatifs n'est pas suffisante pour qu'il y ait échange. Plus précisément, si un pays a un avantage relatif dans les biens qu'il consomme et une demande nulle pour les biens pour lesquels il a un désavantage relatif, il ne prendra pas part aux échanges. Une conséquence directe de ce premier résultat est que, même s'il n'y a aucune entrave au commerce, les populations les plus pauvres, engagées dans une agriculture de subsistance, sont « naturellement exclues » des bénéfices du commerce – et ce faisant, des progrès technologiques et de la croissance économique qui ont enrichi le reste du monde – et même parfois leur plus proches voisins. Au delà des cas extrêmes, une prédiction de notre modèle est que le taux d'ouverture des pays ayant un avantage relatif dans la production de biens essentiels est croissant avec le niveau de vie de ses habitants. Si, au contraire, un pays a un avantage relatif dans la production d'un bien ou service pour lequel il y a une demande interne qui est nulle, les services touristiques par exemple, il exportera toute sa « production » afin d'importer les biens qui lui sont essentiels. En d'autres termes, son taux d'ouverture sera maximum et ne fera que décroître à mesure de l'élévation du niveau de vie de ses habitants, permise à tout le moins par la baisse du prix relatif des biens importés, due aux progrès technologiques et à la croissance économique de ses partenaires. Sans sortir des théories du commerce international pour s'aventurer dans un modèle de croissance, ce chapitre offre donc à la fois une théorie de la divergence (pour les nations pauvres engagées dans une agriculture de subsistance) et de la convergence (pour les pays dont le développement repose sur l'industrie touristique).

Mots clés : Avantages relatifs, Demande non-homothétique, Taux d'ouverture.

1.1 Introduction

Les théories du commerce international fournissent un cadre conceptuel pour comprendre les phénomènes et les conséquences de l'ouverture commerciale. Les théories prennent en compte des facteurs allant de la taille du marché, à la distance géographique des partenaires commerciaux. Les niveaux de technologie et d'innovation sont aussi des facteurs clés dans l'échange des acteurs sur les marchés mondiaux.

Des partenaires commerciaux mise sur la productivité du travail comme facteur de production pour assoir la compétitivité. Les coûts de production en main-d'œuvre, matières premières, et bien d'autres facteurs influencent la compétitivité d'un pays dans la production de biens et donc de son volume à échanger.

Toutefois, indépendamment de la taille économique, de la distance géographique, de la structure de production, le changement climatique est un facteur important de l'échange international. Les effets du changement climatique peuvent affecter la production agricole, la disponibilité de ressources naturelles, et donc l'avantage comparatif d'un pays dans certains secteurs.

La différence ou l'absence de l'échange entre partenaires dépend de ces déterminants. Ces facteurs permettent aussi expliquer l'écart et les inégalités (Wood :1994) entre secteurs d'activités et partenaires commerciaux. L'ouverture n'est pas toujours favorable entre partenaires commerciaux (Krugman & al : 2015) et l'écart pertinent sur le volume d'échanges (Tchamourliyski : 2002) entre pays démontre les désavantages.

Le désavantage, des flux commerciaux entre secteurs et partenaires dérive des inégalités et des pertes de bien-être. L'inégalité dépende de plusieurs facteurs, pour certains (Richardson : 1995), l'inégalité se résume au niveau du salaire par des pressions exogènes du commerce international. Pour d'autres, la technologique favorisant les compétences (Kurokawa : 2014) est aussi l'une des causes de l'inégalité des revenus.

Les inégalités croissantes entre pays et à l'intérieur des pays n'expliquent pas en tout par l'échange international. Le commerce international comme explication plausible de l'inégalité croissante des revenus est éloigné (Harrison, McLaren & McMillan : 2011). Le manque d'infrastructure, l'absence de politique publique, le changement climatique, sont autant des facteurs qui influencent les inégalités entre pays et à l'intérieur des pays.

Les inégalités de richesse entre pays et à l'intérieur des pays (Guivarch & Taconet : 2020) sont de plus en plus marquées. La forte croissance de revenus pour les pays industrialisés et faibles revenus pour ceux qui s'associent au secteur primaire en particulier l'agriculture, montre à clair les écarts de richesses.

L'écologie, la climatologie, la qualité des sols, ont un rôle économique important et peuvent expliquer les différences de revenu entre les pays (Mellinger, Sachs & Gallup : 2000). Chan-

gement climatique et inégalité de revenu sont étroitement liés. Les pays, les individus, les moins riches sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique (Guivarch & Taconet : 2020).

A l'intérieur des pays, les effets climatiques peuvent impactés les plus modestes et certaines catégories sociales, les agriculteurs par exemple. Si on ajoute, les coûts liés à la production agricole, les agriculteurs de certains pays ne peuvent tirer des gains même s'ils ont l'avantage et l'habilité dans son secteur production.

Le revenu tiré de l'agriculture ne peut allouer à l'échange des produits industriels. Les agriculteurs se sont donc confrontés à une préférence non-homothétique du fait de leurs faibles ressources. Le faible niveau de revenu réduit la demande de biens pour certains alors pour d'autres catégories, cette demande est quasiment nulle. Ces catégories consomment leurs propres productions du fait de leurs faibles revenus. Cette divergence de revenu peut conduire à des préférences de demande non-homothétiques et des inégalités au sein d'une même population.

L'hypothèse d'homothéticité qui suppose que les préférences des consommateurs sont homothétiques, c'est-à-dire qu'elles ne dépendent que du niveau absolu ne tient pas toujours. Pour cette hypothèse, la proportion des dépenses allouées à différents biens reste constante, quel que soit le niveau de revenu. De cette même hypothèse, on peut montrer la possibilité que les préférences des consommateurs puissent varier en fonction du niveau de revenu et des comportements de consommation selon les catégories de biens (Carlin : 2013).

Les préférences non homothétiques, impactées sur l'échange (Foellmi & al. 2010) et pour cause la modification de la demande résultant d'une modification des ressources disponibles, donc non proportionnelle. Les préférences non homothétiques sont souvent liées à des catégories de biens et des classes de revenu au sein d'un même pays. Elles influencent l'échange international.

Les préférences non homothétiques, se signalent dans le cas des biens normaux (Bond & al : 2011) ou chaque pays aura un équilibre autarcique unique et de multiples états stationnaires autarciques pour un bien inférieur. Dans les pays à bas niveau de revenu (Echevarria : 2000), la proportion de dépense consacrée à la nourriture est inversement liée et conduit à des préférences non homothétiques pour des niveaux de revenus faibles.

Avec des préférences non homothétiques, nous constatons que le bien issu de la spécialisation est utilisé à l'autoconsommation, non à l'échange international. Si dans la théorie de l'avantage relatif, la demande (importation) est strictement positive entre les nations, dans cette étude, nous démontrons que la demande n'est pas toujours positive. Elle est parfois nulle pour certains pays dans certains biens.

D'où nos hypothèses de travail :

1- l'échange international peut-être nulle ou strictement positive pour un pays qui a un avantage relatif dans un bien essentiel.

2- l'échange international peut-être strictement positive pour un pays qui a un avantage relatif dans un bien non essentiel.

L'objectif de ce travail, c'est de montrer, que l'avantage relatif, tel qu'expliqué dans la théorie du commerce international, ne garantit pas toujours l'échange international pour certains pays avec avantage relatif dans certains biens.

La théorie de l'avantage relatif, élaborée par David Ricardo dans le cadre de la théorie de l'avantage comparatif, explique que même si un pays est moins efficace que d'autres dans la production de tous les biens, il peut encore bénéficier de l'échange en se spécialisant dans la production de biens pour lesquels il a un avantage relatif.

Cependant, dans la réalité des obstacles et des contraintes empêchent un pays de tirer pleinement parti de son avantage relatif et participer au commerce international.

1.2 Revue de la littérature

1.2.1 Importance de la production

La production a toujours joué un rôle prépondérant dans la théorie du commerce international. Les mercantilistes, déjà, considéraient que la richesse d'un pays dérivait de sa capacité à avoir une balance commerciale positive¹. Ils soulignaient ainsi l'importance de la production. Lorsqu'Adam Smith se réfère aux avantages absolus (Smith : 1976), c'est toujours à la production qu'il se réfère. De même, lorsque David Ricardo introduit la notion d'avantage relatif, c'est encore à la production qu'il se réfère. Comme l'ont souligné Justin, Thibault et James dans leur article de 2014, qui a beaucoup inspiré notre travail, bien que la théorie du commerce international puisse être considérée comme une sous-discipline de l'équilibre général, elle s'est concentrée sur le rôle des coûts et de la production jusqu'à très récemment (Caron, Fally & Markusen : 2014).

1.2.2 Rôle des coûts de transport

Une grande partie de la littérature en commerce international adopte une approche complémentaire en se focalisant sur l'impact des coûts de transport (en considérant l'offre et la demande comme étant données). Les estimations de l'impact des coûts de transport sur le commerce font appel à des comparaisons des flux d'échanges dans l'espace ou dans le temps. Les évaluations basées sur les différences de coûts de transport entre pays sont

1. Pour un ouvrage de référence, voir Heckscher, E. F. (2013). *Mercantilism*. Routledge.

habituellement effectuées de façon indirecte, dans le cadre de modèles de gravité (Gouel & Salman : 2008). Le modèle de gravité, inspiré des lois de la physique, présenté par Tinbergen en 1962 et par Pöyhönen en 1963, prédit que le volume des échanges commerciaux entre deux pays est déterminé en fonction de leur taille économique respective et de la distance qui les sépare.

Pourtant, des pays de taille économique similaire, de distances relativement proches ou appartenant au même bloc géographique, ne parviennent pas à échanger. Les méthodes d'application des modèles gravitationnels risquent également de surestimer l'effet des coûts de transport, faute de pouvoir totalement le distinguer des autres effets de la distance entre pays (Gouel & Salman : 2008). Ce sont là des limites, malgré les progrès réalisés dans les recherches et les avancées théoriques ; la production reste toujours mise en avant dans les échanges.

1.2.3 Importance de la demande

Comme ils le montrent bien dans cette même contribution, la demande joue un rôle important si l'on veut rendre compte des échanges commerciaux effectivement observés.

L'importance de la demande a été déjà soulignée par Linder (1961), Posner (1961) et Vernon (1966). Ils ont même démontré à travers des modèles que les similitudes du côté de la demande sont une cause possible de l'échange, au même titre que la diversité du côté de l'offre. L'importance de la demande pour l'échange est telle que des auteurs (Justin, Thibault & James : 2014) se réfèrent aux élasticités prix et revenus de la demande des modèles oligopolistiques pour déterminer si les préférences sont homothétiques, quasi-linéaires ou non-homothétiques. On reconnaît que les préférences non-homothétiques et quasi-linéaires ont joué un rôle significatif dans la littérature (Justin, Thibault & James : 2014), en particulier dans les travaux de Linder (1961). Cependant, ces travaux sont aussi limités dans l'explication des déterminants de la demande. Pour combler ces limites, des études cherchent à expliquer la demande par les caractéristiques des produits (Caron, Fally & Markusen : 2014).

Notre démarche prend en compte la production de deux biens distincts entre des blocs de pays, avec le travail comme seul facteur utilisé pour leur production. Certains pays de ce bloc se spécialisent dans la production de biens essentiels, tandis que d'autres se concentrent sur la production de biens de luxe. L'objectif de notre recherche est d'étudier théoriquement la relation d'échange entre ces catégories de biens. Ce travail développe un modèle ricardien traité analytiquement avec des préférences non homothétiques. Pour répondre aux problèmes de revenu et d'échange, notre modèle est adapté à des blocs d'économies où le niveau de revenu et les avantages comparatifs sont différents.

L'existence d'une telle relation peut contribuer à la littérature sur l'échange international.

L'argument actuel de la littérature soutient que les pays pauvres ont peu de commerce car ils se spécialisent dans des biens à faible élasticité de la demande par rapport au revenu. En revanche, les pays riches, forts de leurs technologies, échangent entre eux. Ils se spécialisent dans des biens où l'élasticité de la demande par rapport au revenu est relativement élevée (Kiminori, 2000).

Les résultats nous montrent que des pays spécialisés dans des biens essentiels, avec une élasticité revenu de la demande faible, ne peuvent effectivement pas commercer. Ils sont contraints de consommer leurs productions locales, et leurs niveaux de revenus sont trop faibles pour demander des biens de haute technologie. Ces pays pauvres ne tirent pas d'avantages de la croissance et de la technologie mondiale.

D'autres pays du bloc, avec moins de technologies, se spécialisent dans la production de services qu'ils ne peuvent pas consommer en raison de leurs niveaux de richesse. Ces pays échangent avec les pays riches, ils sont donc actifs dans le commerce. Contrairement aux pays pauvres du bloc, spécialisés dans les biens essentiels, ils tirent avantage des retombées de la technologie et de la croissance mondiale.

1.2.4 Commerce de nourriture

Les transactions commerciales de biens alimentaires jouent un rôle significatif au sein de la Communauté Caribéenne (CARICOM). Les statistiques indiquent que les pays membres de la CARICOM ont un taux d'ouverture relativement élevé par rapport à la moyenne mondiale en ce qui concerne les échanges de produits alimentaires.

Certains pays membres de la CARICOM dépendent fortement des importations de produits alimentaires pour répondre à la demande intérieure en produits de première nécessité. Cela peut être dû à des contraintes de production, de disponibilité de terres ou de ressources naturelles limitées dans ces pays.

Dans le cas de certains pays membres de la CARICOM, le taux d'ouverture dépasse 100% du PIB, ce qui signifie que leurs échanges commerciaux en produits alimentaires sont essentiels pour répondre à la demande intérieure. Certains pays, comme Antigua et Barbuda, le Belize et la Dominique, ont des taux moyens de commerce alimentaire dépassant 100% du PIB au cours de la période 2010-2020, ce qui souligne l'importance du commerce international pour ces économies.

1.2.5 Recettes touristique dans la Caraïbe

Le secteur des services, notamment le tourisme, est une source majeure de revenus et contribue de manière significative au produit intérieur brut (PIB) de la région. La Caraïbe

est une destination touristique prisée en raison de ses plages magnifiques, de son climat agréable, de sa culture riche et de sa biodiversité. De nombreux pays de la région dépendent fortement du tourisme pour générer des entrées de fonds, créer des emplois et stimuler le développement économique.

Les recettes touristiques englobent une variété de dépenses, notamment les dépenses des visiteurs pour l'hébergement, la nourriture, les activités de loisirs, les transports et les achats de souvenirs. Ces dépenses injectent des fonds dans les économies locales, soutenant ainsi divers secteurs tels que l'hôtellerie, la restauration, les loisirs et les transports. Il est aussi intéressant de voir que les revenus tirés du tourisme représentaient en moyenne plus de 25% du PIB de la Caraïbe, soit d'environ 25 fois la moyenne mondiale.

Toutefois, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur du tourisme en 2020, enregistrant une chute significative (10% du PIB) des recettes touristiques dans la CARICOM, souligne la vulnérabilité d'une dépendance excessive à un secteur particulier, en l'occurrence le tourisme. Le tourisme a longtemps été l'une des principales sources de revenus (d'environ 25% du PIB de la décennie 2010) pour de nombreux pays de la région, contribuant de manière significative à leur PIB et à leurs recettes en devises étrangères.

Il sera important pour les pays de la Caraïbe de diversifier leurs sources de revenus et de renforcer leur résilience économique à l'avenir. Cela peut impliquer le développement d'autres secteurs économiques, la promotion du tourisme durable et la mise en œuvre de stratégies de développement à long terme pour atténuer les risques liés aux chocs économiques extérieurs.

1.3 Le modèle avec deux biens

On considère le modèle de Ricardo dans sa version la plus élémentaire. Il y a deux biens, X et Y qui sont produits par une technologie linéaire à partir du travail L , le seul facteur de production. Plus précisément, on notera :

$$X = a_X L_X \quad \text{et} \quad Y = a_Y L_Y,$$

où L_X et L_Y désignent respectivement la quantité de travail employée à la production du bien X et du bien Y . Par hypothèse $L = L_X + L_Y$.

1.3.1 La demande

On suppose les ménages ont des préférences représentées par la fonction d'utilité suivante :

$$U_m(X, Y) = \alpha \log(X) + (1 - \alpha) \log(m + Y), \quad (1.1)$$

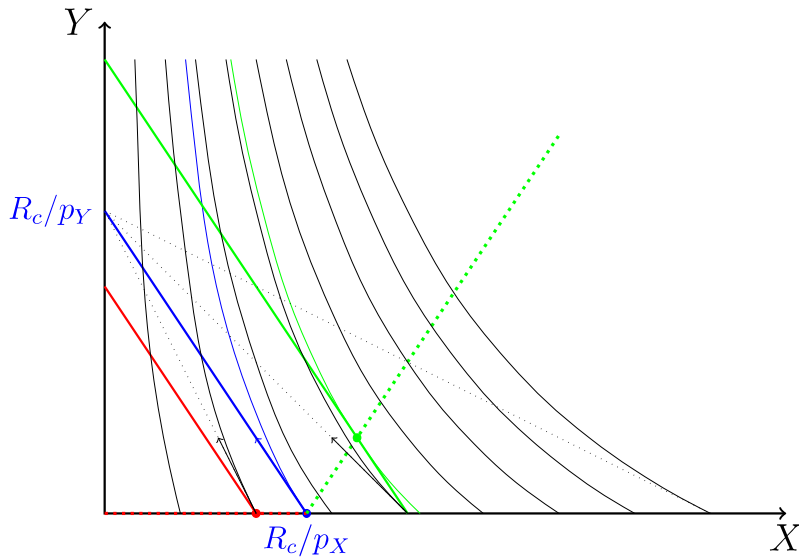


Figure 1.1 – **Sentier d'expansion:**

Lorsque $R < R_c$ (en rouge), le consommateur n'achète que du bien X .

Lorsque $R > R_c$ (en vert), alors $X > 0$ et $Y > 0$. Le cas associé au seuil critique R_c est représenté en bleu.

où m est un paramètre positif qui détermine le caractère secondaire de Y . En effet, contrairement au bien X , l'utilité marginale du bien Y reste finie même quand on n'en dispose pas. Formellement, $(\partial U_m / \partial Y)_{Y=0} = (1 - \alpha) / m < +\infty$. De manière plus générale, l'utilité marginale du bien Y s'écrit $(1 - \alpha) / (m + Y)$. Elle est d'autant plus faible que $m \geq 0$ est grand.

Il est aisé de montrer (voir les calculs en Annexe 1.6.1) que deux cas sont possibles. Si le revenu est inférieur à

$$R_c = p_Y \frac{\alpha}{1 - \alpha} m, \quad (1.2)$$

les ménages ont une demande nulle pour le bien Y si bien que

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, R) &= R/p_X, \\ Y(p_X, p_Y, R) &= 0. \end{aligned}$$

Par contre, si le revenu est supérieur à ce seuil, on a les fonctions de demande suivantes :

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, R) &= \alpha \frac{R + p_Y m}{p_X}, \\ Y(p_X, p_Y, R) &= (1 - \alpha) \frac{R + p_Y m}{p_Y} - m. \end{aligned}$$

1.3.2 Équilibre en autarcie

En autarcie, la demande nationale est pourvue par l'offre nationale si bien qu'à l'équilibre, si les deux biens sont consommés et produits, on a

$$\begin{aligned} \alpha \frac{R + p_Y m}{p_X} &= a_X \frac{L_X}{L}, \\ (1 - \alpha) \frac{R + p_Y m}{p_Y} - m &= a_Y \frac{L_Y}{L}. \end{aligned}$$

Par ailleurs, l'équilibre sur le marché de l'emploi, supposé concurrentiel, requiert que la productivité marginale du travail soit la même dans les deux secteurs si bien que

$$w = p_X a_X = p_Y a_Y$$

et les revenus du travail d'un ménage s'élèvent à $R = w = p_X a_X = p_Y a_Y$. Par suite, si les deux biens sont consommés, le prix relatif du bien Y est donné par $p_Y/p_X = a_X/a_Y$ et l'offre de travail se répartie comme suit :

$$\begin{aligned} \frac{L_X}{L} &= \alpha \left(1 + \frac{m}{a_Y} \right), \\ \frac{L_Y}{L} &= (1 - \alpha) \left(1 + \frac{m}{a_Y} \right) - \frac{m}{a_Y}. \end{aligned}$$

On peut donc en déduire qu'à l'équilibre, en autarcie, si les deux biens sont consommés, la consommation des ménages est donnée par :

$$X = \alpha a_X + \left(\frac{a_X}{a_Y} \right) \alpha m, \quad (1.3)$$

$$Y = (1 - \alpha) a_Y - \alpha m. \quad (1.4)$$

Ceci reste vrai cependant tant que les ménages ont une demande positive pour le bien Y , c'est à dire que leur revenu dépasse le revenu minimum identifié en (1.22).

Dans le cas contraire, c'est-à-dire quand

$$a_Y \leq \frac{\alpha}{1 - \alpha} m. \quad (1.5)$$

toute la force de travail est dirigée à la production du bien X et chaque ménage peut consommer la quantité $X = a_X$.

Pour résumer, on a la situation suivante :

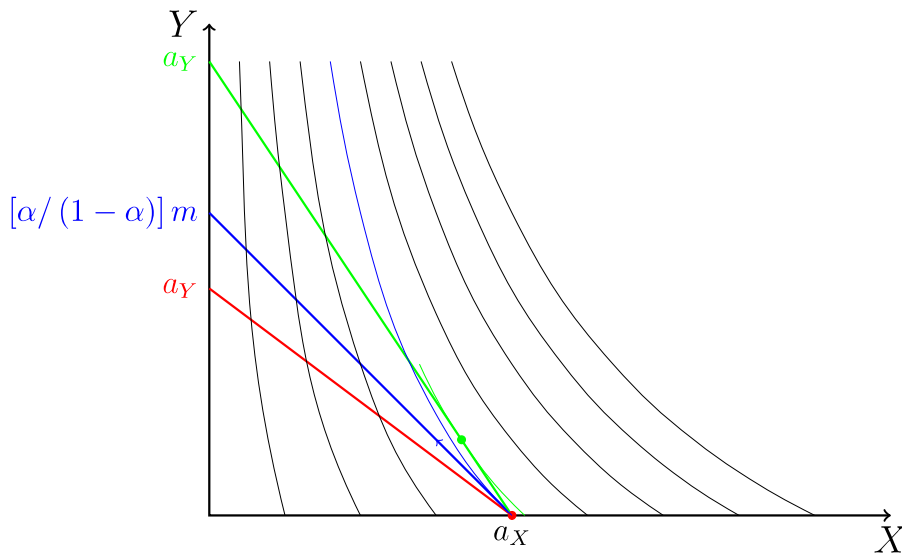


Figure 1.2 – **En autarcie**: Ensemble des possibilités de production et équilibre. Si $a_Y < [\alpha/(1-\alpha)]m$, seul le bien X est produit et consommé. Dans le cas contraire, on a $Y > 0$.

$a_Y < [\alpha/(1-\alpha)]m$	$a_Y \geq [\alpha/(1-\alpha)]m$
$X = a_X,$ $Y = 0.$	$X = \alpha a_X + \left(\frac{a_X}{a_Y}\right) \alpha m,$ $Y = (1-\alpha) a_Y - \alpha m.$

1.3.3 Équilibre avec commerce international

On suppose maintenant qu'il y a ouverture des frontières et que, le pays étant petit au regard du reste du monde, le commerce s'établit en utilisant les prix internationaux p_X^* et p_Y^* . On suppose également dans ce modèle, qu'il n'y a pas de barrières aux échanges entre les pays : le commerce est exercé librement sans droit de douane et aucun frais de transport. Par suite, les prix sur le marché intérieur s'établissent au même niveau que ceux du marché extérieur (à l'international).

Par commodité, on notera p^* le prix relatif p_Y^*/p_X^* du bien Y à l'international.

1.3.3.1 Avantage comparatif sur le bien X

Supposons que le petit pays à un avantage comparatif sur le bien X , c'est-à-dire que

$$p^* = p_Y^*/p_X^* < a_X/a_Y.$$

Étant donné les prix internationaux, la productivité marginale du travail dans le secteur du bien X est toujours supérieure à celle dans le secteur du bien Y :

$$p_X^* \frac{\partial X}{\partial L_X} = p_X^* a_X > p_Y^* a_Y = p_Y^* \frac{\partial Y}{\partial L_Y}.$$

Donc, toute la production se concentre sur celle du bien X et les revenus d'un ménage s'écrivent donc :

$$R = w + T = p_X^* a_X + T. \quad (1.6)$$

L'étude de la demande a permis de mettre en évidence un revenu critique minimum pour que les ménages envisagent l'achat du bien Y et ne consacrent pas l'ensemble de leurs revenus à l'achat du bien X . L'expression de ce revenu critique telle que fournie en (1.2) combinée à l'équation (1.6) permet d'établir qu'un ménage consacrerà tous ses revenus à l'achat du bien X lorsque

$$p_X^* a_X \leq R_c = p_Y^* \frac{\alpha}{1 - \alpha} m.$$

On a donc

$$X = a_X.$$

Le bien Y ne sera donc consommé et il y aura effectivement des échanges commerciaux (ici, l'achat du bien Y produit à l'étranger) uniquement dans le cas contraire. La consommation des ménages à l'équilibre est alors donnée par :

$$\begin{aligned} X &= \alpha (a_X + p^* m), \\ Y &= \frac{(1 - \alpha) (a_X + p^* m)}{p^*} - m. \end{aligned}$$

Comparaison avec l'autarcie : Comme $p^* < (a_X/a_Y)$, si la condition $a_X \leq p^* [\alpha / (1 - \alpha)] m$ est vérifiée alors $a_X < (a_X/a_Y) [\alpha / (1 - \alpha)] m$, c'est à dire

$$a_Y \leq [\alpha / (1 - \alpha)] m.$$

En d'autres termes, si l'ouverture des marchés, malgré la présence d'avantages comparatifs (ou même absolus), ne provoque aucun échange, c'est que, en autarcie, les ménages ne consommaient déjà que le bien X . Les habitants du petit pays ne sont pas capables de profiter du prix relativement faible du bien Y produit à l'étranger car il leur faudrait pour cela renoncer en partie au bien X qui leur est plus nécessaire.

A l'inverse, si $a_Y > [\alpha / (1 - \alpha)] m$, puisque $a_X > a_Y p^*$ on a nécessairement

$$a_X > p^* [\alpha / (1 - \alpha)] m$$

si bien que $a_X \geq [\alpha/(1-\alpha)]m$ implique la condition (??) sera nécessairement vérifiée. En d'autres termes, si les ménages consomment déjà des deux biens en autarcie, ils continueront de le faire après l'ouverture des frontières. Simplement cette ouverture des marchés se traduira par une diminution de la consommation du bien X de la quantité $[(a_X/a_Y) - p^*] \alpha m$ et d'une augmentation de la quantité consommée du bien Y qui est maintenant entièrement produit à l'étranger (Il y a spécialisation du pays dans la production du bien X)

Notons enfin qu'il est possible d'avoir

$$\begin{aligned} a_X &> p^* [\alpha/(1-\alpha)] m \\ a_Y &\leq [\alpha/(1-\alpha)] m. \end{aligned}$$

Dans ce cas, avant l'ouverture des marchés, les ménages ne consomment que le bien X (en quantité a_X). Mais le prix relatif à l'international est suffisamment bas² pour que l'ouverture des marchés internationaux leur donne accès au bien Y . Elle a aussi pour conséquence une décroissance de consommation du bien X qui s'établit à

$$X = \alpha a_X + p^* \alpha m < a_X.$$

Résumé. L'ouverture des frontières n'entraîne une augmentation du bien-être que si la productivité du pays dans la fabrication du bien X est suffisante :

$$a_X > p^* [\alpha/(1-\alpha)] m.$$

L'avantage relatif dans la production du bien X n'est pas suffisant pour que l'ouverture des frontières donne automatiquement lieu à des échanges commerciaux. Les bénéfices du commerce international ne sont véhiculés que par un accès majeur au bien Y . Malgré l'absence de barrière douanières (ou de coûts de transports), un pays à la productivité *absolue* trop faible se trouve exclu des bénéfices du commerce.

1.3.3.2 Avantage comparatif sur le bien Y

Supposons que le petit pays à un avantage comparatif sur le bien Y , c'est-à-dire que

$$p^* = p_Y^*/p_X^* > a_X/a_Y.$$

On part toujours de l'hypothèse qu'il n'y a pas de barrières aux échanges. Si les biens sont vendus aux prix internationaux, la productivité du travail dans le secteur de la production

2. On a les deux inégalités $p^* < a_X/([\alpha/(1-\alpha)]m) < a_X/a_Y$.

du bien Y sera supérieure à celle de X :

$$p_Y^* \frac{\partial Y}{\partial L_Y} = p_Y^* a_Y > p_X^* a_X = p_X^* \frac{\partial X}{\partial L_X}.$$

Toute la production nationale se concentrera sur le bien ou service Y et les revenus des travailleurs deviennent

$$R = w = p_Y^* a_Y. \quad (1.7)$$

Comme on a pu le voir lors de l'étude de la demande, le ménage consacre toutes ses ressources à l'achat du bien X tant que $R \leq R_c$ (Condition (1.22)), c'est à dire lorsque

$$a_Y \leq [\alpha / (1 - \alpha)] m.$$

Sa consommation du bien X , qui est entièrement importé, s'établit alors au niveau

$$X = \frac{R}{p_X^*} = \frac{p_Y^*}{p_X^*} a_Y = p^* a_Y.$$

Si les deux biens sont consommés alors, l'expression de la consommation des ménages ne diffère pas de celle obtenues dans le cas où les avantages comparatifs du petit pays sont sur le bien X :

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, R) &= \alpha p^* (a_Y + m), \\ Y(p_X, p_Y, R) &= a_Y - \alpha (a_Y + m). \end{aligned}$$

Comparaison avec l'autarcie : Dans le cas où le petit pays à un avantage comparatif sur le bien Y , c'est à dire quand $p^* > (a_Y/a_X)$, alors l'ouverture des marchés conduit à une spécialisation du petit pays sur ce dernier bien. Cela conduit donc à une reconversion totale de l'appareil productif du petit pays dans le cas où celui-ci ne consommait que le bien X en autarcie.

L'ouverture des frontières ne permet *jamais* au petit pays d'accéder au bien Y s'il ne le faisait pas en autarcie. Par contre, il y a toujours des échanges commerciaux qui permettent d'augmenter aux habitants du petit pays d'augmenter leur niveau de consommation du bien X de $p^* a_Y - a_X$ (et donc leur niveau de bien-être).

Si les habitants du petit pays consommaient déjà des deux biens en autarcie, alors le commerce résulte en une augmentation $[p^* - (a_X/a_Y)] \alpha (a_Y + m)$ de la consommation du bien X (maintenant entièrement produit à l'étranger) et laisse la consommation du bien Y inchangée.

Résumé. En résumé, l'ouverture des frontières entraîne une spécialisation radicale de l'appareil productif dans la production du bien Y . Elle entraîne toujours des échanges ainsi

qu'une augmentation du bien-être, à travers l'augmentation de la consommation du bien X qui devient totalement importé.

1.3.4 Impact de l'aide internationale et des transferts monétaires

Les fonds reçus de la diaspora et l'aide internationale sont d'importantes sources de revenus pour de nombreux pays, y compris ceux de la CARICOM. Ces fonds ont des impacts significatifs sur le revenu de la population. Cependant, il est important de noter que la répartition de ces fonds varie considérablement d'un pays à l'autre. Cette variation est due est fonction de plusieurs facteurs, notamment la taille de la diaspora, les relations internationales, les politiques de développement et la stabilité économique.

1.3.4.1 Analyse de l'aide internationale de la CARICOM

Les fonds reçus (T) du pays, sont alimentés par l'assistance internationale, les transferts des migrants qui constituent un supplément de revenu par habitant. L'assistance internationale et les transferts de fonds des migrants jouent un rôle crucial dans les finances des pays de la CARICOM et ont un impact significatif sur le revenu par habitant. Ces entrées de fonds impactent le revenu des habitants de la région.

De fortes liaisons, entre revenu par habitant et les fonds reçus, ont été recensées dans l'espace de la CARICOM. L'assistance internationale représente une part substantielle du PIB de nombreux pays, une moyenne d'environ 2% du PIB de la CARICOM, ce qui est significativement supérieur à la moyenne mondiale qui était inférieure à 1% du PIB au cours de la période de 1998 à 2019.

Cette augmentation de l'assistance internationale dans la CARICOM peut refléter la reconnaissance des besoins spécifiques de la région et des défis qu'elle affronte, notamment en matière de développement économique, de résilience aux catastrophes naturelles et de réduction de la pauvreté.

Les transferts des migrants, fonds reçus des nationaux restant au pays d'origine, ont aussi des retombées dans bon nombre de pays de la Caraïbe. Les transferts de la diaspora représentaient d'environ 20% et 25% des PIB de la Guyane et d'Haïti au cours de la décennies 2000. Les transferts sont aussi remarquable pour la Jamaïque (15% du PIB) et la République Dominicaine avec une moyenne d'environ 10% du PIB devance grandement la Grenade (3% du PIB) et la Dominique (5% du PIB). Seul Trinité et Tobago, membre de la CARICOM, reçoit moins de transferts de la diaspora et concurrence la moyenne mondiale pour environ 1% du PIB.

La répartition des transferts de la diaspora varie d'un pays à l'autre en fonction de la taille de la diaspora, de l'éloignement géographique des expatriés, des relations familiales

et de la demande de fonds. Certains pays, comme la Guyane, Haïti, la Jamaïque et la République dominicaine, reçoivent une part importante de leurs revenus de la diaspora.

1.3.4.2 Avantage comparatif sur le bien X

On suppose que le pays a un avantage comparatif sur le bien X , c'est-à-dire que

$$p^* = p_Y^*/p_X^* < a_X/a_Y.$$

mais également qu'il reçoit des transferts monétaires d'un montant T .

La production se concentre sur celle du bien X et, étant donné les transferts, les revenus d'un ménage s'écrivent :

$$R = w + T = p_X^* a_X + T. \quad (1.8)$$

Un ménage consacrerà tous ses revenus à l'achat du bien X lorsque

$$p_X^* a_X + T \leq R_c = p_Y \frac{\alpha}{1 - \alpha} m.$$

Dans ce cas, la consommation du bien X sera

$$X = a_X + \frac{T}{p_X^*}.$$

Les transferts sont donc totalement consacré à l'importation du bien X :

$$X^I = T/p_X^*.$$

Ils sont donc sans impact sur la production nationale. Ce sera le cas lorsque le montant T des transferts vérifie :

$$T \leq R_c - p_X^* a_X = p_Y^* [\alpha / (1 - \alpha)] m - p_X^* a_X. \quad (1.9)$$

Le bien Y ne sera donc consommé (et importé de l'étranger) que dans le cas contraire. La consommation des ménages à l'équilibre est alors donnée par :

$$\begin{aligned} X &= \alpha (a_X + T/p_X^*) + p^* \alpha m, \\ Y &= \frac{(1 - \alpha) (a_X + T/p_X^*)}{p^*} - \alpha m. \end{aligned}$$

Dans ce cas, les transferts ont un impact sur la consommation des deux biens. Quand on a :

$$p_Y^* [\alpha / (1 - \alpha)] m - p_X^* a_X \leq T \leq [(1 - \alpha) / \alpha] p_X^* a_X - p_Y^* m,$$

la consommation du bien X est inférieure à sa production nationale, a_X . Par suite, les transferts bénéficient en partie au secteur productif. Plus précisément, une fraction α du transfert T reste dans l'économie nationale.

Enfin, si $T \geq [(1 - \alpha) / \alpha] p_X^* a_X - p_Y^* m$, alors le pays importe la quantité

$$X^I = \alpha T / p_X^* + p^* \alpha m - (1 - \alpha) a_X$$

du bien X . A nouveau, à la marge, les transferts ne font que financer l'exportation. La quantité de transferts qui reste dans le pays n'est que de

$$T = [(1 - \alpha) / \alpha] p_X^* a_X - p_Y^* m.$$

1.3.4.3 Avantage comparatif sur le bien Y

On suppose que le pays a un avantage relatif dans la production du bien Y mais reçoit également des transferts monétaires d'un montant T .

La production se concentre sur celle du bien Y et, étant donné les transferts, les revenus d'un ménage s'écrivent :

$$R = w + T = p_Y^* a_Y + T. \quad (1.10)$$

Un ménage consacrera tous ses revenus à l'achat du bien X lorsque

$$p_Y^* a_Y + T \leq R_c = p_Y^* \frac{\alpha}{1 - \alpha} m$$

c'est-à-dire lorsque

$$T \leq p_Y^* \left(\frac{\alpha}{1 - \alpha} m - a_Y \right).$$

Dans ce cas, sa consommation du bien X , entièrement importée sera de

$$X = \frac{p_Y^* a_Y + T}{p_X^*} = p^* a_Y + \frac{T}{p_X^*}.$$

Dans le cas contraire, et en particulier quand le bien Y était déjà consommé en autarcie, la demande pour les deux biens s'écrit respectivement :

$$\begin{aligned} X(p_X^*, p_Y^*, T) &= \alpha \frac{p_Y^*}{p_X^*} \left[a_Y + m + \frac{T}{p_Y^*} \right], \\ Y(p_X^*, p_Y^*, T) &= (1 - \alpha) \left[a_Y + m + \frac{T}{p_Y^*} \right] - m. \end{aligned}$$

1.4 Modèle avec trois biens

Dans cette section, on essaye d'étendre les résultats précédents dans un modèle à trois biens afin d'établir leur large validité.

On suppose que les biens, X , Y et Z sont produits par une technologie linéaire à partir du travail L , le seul facteur de production. Plus précisément, on note :

$$X = a_X L_X, \quad Y = a_Y L_Y, \quad Z = a_Z L_Z,$$

où L_X , L_Y et L_Z désignent respectivement la quantité de travail employée à la production du bien X , Y et du bien Z . Par hypothèse $L = L_X + L_Y + L_Z$.

1.4.1 La demande

Supposons que les préférences des individus sont représentées par la fonction d'utilité suivante :

$$U(X, Y, Z) = \alpha_X \ln X + \alpha_Y \ln(m + Y) + \alpha_Z \ln(M + Z) \quad (1.11)$$

où m et M sont paramètres positifs qui déterminent les caractères secondaires de Y et Z . On note également que : $\alpha_X + \alpha_Y + \alpha_Z = 1$ et $0 < m < M$.

1.4.1.1 Seul le bien X est consommé

On montre en Annexe 1.6.2 que la demande pour le bien X est toujours non nulle. On montre également que si $0 \leq R \leq \underline{R}$, avec

$$\underline{R}(p_Y, p_Z) = \alpha_X \inf \left\{ \left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right); \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right) \right\} \quad (1.12)$$

les ménages consomment le bien X seulement.

1.4.1.2 Le bien Z n'est pas consommé

Si $(p_Y/\alpha_Y) m \leq (p_Z/\alpha_Z) M$, alors si pour $\underline{R} < R < \bar{R}_{X,Y}$ avec

$$\begin{aligned} \bar{R}_{X,Y}(p_Y, p_Z) &= \left(\frac{\alpha_X + \alpha_Y}{\alpha_Z} \right) p_Z M - p_Y m \\ &= \underline{R}(p_Y, p_Z) + (\alpha_X + \alpha_Y) \left[\frac{p_Z M}{\alpha_Z} - \frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right], \end{aligned}$$

seul les biens X et Y sont consommés :

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \frac{R + p_Y m}{p_X}; \\ Y(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \frac{R + p_Y m}{p_Y} - m; \\ Z(p_X, p_Y, p_Z, R) &= 0. \end{aligned}$$

1.4.1.3 Le bien Y n'est pas consommé

Si au contraire, $(p_Y/\alpha_Y) m > (p_Z/\alpha_Z) M$, alors si pour $\underline{R} < R < \bar{R}_{X,Z}$ avec

$$\begin{aligned} \bar{R}_{X,Z}(p_Y, p_Z) &= \left(\frac{\alpha_X + \alpha_Z}{\alpha_Y} \right) p_Y m - p_Z M \\ &= \underline{R}(p_Y, p_Z) + (\alpha_X + \alpha_Z) \left[\left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right) - \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right) \right], \end{aligned}$$

seul les biens X et Z sont consommés :

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{R + p_Z M}{p_X}; \\ Y(p_X, p_Y, p_Z, R) &= 0; \\ Z(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \left(\frac{\alpha_Z}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{R + p_Z M}{p_Z} - M. \end{aligned}$$

1.4.1.4 Tous les biens sont consommés

Finalement, quand $(p_Y/\alpha_Y) m \leq (p_Z/\alpha_Z) M$, alors si $R > \bar{R}_{X,Y}$ les 3 biens sont consommés; c'est également le cas quand $(p_Y/\alpha_Y) m > (p_Z/\alpha_Z) M$ et $R > \bar{R}_{X,Z}$. La demande pour les 3 biens s'écrit alors

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \alpha_X \frac{R + p_Y m + p_Z M}{p_X}; \\ Y(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \alpha_Y \frac{R + p_Y m + p_Z M}{p_Y} - m; \\ Z(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \alpha_Z \frac{R + p_Y m + p_Z M}{p_Z} - M. \end{aligned}$$

1.4.1.5 Les quatre cas

Pour résumer, il y a quatre cas :

	$a_Y < \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Y}\right) m$	$a_Y \geq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Y}\right) m$
$a_Z < \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z}\right) M$	$\begin{aligned} X &= a_X, \\ Y &= 0, \\ Z &= 0. \end{aligned}$	$\begin{aligned} X &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y}\right) \left(1 + \frac{m}{a_Y}\right) a_X, \\ Y &= \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y}\right) a_Y - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y}\right) m, \\ Z &= 0. \end{aligned}$
$a_Z \geq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z}\right) M$	$\begin{aligned} X &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z}\right) a_X + \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z}\right) \frac{a_X}{a_Z} M, \\ Y &= 0, \\ Z &= \left(\frac{\alpha_Z}{\alpha_X + \alpha_Z}\right) a_Z - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z}\right) M. \end{aligned}$	$\begin{aligned} X &= \alpha_X a_X \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z}\right), \\ Y &= \alpha_Y a_Y \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z}\right) - m, \\ Z &= \alpha_Z a_Z \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z}\right) - M. \end{aligned}$

1.4.2 Équilibre en autarcie

1.4.2.1 Seul le bien X est produit

Seul le bien X est consommé quand

$$R \leq \alpha_X \inf \left\{ \left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right); \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right) \right\} = \underline{R}(p_Y, p_Z).$$

Si les biens Y et Z étaient produits, alors l'égalité de la productivité marginale imposerait $R = p_X a_X = p_Y a_Y = p_Z a_Z$ et donc l'inégalité précédente peut se réécrire :

$$1 \leq \alpha_X \inf \left\{ \left(\frac{m}{\alpha_Y a_Y} \right); \left(\frac{M}{\alpha_Z a_Z} \right) \right\}.$$

Il faut donc que les deux inégalités suivantes soient vérifiées :

$$\begin{aligned} a_Y &\leq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Y}\right) m, \\ a_Z &\leq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z}\right) M. \end{aligned}$$

Dans ce cas, on ne produit et ne consomme que le bien X et donc a l'équilibre,

$$\begin{aligned} X &= a_X, \\ Y &= Z = 0. \end{aligned}$$

1.4.2.2 Seul le bien Z n'est pas produit

Supposons que $\alpha_Y a_Y / m > \alpha_Z a_Z / M$ et que

$$\begin{aligned} a_Y &> \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Y} \right) m, \\ a_Z &\leq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z} \right) M. \end{aligned}$$

Par définition, si X et Y sont produits et que Z n'est pas consommé, on a :

$$\begin{aligned} R = w = p_X a_X &= p_Y a_Y, \\ &= p_X X + p_Y Y \end{aligned}$$

avec par définition, offre=demande. Donc

$$\begin{aligned} \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \frac{R + p_Y m}{p_X} &= a_X \frac{L_X}{L}, \\ \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \frac{R}{p_Y} - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \frac{p_Y m}{p_Y} &= a_Y \frac{L_Y}{L}. \end{aligned}$$

ce qui permet de déterminer la demande de travail dans les deux secteurs.

$$\begin{aligned} \frac{L_X}{L} &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \left(1 + \frac{m}{a_Y} \right), \\ \frac{L_Y}{L} &= \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \frac{m}{a_Y}. \end{aligned}$$

On a à l'équilibre autarcique $p_Y / p_X = a_X / a_Y$ et :

$$\begin{aligned} X &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \left(1 + \frac{m}{a_Y} \right) a_X, \\ Y &= \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) a_Y - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) m, \\ Z &= 0. \end{aligned}$$

1.4.2.3 Seul le bien Y n'est pas consommé

Supposons maintenant que $\alpha_Y a_Y / m < \alpha_Z a_Z / M$ et que

$$\begin{aligned} a_Y &\leq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Y} \right) m, \\ a_Z &> \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z} \right) M. \end{aligned}$$

Par définition, si X et Z sont produits et que Y n'est pas consommé, on a :

$$\begin{aligned} R = w &= p_X a_X = p_Z a_Z, \\ &= p_X X + p_Z Z \end{aligned}$$

avec par définition, offre=demande. Donc

$$\begin{aligned} a_X \frac{L_X}{L} &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{R + p_Z M}{p_X}, \\ a_Z \frac{L_Z}{L} &= \left(\frac{\alpha_Z}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{R}{p_Z} - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{p_Z M}{p_Z} \end{aligned}$$

ce qui permet d'établir la demande de travail dans les différents secteurs :

$$\begin{aligned} \frac{L_X}{L} &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \left(1 + \frac{M}{a_Z} \right) \\ \frac{L_Z}{L} &= \left(\frac{\alpha_Z}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{M}{a_Z}. \end{aligned}$$

A l'équilibre autarcique on a alors $p_Z/p_X = a_X/a_Z$ et

$$\begin{aligned} X &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) a_X + \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{a_X}{a_Z} M, \\ Y &= 0, \\ Z &= \left(\frac{\alpha_Z}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) a_Z - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) M. \end{aligned}$$

1.4.2.4 Les trois biens sont produits

En autarcie, la demande nationale est pourvue par l'offre nationale si bien qu'à l'équilibre, si les trois biens sont consommés et produits, on a

$$\begin{aligned} \alpha_X \frac{R + p_Y m + p_Z M}{p_X} &= a_X \frac{L_X}{L}, \\ \alpha_Y \frac{R + p_Y m + p_Z M}{p_Y} - m &= a_Y \frac{L_Y}{L}, \\ \alpha_Z \frac{R + p_Y m + p_Z M}{p_Z} - M &= a_Z \frac{L_Z}{L}. \end{aligned}$$

Par ailleurs, l'équilibre sur le marché de l'emploi, supposé concurrentiel, requiert que la productivité marginale du travail soit la même dans tous les secteurs si bien que

$$w = p_X a_X = p_Y a_Y = p_Z a_Z$$

et les revenus du travail d'un ménage s'élèvent à $R = w = p_X a_X = p_Y a_Y = p_Z a_Z$. Par suite, si tous les biens sont consommés, l'offre de travail se répartie comme suit :

$$\begin{aligned}\frac{L_X}{L} &= \alpha_X \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z} \right), \\ \frac{L_Y}{L} &= \alpha_Y \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z} \right) - \frac{m}{a_Y}, \\ \frac{L_Z}{L} &= \alpha_Z \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z} \right) - \frac{M}{a_Z}.\end{aligned}$$

On peut donc en déduire qu'à l'équilibre, en autarcie, si tous les biens sont consommés, les prix relatifs des biens Y et Z sont donnés par

$$\begin{aligned}p_Y/p_X &= a_X/a_Y, \\ p_Z/p_X &= a_X/a_Z,\end{aligned}$$

et la consommation des ménages par

$$X = \alpha_X a_X \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z} \right), \quad (1.13)$$

$$Y = \alpha_Y a_Y \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z} \right) - m, \quad (1.14)$$

$$Z = \alpha_Z a_Z \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z} \right) - M. \quad (1.15)$$

1.4.2.5 Les quatre cas

Pour résumer, il y a quatre cas :

	$a_Y < \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Y} \right) m$	$a_Y \geq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Y} \right) m$
$a_Z < \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z} \right) M$	$\begin{aligned}X &= a_X, \\ Y &= 0, \\ Z &= 0.\end{aligned}$	$\begin{aligned}X &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \left(1 + \frac{m}{a_Y} \right) a_X, \\ Y &= \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) a_Y - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) m, \\ Z &= 0.\end{aligned}$
$a_Z \geq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z} \right) M$	$\begin{aligned}X &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) a_X + \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{a_X}{a_Z} M, \\ Y &= 0, \\ Z &= \left(\frac{\alpha_Z}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) a_Z - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) M.\end{aligned}$	$\begin{aligned}X &= \alpha_X a_X \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z} \right), \\ Y &= \alpha_Y a_Y \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z} \right) - m, \\ Z &= \alpha_Z a_Z \left(1 + \frac{m}{a_Y} + \frac{M}{a_Z} \right) - M.\end{aligned}$

1.4.3 Équilibre avec commerce international

On suppose maintenant qu'il y a ouverture des frontières et que, le pays étant petit au regard du reste du monde, le commerce s'établit en utilisant les prix internationaux p_X^* ,

p_Y^* et p_Z^* . On suppose également dans ce modèle, qu'il n'y a pas de barrières aux échanges entre les pays : le commerce est exercé librement sans droit de douane et aucun frais de transport. Par suite, les prix sur le marché intérieur s'établissent au même niveau que ceux du marché extérieur (à l'international).

1.4.3.1 Avantage comparatif sur le bien X

Supposons que le petit pays à un avantage comparatif sur le bien X et ce bien seulement, c'est-à-dire que

$$\begin{aligned} p_Y^*/p_X^* &< a_X/a_Y, \\ p_Z^*/p_X^* &< a_X/a_Z. \end{aligned}$$

Étant donné les prix internationaux, la productivité marginale du travail dans le secteur du bien X est toujours supérieure à celle dans les deux autres secteurs de production :

$$\begin{aligned} p_X^* \frac{\partial X}{\partial L_X} &= p_X^* a_X > p_Y^* a_Y = p_Y^* \frac{\partial Y}{\partial L_Y}, \\ p_X^* \frac{\partial X}{\partial L_X} &= p_X^* a_X > p_Z^* a_Z = p_Z^* \frac{\partial Z}{\partial L_Z}. \end{aligned}$$

Donc, toute la production se concentre sur celle du bien X et les revenus d'un ménage s'écrivent donc :

$$R = w = p_X^* a_X. \quad (1.16)$$

Consommation du seul bien X L'étude de la demande a permis de mettre en évidence un revenu critique minimum pour que les ménages envisagent l'achat du bien Y et/ou du bien Z et ne consacrent pas l'ensemble de leurs revenus à l'achat du bien X . L'expression de ce revenu critique telle que fournie en (1.12) combinée à l'équation (1.16) permet d'établir qu'un ménage consacra tous ses revenus à l'achat du bien X (qui est produit localement) lorsque

$$a_X \leq \inf \left\{ \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X} m \right); \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X} M \right) \right\}. \quad (1.17)$$

Malgré l'ouverture des frontières, la consommation n'est pas différente de celle observée en autarcie :

$$X = a_X,$$

et les deux autres biens (Y et/ou Z) ne sont accessibles. En pratique, il n'y a donc pas d'échanges commerciaux, malgré l'avantage relatif dans la production du bien X .

Consommation des biens X et Y Supposons que $(p_Y^*/\alpha_Y)m < (p_Z^*/\alpha_Z)M$ si bien que le seuil identifié en (1.17) est donné par $[(p_Y^*/\alpha_Y)/(p_X^*/\alpha_X)]m$. Si

$$\left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X}m\right) < a_X < \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X}m\right) + \left(1 + \frac{\alpha_Y}{\alpha_X}\right) \left[\left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X}M\right) - \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X}m\right)\right]$$

alors les biens X et Y sont tous deux consommés, mais le bien Z ne l'est pas. Plus précisément, le panier de consommation est donné par :

$$\begin{aligned} X^c &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y}\right) \frac{p_X^*a_X + p_Y^*m}{p_X^*}; \\ Y^c &= \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y}\right) \frac{p_X^*a_X + p_Y^*m}{p_Y^*} - m; \end{aligned}$$

et $Z^c = 0$. La production nationale étant réduite à celle du bien X ($X^p = a_X$), la quantité

$$X^p - X^c = \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y}\right) \left[a_X - \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X}m\right)\right]$$

est exportée vers les marchés internationaux, alors que la quantité

$$Y^c = \left(\frac{p_X^*}{p_Y^*}\right) \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y}\right) \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X}m\right)$$

est importée.

Consommation des 3 biens X , Y et Z . Toujours sous l'hypothèse $(p_Y^*/\alpha_Y)m < (p_Z^*/\alpha_Z)M$, lorsque

$$a_X > \frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X}M + \frac{\alpha_Y}{p_X^*} [(p_Z^*/\alpha_Z)M - (p_Y^*/\alpha_Y)m]$$

les trois biens sont consommés. On a alors :

$$\begin{aligned} X^c &= \alpha_X \frac{p_X^*a_X + p_Y^*m + p_Z^*M}{p_X^*} = \alpha_X a_X + \frac{p_Y^*m + p_Z^*M}{p_X^*/\alpha_X}; \\ Y^c &= \alpha_Y \frac{p_X^*a_X + p_Y^*m + p_Z^*M}{p_Y^*} - m; \\ Z^c &= \alpha_Z \frac{p_X^*a_X + p_Y^*m + p_Z^*M}{p_Z^*} - M. \end{aligned}$$

Puisque la production est toujours donnée par $X^p = a_X$, la quantité

$$X^p - X^c = (1 - \alpha_X) a_X - \frac{p_Y^*m + p_Z^*M}{p_X^*/\alpha_X}$$

est exportée vers les marchés internationaux. Le produit de ces exportations

$$p_X^* [X^p - X^c] = p_X^* \left(\alpha_Y \left[a_X - \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X} \right) m \right] + \alpha_Z \left[a_X - \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X} \right) M \right] \right)$$

est utilisé pour importer les biens Y et Z dans la quantités suivantes :

$$\begin{aligned} Y^I = Y^c &= \alpha_Y \frac{p_X^* a_X + p_Y^* m + p_Z^* M}{p_Y^*} - m \\ &= \frac{1}{p_Y^*} \left(\alpha_Y p_X^* \left[a_X - \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X} \right) m \right] + \alpha_Y \alpha_Z [(p_Z^*/\alpha_Z) M - (p_Y^*/\alpha_Y) m] \right) \\ Z^I = Z^c &= \alpha_Z \frac{p_X^* a_X + p_Y^* m + p_Z^* M}{p_Z^*} - M, \\ &= \frac{1}{p_Z^*} \left(\alpha_Z p_X^* \left[a_X - \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X} \right) M \right] - \alpha_Y \alpha_Z [(p_Z^*/\alpha_Z) M - (p_Y^*/\alpha_Y) m] \right). \end{aligned}$$

Augmentation de la productivité du secteur agricole et sentier d'expansion

Quelles sont les conséquences d'une amélioration de la productivité dans le secteur agricole, c'est à dire dans notre modèle, d'une augmentation de a_X ?

Toujours sous l'hypothèse $(p_Y^*/\alpha_Y) m < (p_Z^*/\alpha_Z) M$ lorsque $a_X \leq [(p_Y^*/\alpha_Y) / (p_X^*/\alpha_X)] m$, l'ensemble des revenus est consacré à la consommation du bien X . Formellement,

$$\theta_X = 1.$$

Lorsque

$$\begin{aligned} \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X} m \right) < a_X < \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X} m \right) + \left(1 + \frac{\alpha_Y}{\alpha_X} \right) \left[\left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X} M \right) - \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X} m \right) \right], \\ < \left(1 + \frac{\alpha_Y}{\alpha_X} \right) \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X} M \right) - \frac{\alpha_Y}{\alpha_X} \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X} m \right) \end{aligned}$$

les part des dépenses dans le revenu total pour les bien X et Y s'écrit respectivement :

$$\begin{aligned} \theta_X &= \frac{p_X^* X^c}{p_X^* a_X} = \frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} + \frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y} \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X} \right) \frac{m}{a_X}, \\ \theta_Y &= \frac{p_Y^* Y^c}{p_X^* a_X} = \frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y} \left[1 - \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X} \right) \frac{m}{a_X} \right]. \end{aligned}$$

Finalement, lorsque

$$a_X > \frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X} M + \frac{\alpha_Y}{p_X^*} [(p_Z^*/\alpha_Z) M - (p_Y^*/\alpha_Y) m],$$

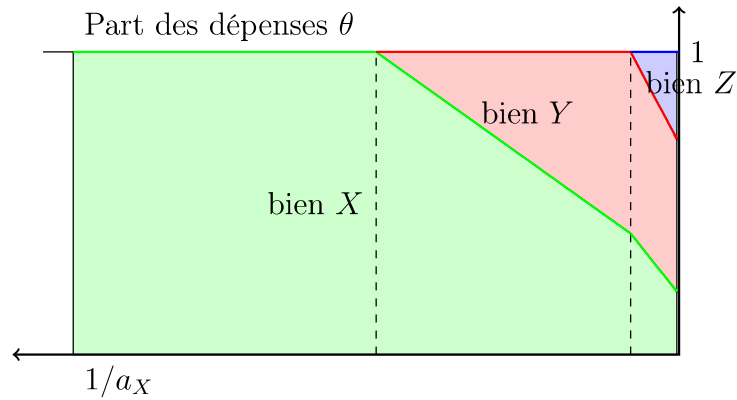


FIGURE 1.3 – **Sentier d'expansion** : Part des dépenses consacrées aux 3 biens lorsque la productivité a_X augmente

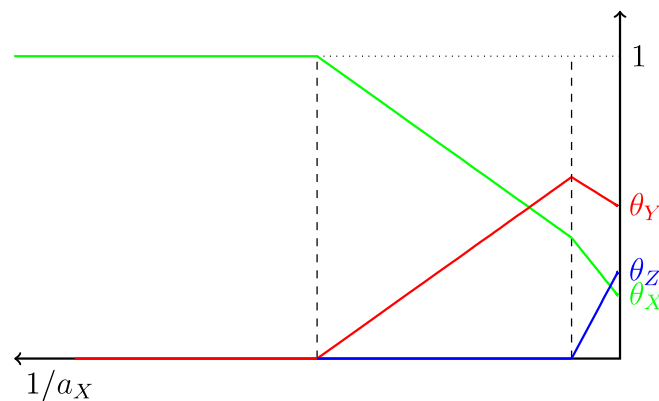


FIGURE 1.4 – **Sentier d'expansion** : Part des dépenses θ consacrées aux 3 biens lorsque la productivité a_X augmente

la part des dépenses dans chacun des 3 biens s'écrit respectivement :

$$\begin{aligned}\theta_X &= \alpha_X + \alpha_Y \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y m}{p_X^*/\alpha_X a_X} \right) + \alpha_Z \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z M}{p_X^*/\alpha_X a_X} \right) \\ \theta_Y &= \alpha_Y \left[1 - \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y m}{p_X^*/\alpha_X a_X} \right) \right] + \frac{\alpha_Y \alpha_Z}{\alpha_X} \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z M}{p_X^*/\alpha_X a_X} - \frac{p_Y^*/\alpha_Y m}{p_X^*/\alpha_X a_X} \right) \\ \theta_Z &= \alpha_Z \left[1 - \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z M}{p_X^*/\alpha_X a_X} \right) \right] - \frac{\alpha_Y \alpha_Z}{\alpha_X} \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z M}{p_X^*/\alpha_X a_X} - \frac{p_Y^*/\alpha_Y m}{p_X^*/\alpha_X a_X} \right).\end{aligned}$$

1.4.3.2 Avantage comparatif sur le bien Z

Supposons que le petit pays à un avantage comparatif sur le bien Z et ce bien seulement, c'est-à-dire que

$$\begin{aligned}p_X^*/p_Z^* &< a_Z/a_X, \\ p_Y^*/p_Z^* &< a_Z/a_Y.\end{aligned}$$

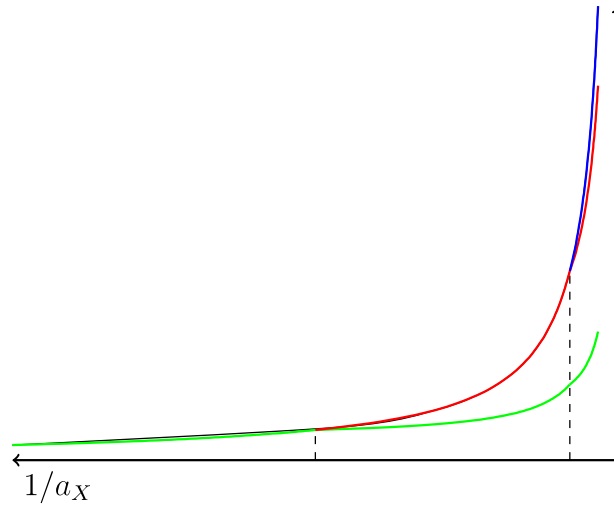


FIGURE 1.5 – **Sentier d’expansion** : Distribution de la consommation lorsque la productivité a_X augmente

Étant donné les prix internationaux, la productivité marginale du travail dans le secteur du bien Z est toujours supérieure à celle dans les deux autres secteurs de production :

$$\begin{aligned} p_Z^* \frac{\partial Z}{\partial L_Z} &= p_Z^* a_Z > p_X^* a_X = p_X^* \frac{\partial X}{\partial L_X}, \\ p_Z^* \frac{\partial Z}{\partial L_Z} &= p_Z^* a_Z > p_Y^* a_Y = p_Y^* \frac{\partial Y}{\partial L_Y}. \end{aligned}$$

Donc, toute la production se concentre sur celle du bien Z et les revenus d’un ménage s’écrivent donc :

$$R = w = p_Z^* a_Z. \quad (1.18)$$

Consommation du seul bien X L’étude de la demande a permis de mettre en évidence un revenu critique minimum pour que les ménages envisagent l’achat du bien Y et/ou du bien Z et ne consacrent pas l’ensemble de leurs revenus à l’achat du bien X . L’expression de ce revenu critique telle que fournie en (1.12) combinée à l’équation (1.18) permet d’établir qu’un ménage consacrerà tous ses revenus à l’achat du bien X (qui est produit localement) lorsque

$$a_Z \leq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z} \right) \inf \left\{ \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_Z^*/\alpha_Z} m \right); (M) \right\}. \quad (1.19)$$

Sa consommation sera alors

$$X^c = \left(\frac{p_Z^*}{p_X^*} \right) a_Z,$$

qui est nécessairement supérieure à celle qu’il y aurait en autarcie, $X^A = a_X$.

En conclusion, si un pays a un avantage comparatif dans la production du bien Z , même quand il reste pauvre et qu’il ne peut se permettre de consommer les biens X et Y , il va toujours tirer des bénéfices des changes commerciaux et du fait de se spécialiser dans

la production du bien Z . A la différence des pays ayant un avantage comparatif dans la production du bien X , dont le taux d'ouverture est nul quand ils sont trop pauvres, ces pays ont au contraire un taux d'ouverture maximum.

Consommation des biens X et Y Supposons que $(p_Y^*/\alpha_Y) m < (p_Z^*/\alpha_Z) M$ si bien que le seuil identifié en (1.19) est donné par $(\alpha_X/\alpha_Z) [(p_Y^*/\alpha_Y) / (p_Z^*/\alpha_Z)] m$. Si

$$\left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z}\right) \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_Z^*/\alpha_Z}\right) m < a_Z < \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z}\right) \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_Z^*/\alpha_Z}\right) m + \left(\frac{1-\alpha_Z}{\alpha_Z}\right) \left[M - \frac{(p_Y^*/\alpha_Y)}{(p_Z^*/\alpha_Z)} m\right],$$

alors les biens X et Y sont consommés. Puisque le pays s'est spécialisé dans la production du bien Z , qui est totalement exporté, l'ensemble de la consommation est importée. On a :

$$\begin{aligned} X^c &= \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_X^*/\alpha_X}\right) m + \left(\frac{\alpha_Z}{1-\alpha_Z}\right) \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X}\right) \left[a_Z - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z}\right) \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_Z^*/\alpha_Z}\right) m\right] \\ Y^c &= \left(\frac{\alpha_Z}{1-\alpha_Z}\right) \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_Y^*/\alpha_Y}\right) \left[a_Z - \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z}\right) \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_Z^*/\alpha_Z}\right) m\right]. \end{aligned}$$

Évidemment, puisque seul le bien Z est produit, tous ces biens sont importés.

Consommation de tous les biens Toujours sous l'hypothèse $(p_Y^*/\alpha_Y) m < (p_Z^*/\alpha_Z) M$, si

$$a_Z \geq \left(\frac{1}{\alpha_Z}\right) \left[(1-\alpha_Z) M - \alpha_Y \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_Z^*/\alpha_Z}\right) m\right]$$

alors la consommation à l'équilibre est

$$\begin{aligned} X^c &= \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X}\right) M + \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_X^*/\alpha_X}\right) \left\{ \alpha_Z a_Z - \left[(1-\alpha_Z) M - \alpha_Y \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_Z^*/\alpha_Z}\right) m\right] \right\} \\ Y^c &= \left[\left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_Y^*/\alpha_Y}\right) M - m\right] + \left(\frac{p_Z^*/\alpha_Z}{p_Y^*/\alpha_Y}\right) \left\{ \alpha_Z a_Z - \left[(1-\alpha_Z) M - \alpha_Y \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_Z^*/\alpha_Z}\right) m\right] \right\}, \\ Z^c &= \left\{ \alpha_Z a_Z - \left[(1-\alpha_Z) M - \alpha_Y \left(\frac{p_Y^*/\alpha_Y}{p_Z^*/\alpha_Z}\right) m\right] \right\} \end{aligned}$$

1.5 Conclusion

Une relation pertinente existe entre le taux d'ouverture économique, la consommation et les revenus des ménages. Cette relation est influencée par les niveaux de revenu des ménages et par la nature des biens consommés.

Les ménages à revenu faible ou modéré ont tendance à consacrer une plus grande partie de leurs revenus à la consommation de biens essentiels. Ces biens essentiels sont souvent produits localement ou nationalement. En conséquence, lorsque les ménages ont des revenus faibles, le taux d'ouverture économique tend à être faible, voire nul, car la consommation se concentre sur les biens produits localement.

Le taux d'ouverture économique varie en fonction de la nature des biens consommés. Les biens essentiels ont tendance à être produits localement ou nationalement, réduisant ainsi la dépendance aux importations. En revanche, pour les biens non essentiels ou les biens de consommation plus élevée, la dépendance aux importations peut être plus élevée, ce qui se traduit par un taux d'ouverture économique plus élevé.

Le niveau de revenu des ménages et la nature des biens consommés influencent également les échanges commerciaux d'un pays. Les pays à revenu faible et les pays en développement ont souvent des taux d'ouverture économique plus bas en raison de la prévalence de la consommation de biens essentiels.

Il est important de noter que cette relation entre le taux d'ouverture économique, la consommation et les revenus des ménages peut évoluer à mesure que les économies se développent et que les niveaux de revenu augmentent. Les pays qui diversifient leur économie et développent des secteurs de production de biens non essentiels peuvent voir leur taux d'ouverture économique augmenter. Cette diversification peut également contribuer à la croissance économique en créant de nouvelles opportunités d'exportation et en réduisant la dépendance aux importations.

À mesure que les revenus des ménages augmentent, leur capacité à consommer des biens non essentiels s'accroît. Cela peut inclure des biens de luxe, des biens durables ou des produits manufacturés. Dans cette situation, le taux d'ouverture économique peut augmenter, car les ménages commencent à importer davantage de biens non essentiels, ce qui élargit le spectre des échanges commerciaux.

À un certain stade de croissance économique et de richesse des ménages, il peut y avoir une tendance à la réduction du taux d'ouverture. Cela se produit lorsque la capacité de production nationale devient plus diversifiée et capable de répondre à une plus grande partie des besoins de consommation intérieure. Les importations de biens essentiels peuvent diminuer en proportion par rapport à la production nationale, entraînant ainsi une réduction du taux d'ouverture.

1.6 Annexe

1.6.1 Calcul de la demande : cas de deux biens

Les ménages ont des préférences représentées par la fonction d'utilité suivante :

$$U(X, Y) = \alpha \log(X) + (1 - \alpha) \log(m + Y).$$

1.6.1.1 Seul le bien X est consommé :

Une unité monétaire consacrée à l'acquisition du bien X procure une utilité marginale

$$\frac{1}{p_X} \frac{\partial U}{\partial X} = \frac{1}{p_X} \frac{\alpha}{X}; \quad (1.20)$$

Une unité monétaire consacrée à l'acquisition du bien Y procure une utilité marginale

$$\frac{1}{p_Y} \frac{\partial U}{\partial Y} = \frac{1}{p_Y} \frac{1 - \alpha}{m + Y}. \quad (1.21)$$

Tant que la première est supérieure à la seconde, on achète *seulement* du bien X . Dans ce cas, on a donc

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, R) &= \frac{R}{p_X}, \\ Y(p_X, p_Y, R) &= 0. \end{aligned}$$

Il est aisé de montrer que³ pour que le consommateur préfère renoncer au bien Y on doit avoir

$$R < R_c = p_Y \frac{\alpha}{1 - \alpha} m, \quad (1.22)$$

un cas dit de « solution en coin ».

1.6.1.2 Le revenu est suffisant pour que les deux biens soient consommés.

Si le revenu du consommateur dépasse le revenu minimum (1.22), le consommateur se portera acquéreur du panier de biens (X, Y) dont les quantités sont déterminées de manière classique par les deux équations :

$$\frac{\partial U / \partial X}{\partial U / \partial Y} = \frac{p_X}{p_Y}, \quad (1.23)$$

$$p_X X + p_Y Y = R. \quad (1.24)$$

3. Il suffit de remplacer X par R/p_X dans l'équation (1.20) et d'écrire $Y = 0$ dans l'équation (1.21).

De simples calculs permettent d'établir que la solution du système (1.23)-(1.24) est donnée par :

$$X(p_X, p_Y, R) = \alpha \frac{R + p_Y m}{p_X},$$

$$Y(p_X, p_Y, R) = (1 - \alpha) \frac{R + p_Y m}{p_Y} - m.$$

1.6.2 Calcul de la demande : cas de trois biens

Les ménages ont des préférences représentées par la fonction d'utilité suivante :

$$U(X, Y, Z) = \alpha_X \ln X + \alpha_Y \ln(m + Y) + \alpha_Z \ln(M + Z)$$

où m et M sont paramètres positifs qui déterminent les caractères secondaires de Y et Z . On note également que : $\alpha_X + \alpha_Y + \alpha_Z = 1$ et $0 < m < M$.

Soit le lagrangien

$$\mathcal{L} = U(X, Y, Z) + \lambda [R - (p_X X + p_Y Y + p_Z Z)] + \lambda_X X + \lambda_Y Y + \lambda_Z Z$$

Les trois conditions du premier ordre associées au programme du consommateur s'écrivent

$$\partial \mathcal{L} / \partial X = (\partial U / \partial X) - \lambda p_X + \lambda_X, \quad (1.25)$$

$$\partial \mathcal{L} / \partial Y = (\partial U / \partial Y) - \lambda p_Y + \lambda_Y, \quad (1.26)$$

$$\partial \mathcal{L} / \partial Z = (\partial U / \partial Z) - \lambda p_Z + \lambda_Z. \quad (1.27)$$

L'utilité marginale des biens X , Y , et Z s'écrit respectivement

$$\partial U / \partial X = \alpha_X / X,$$

$$\partial U / \partial Y = \alpha_Y / (m + Y),$$

$$\partial U / \partial Z = \alpha_Z / (M + Z).$$

On montre d'abord qu'il est impossible d'avoir $X = 0$. En effet, $\lim_{X \rightarrow 0} (\partial U / \partial X) = \lim_{X \rightarrow 0} (\alpha_X / X) = +\infty$ ce qui est incompatible avec $(\partial \mathcal{L} / \partial X) = 0$. Donc, $X > 0$ et

$$\lambda_X = 0.$$

Par suite, l'équation (1.25) se ré-écrit :

$$\frac{\alpha_X}{X} = \lambda p_X. \quad (1.28)$$

1.6.2.1 On consomme seulement du bien X

Si $Y = Z = 0$, alors $X = R/p_X$ et $\lambda_Y > 0$ et $\lambda_Z > 0$. Donc

$$\lambda = \frac{\alpha_X}{p_X X} = \frac{\alpha_X}{R} \quad (1.29)$$

Pour que cela soit compatible avec (1.26) et (1.27), il faut que

$$\begin{aligned} \frac{\alpha_Y}{m} &< \lambda p_Y = \frac{\alpha_X}{R} p_Y, \\ \frac{\alpha_Z}{M} &< \lambda p_Z = \frac{\alpha_X}{R} p_Z. \end{aligned}$$

ou encore

$$\begin{aligned} R &< \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Y} \right) p_Y m, \\ R &< \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z} \right) p_Z M. \end{aligned}$$

On a alors $\lambda_Y = (\alpha_X/R) p_Y - (\alpha_Y/m)$ et $\lambda_Z = (\alpha_X/R) p_Z - (\alpha_Z/M)$. En d'autres termes, tant que

$$R \leq \alpha_X \inf \left\{ \left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right); \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right) \right\} = \underline{R}(p_Y, p_Z) \quad (1.30)$$

alors la demande s'écrit :

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \frac{R}{p_X}; \\ Y(p_X, p_Y, p_Z, R) &= 0; \\ Z(p_X, p_Y, p_Z, R) &= 0. \end{aligned}$$

1.6.2.2 Seul le bien Z n'est pas consommé

On fait maintenant l'hypothèse que

$$\left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right) < \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right). \quad (1.31)$$

si bien que la condition (1.30) se ré-écrit :

$$R \leq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Y} \right) p_Y m = \underline{R}(p_Y, p_Z).$$

Supposons maintenant que $Y > 0$ et $Z = 0$ – si bien que $\lambda_Y = 0$ et $\lambda_Z > 0$. Les équations

(1.25) et (1.26) se ré-écrivent alors

$$\begin{aligned}\frac{\alpha_X}{X} &= \lambda p_X, \\ \frac{\alpha_Y}{m+Y} &= \lambda p_Y,\end{aligned}$$

ou encore

$$\begin{aligned}(\alpha_X/\lambda) &= p_X X, \\ (\alpha_Y/\lambda) &= p_Y (m+Y).\end{aligned}$$

Puisque $Z = 0$, on sait que $R = p_X X + p_Y Y$ et donc

$$(\alpha_X/\lambda) + (\alpha_Y/\lambda) - p_Y m = R$$

si bien que

$$\lambda = \frac{\alpha_X + \alpha_Y}{R + p_Y m}. \quad (1.32)$$

Pour que cela soit compatible avec (1.27), il faut que

$$\frac{\alpha_Z}{M} < \lambda p_Z = \frac{\alpha_X + \alpha_Y}{R + p_Y m} p_Z$$

ou encore

$$\begin{aligned}R &< \left(\frac{\alpha_X + \alpha_Y}{\alpha_Z} \right) p_Z M - p_Y m \\ &= \alpha_X \left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right) + (\alpha_X + \alpha_Y) \left[\frac{p_Z M}{\alpha_Z} - \frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right] = \bar{R}_{X,Y}(p_Y, p_Z).\end{aligned}$$

Si donc

$$\alpha_X \left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right) \leq R \leq \alpha_X \left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right) + (\alpha_X + \alpha_Y) \left[\left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right) - \left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right) \right],$$

alors les conditions du premier ordre associée aux biens X et Y s'écrivent

$$\begin{aligned}X &= \left(\frac{\alpha_X}{p_X} \right) \frac{1}{\lambda} = \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \frac{R + p_Y m}{p_X}, \\ m + Y &= \left(\frac{\alpha_Y}{p_Y} \right) \frac{1}{\lambda} = \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \frac{R + p_Y m}{p_Y},\end{aligned}$$

et la demande est donnée par :

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \frac{R + p_Y m}{p_X}; \\ Y(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \left(\frac{\alpha_Y}{\alpha_X + \alpha_Y} \right) \frac{R + p_Y m}{p_Y} - m; \\ Z(p_X, p_Y, p_Z, R) &= 0. \end{aligned}$$

1.6.2.3 Seul le bien Y n'est pas consommé

On fait maintenant l'hypothèse que

$$\left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right) > \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right). \quad (1.33)$$

si bien que la condition (1.30) se ré-écrit :

$$R \leq \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_Z} \right) p_Z M = \underline{R}(p_Y, p_Z).$$

On fait donc l'hypothèse que $Y = 0$ et $Z > 0$ – si bien que $\lambda_Y > 0$ et $\lambda_Z = 0$. Les équations (1.25) et (1.27) se ré-écrivent alors

$$\begin{aligned} \frac{\alpha_X}{X} &= \lambda p_X, \\ \frac{\alpha_Z}{M + Z} &= \lambda p_Z, \end{aligned}$$

ou encore

$$\begin{aligned} (\alpha_X/\lambda) &= p_X X, \\ (\alpha_Z/\lambda) &= p_Z (M + Z). \end{aligned}$$

Puisque $Y = 0$, on sait que $R = p_X X + p_Z Z$ et donc

$$(\alpha_X/\lambda) + (\alpha_Z/\lambda) - p_Z M = R$$

si bien que

$$\lambda = \frac{\alpha_X + \alpha_Z}{R + p_Z M}. \quad (1.34)$$

Pour que cela soit compatible avec (1.26), il faut que

$$\frac{\alpha_Y}{m} < \lambda p_Y = \frac{\alpha_X + \alpha_Z}{R + p_Z M} p_Y$$

ou encore

$$\begin{aligned} R &< \left(\frac{\alpha_X + \alpha_Z}{\alpha_Y} \right) p_Y m - p_Z M \\ &= \alpha_X \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right) + (\alpha_X + \alpha_Z) \left[\left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right) - \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right) \right] = \bar{R}_{X,Z}(p_Y, p_Z). \end{aligned}$$

Si donc

$$\alpha_X \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right) < R \leq \alpha_X \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right) + (\alpha_X + \alpha_Z) \left[\left(\frac{p_Y m}{\alpha_Y} \right) - \left(\frac{p_Z M}{\alpha_Z} \right) \right],$$

alors les conditions du premier ordre associée aux biens X et Y s'écrivent

$$\begin{aligned} X &= \left(\frac{\alpha_X}{p_X} \right) \frac{1}{\lambda} = \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{R + p_Z M}{p_X}, \\ M + Z &= \left(\frac{\alpha_Z}{p_Z} \right) \frac{1}{\lambda} = \left(\frac{\alpha_Z}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{R + p_Z M}{p_Z}, \end{aligned}$$

et la demande est donnée par :

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \left(\frac{\alpha_X}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{R + p_Z M}{p_X}; \\ Y(p_X, p_Y, p_Z, R) &= 0; \\ Z(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \left(\frac{\alpha_Z}{\alpha_X + \alpha_Z} \right) \frac{R + p_Z M}{p_Z} - M. \end{aligned}$$

1.6.2.4 Tous les biens sont consommés

Finalement, dans le cas où $R > \bar{R}(p_Y; p_Z)$, les trois biens seront consommés. Par suite $\lambda_X = \lambda_Y = \lambda_Z = 0$. Les CPOs (1.25)-(1.27) se ré-écrivent alors

$$\begin{aligned} \frac{1}{\lambda} \alpha_X &= p_X X, \\ \frac{1}{\lambda} \alpha_Y &= p_Y (m + Y), \\ \frac{1}{\lambda} \alpha_Z &= p_Z (M + Z). \end{aligned}$$

On sait que $R = P_X X + P_Y Y + P_Z Z$ et donc

$$R = \frac{1}{\lambda} (\alpha_X + \alpha_Y + \alpha_Z) - (p_Y m + p_Z M)$$

ou encore

$$\lambda = \frac{1}{R + p_Y m + p_Z M}.$$

On obtient donc

$$\begin{aligned} X(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \alpha_X \frac{R + p_Y m + p_Z M}{p_X}; \\ Y(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \alpha_Y \frac{R + p_Y m + p_Z M}{p_Y} - m; \\ Z(p_X, p_Y, p_Z, R) &= \alpha_Z \frac{R + p_Y m + p_Z M}{p_Z} - M. \end{aligned}$$

1.7 Références

1. Bond, E. W., Iwasa, K., & Nishimura, K. (2011). A dynamic two country Heckscher–Ohlin model with non-homothetic preferences. *Economic Theory*, 48(1), 171-204. www.persee.fr/doc/econ_0559_1990_num_197_1_4057
2. Carlin, A. (2013). Les effets de la consommation de luxe sur la croissance économique : approches par les préférences non-homothétiques. *Innovations*, 41(2), 51-70.
3. Dornbusch, R., Fischer, S., & Samuelson, P. A. (1977). Comparative advantage, trade, and payments in a Ricardian model with a continuum of goods. *The American Economic Review*, 67(5), 823-839.
4. Dunning, J. H., & Rugman, A. M. (1985). The influence of Hymer's dissertation on the theory of foreign direct investment. *The American Economic Review*, 75(2), 228-232.
4. Echevarria, C. (2000). Non-homothetic preferences and growth. *Journal of International Trade & Economic Development*, 9(2), 151-171.
5. Foellmi, R., Hepenstrick, C., & Zweimüller, J. (2010). Préférences non homothétiques, importations parallèles et marge extensive du commerce international.
6. Gouel, C., & Salman, H. (2008). Commerce international et transports : tendances du passé et prospective 2020. CEPII.
6. Guivarch, C., & Taconet, N. (2020). Inégalités mondiales et changement climatique. *Revue de l'OFCE*, 165(1), 35-70.
7. Harrison, A., McLaren, J., & McMillan, M. (2011). Recent perspectives on trade and inequality. *Annu. Rev. Econ.*, 3(1), 261-289.
8. Heckscher, E.F., Ohlin, B.G., Flam, H., & Flanders, M.J. (1991). Heckscher-Ohlin Trade Theory.
9. Heckscher, E. F. (2013). *Mercantilism*. Routledge.
10. Hymer, S. H. (1968). La grande " corporation " multinationale : Analyse de certaines raisons qui poussent à l'intégration internationale des affaires. *Revue économique*, 949-973.

11. Justin, C., Thibault, F., James, R. M. (2014). International Trade Puzzles : A Solution Linking Production and Preferences , *The Quarterly Journal of Economics*, Volume 129, Issue 3, Pages 1501–1552, <https://doi.org/10.1093/qje/qju010>
12. Krugman, P., & al. (2015). *Economie internationale*, 10 éd. Pearson, France.
13. Krugman, P. (1980). Scale economies, product differentiation, and the pattern of trade. *The American Economic Review*, 70(5), 950-959.
14. Kurokawa, Y. (2014). A survey of trade and wage inequality : anomalies, resolutions and new trends. *Journal of Economic Surveys*, 28(1), 169-193.
15. Linder, S. B. (1961). *An essay on trade and transformation* (pp. 82-109). Stockholm : Almqvist & Wiksell.
16. Matsuyama, K. (2000). A ricardian model with a continuum of goods under nonhomothetic preferences : Demand complementarities, income distribution, and north-south trade. *Journal of political Economy*, 108(6), 1093-1120.
17. Mellinger, AD, Sachs, JD et Gallup, JL (2000). Climat, proximité côtière et développement. *Le manuel d'Oxford de géographie économique* , 169 , 194.
18. Pöyhönen, P. (1963). A tentative model for the volume of trade between countries. *Weltwirtschaftliches archiv*, 93-100.
19. Posner, M. V. (1961). International trade and technical change. *Oxford economic papers*, 13(3), 323-341.
20. Romer, P. (1991). Progrès technique endogène. *Annales d'Économie et de Statistique*, 1-32.
21. Richardson, J. D. (1995). Income inequality and trade : how to think, what to conclude. *Journal of economic perspectives*, 9(3), 33-55.
22. Romer, P. (1991). Progrès technique endogène. *Annales d'Économie et de Statistique*, 1-32.
23. Smith, A. (1776). *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations* : Volume One. London : printed for W. Strahan ; and T. Cadell, 1776.
24. Tchamourliyski, Y. (2002). *Distance et commerce bilatéral : le rôle des préférences non homothétiques*. Manuscrit du Boston College.
25. Tinbergen J. (1962), *Shaping the World Economy : Suggestions for an International Economic Policy*, New York, NY : Twentieth Century Fund.
26. Vernon, R. (1992). International investment and international trade in the product cycle. In *International economic policies and their theoretical foundations* (pp. 415-435). Academic Press.

27. World Trade Organization. (2024). "Regional Trade Agreements Information System (RTA-IS)." Accessed February 16. <http://rtais.wto.org/UI/PublicMaintainRTAHome.aspx>
28. Wood, A. (1994). North-South trade, employment and inequality : changing fortunes in a skill-driven world. Clarendon Press.

Chapitre 2

L'envers de la spécialisation touristique

2.1 Introduction

Même si l'épidémie d'Ebola de 2014-2015 avait déjà mis en évidence les faiblesses de notre système de réponse global aux crises sanitaires (Moon et al., 2015) et poussé à de substantielles réformes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (Gostin et al., 2015), même si des organisations comme la 'Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies'¹ avaient déjà été mises en place, même si enfin des observateurs attentifs nous avaient avertis (e.g. Gates, 2018), notre planète n'était pas encore bien préparée au risque de pandémie en décembre 2019. Quoiqu'il en soit, indépendamment de leur niveau de 'préparation', tous les pays n'ont pas été frappés de la même manière, ne serait-ce que parce que la diffusion du virus n'est pas instantanée et qu'elle est généralement considérée comme reflétant essentiellement les mouvements de populations.² Certains pays ont donc eu davantage que d'autres la possibilité de ralentir et de limiter la pénétration du virus sur leur territoire.

A cet égard, les états insulaires de la Caraïbe pourraient apparaître comme étant relativement privilégiés. Protégés de par leur position géographique, leur caractère d'états indépendants les rend également dépourvus des mouvements structurels de personnes qui peuvent exister pour des territoires qui relèvent d'une autorité supérieure. De fait, le premier cas confirmé de Covid-19 parmi les 20 membres de la CARICOM³ remonte seulement au 10 mars 2020 (Hambleton et al., 2020), soit la veille de la date à laquelle le Covid-19 est officiellement qualifié de pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Il est vrai qu'un premier cas avait déjà été identifié le 1er mars en la personne d'un touriste en République Dominicaine⁴ (Murphy et al., 2020). Le tourisme, très important pour presque tous ces pays (Cannonier et Burke, 2019), a sans doute été un vecteur majeur de diffusion du COVID-19 (Hoarau, 2021). Cependant, les gouvernements des états de la Caraïbes ont réagi en général assez rapidement, restreignant les mouvements

1. En anglais 'Coalition for Epidemic Preparedness Innovations' ou CEPI

2. C'est notamment l'hypothèse de Craig (2020) qui analyse les risques d'importation du Covid-19 dans les îles du Pacifique à travers le transport aérien

3. La Communauté des Caraïbes (CARICOM) est un groupement régional de pays des Caraïbes qui inclut Antigua et Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, le Commonwealth de la Dominique, la Grenade, la Guyane, la Jamaïque, Haïti, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago. Les membres associés sont Anguilla, les Bermudes, les îles Vierges britanniques, les îles Caïmans, les îles Turques et Caïques.

4. La République Dominicaine n'est pas membre de la CARICOM, sans doute pour ne pas devoir se conformer à ses règles relatives à la libre circulation des personnes, même si elle est liée avec l'organisation par un traité de libre échange depuis une vingtaine d'années.

de population 27 jours, en moyenne, *avant* que le premier cas ne soit détecté sur leur territoire (Murphy et al., 2020). Au final, les pays de la Caraïbe se sont montrés bien plus efficaces à contenir la diffusion du virus que ceux d’Amérique Latine, pourtant atteints par le virus approximativement à la même période (Hambleton et al., 2020).

Cependant, la pandémie n’a pas seulement frappé par ses conséquences sanitaires. D’abord parce que les mesures prises par chaque pays pour en contenir les effets sont en général associées à d’important coûts pour ceux qui les édictent. Mais également parce que ces mêmes mesures ne sont pas sans conséquences pour les autres pays, surtout dans notre monde profondément interconnecté. Il est bon à cet égard de rappeler que la part du commerce international dans la production mondiale de richesses a dépassé les 50% en l’an 2000 et qu’elle oscille entre 55 et 60% depuis une dizaine d’années.

Les petites économies insulaires, quelle que soit la définition particulière utilisée, présentent d’importantes vulnérabilités (Guillaumont, 2010, Blancard et Hoarau, 2013).

Sans prétendre proposer ici une analyse aussi complète que dans ces études, nous notons qu’au cours de la décennie qui a précédé la crise sanitaire (2010-2019), le commerce international représentait 111% de la richesse produite dans les ‘petits pays’ - tels qu’ainsi définis par le groupe Banque Mondiale. En d’autres termes, toutes choses égales par ailleurs (et en particulier, indépendamment de leur caractère insulaire), les petites économies sont particulièrement dépendantes du commerce extérieur.

Par suite, les états insulaires de la Caraïbe ont été sans doute plus que d’autres relativement protégés de l’impact direct du virus mais davantage pénalisés économiquement par les mesures sanitaires prises de par le monde, et en particulier par les restrictions sur la circulation des personnes qui ont frappé de plein fouet l’industrie du tourisme sur laquelle repose en grande partie l’économie de la région.

Le but de cet article est d’identifier les premiers éléments de confirmation de cette thèse.

2.2 Revue de la littérature

La pandémie de 2019 a profondément modifié les structures socioéconomiques des États. Les impacts de cette crise sont manifestes et frappants. Les restrictions à la sortie et les mesures d’interdiction à l’entrée ont eu d’énormes conséquences sur les échanges de

biens et de services entre les pays. Ces répercussions se font sentir tant sur l'offre que sur la demande, touchant à la fois les grandes et les petites économies et affectant divers secteurs et branches d'activités économiques. Au niveau mondiale, l'impact de la crise est significatif de janvier 2019 (après l'annonce de la crise) à avril 2020, le PIB mondial a chuté de 19 % tandis que le commerce mondial a baissé de 25 % (Heyer, & Timbeau : 2020). La valeur ajoutée du tourisme et de ses sous-branches d'activités telles que : l'hébergement et la restauration ont diminué au cours de la période COVID-19.

Le secteur du tourisme a été durement touché. La pandémie de Covid-19 a radicalement bouleversé la situation en plongeant ce secteur dans une crise grave et sans précédent (Larab & Tebibel, 2022). Le tourisme, qui représentait près de 12 % du produit intérieur brut mondial, 7 % de l'investissement et 11 % de la main-d'œuvre, s'est rapidement effondré sous l'effet de la COVID-19 (Larab & Tebibel, 2022). Le poids économique du tourisme varie considérablement en fonction du volume des flux touristiques reçus et du degré de diversification des structures économiques des États.

Les grandes économies ont également connu des baisses d'activité. En 2020, le PIB de la Chine a enregistré un fort recul, passant de 2,3 %, par rapport aux années antérieures où il oscillait entre 6 et 7 %. La pandémie de 2019 a également eu des répercussions sur la croissance du PIB des États-Unis (-3,5 %), du Brésil (-4,4 %) et de la zone euro (-6,6 %) en 2020 par rapport aux deux années précédentes (2018 et 2019). Des économies émergentes telles que le Mexique (-4,4%), l'Inde (-7,3 %) et l'Argentine (-9,9 %) n'ont pas été épargnées non plus.

Le continent africain en particulier, la zone subsaharienne, les études démontre que la croissance de (2,4%) en 2019 passe à une fourchette entre -2,1 % et -5,1 % en 2020, ce qui constituera la première récession dans la région depuis 25 ans (Banque Mondiale : 2020). La pandémie frappe les plus grandes économies de la région (le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Angola) dans le contexte d'une faiblesse persistante de la croissance et des investissements, et d'un déclin des prix des matières premières. Dès le commencement de la crise, les prix du pétrole brut et des métaux industriels ont fortement baissé (de 50 et 11 % respectivement entre décembre 2019 et mars 2020).

Les études sur l'impact de la COVID-19 sont nombreuses et variées. Elles analysent de nombreuses problématiques et expliquent les retombées de la pandémie pour certains pays et groupes de pays, ainsi que pour certains secteurs économiques. En examinant l'effet

de la pandémie de 2019 et l'effondrement des prix internationaux du pétrole brut sur l'économie chinoise par exemple (Jia et al., 2021), il est observé que la pandémie a eu un impact négatif sur l'économie chinoise. En revanche, la baisse du prix du pétrole brut sur le marché international est favorable à la Chine, qui a intérêt à s'approvisionner en pétrole pour une relance économique dans la période post-COVID-19.

La vulnérabilité et l'inégalité des revenus des travailleurs dans le secteur du tourisme pendant la pandémie de 2019 ont été observées et analysées (Sun et al., 2022). Les femmes et les jeunes travailleurs sont doublement touchés au cours de la pandémie dans le secteur du tourisme. Les répercussions sur le tourisme mondial sont significativement négatives. Sur une population de 132 pays qui reçoivent des revenus du tourisme (Sun et al., 2022), la perte totale de revenus touristiques s'élève à 1,58 billion de dollars américains, soit 1,38 % des pertes de production mondiales. Cette perte de revenus correspond à une perte de 24 millions d'emplois directs dans le secteur du tourisme.

La répartition sectorielle indique que 9,5 millions de suppressions d'emplois (40%) concernent le commerce de détail et de gros (Sun, & al : 2022). Elle est suivie par 8,8 millions de suppressions d'emplois (37%) dans l'hébergement (UNWTO, 2022) et la restauration, 4,5 millions (19%) dans les transports et 1,1 million (5 %) dans les services à la personne⁵.

Selon les données de Sun et al. (2022), les pertes d'emplois touchent des destinations telles que la Chine (4,5 millions), suivie par la Thaïlande (2,3 millions), l'Indonésie (1,7 million), le Vietnam (1,2 million) et l'Inde (1,0 million). Les économies ayant fortement investi dans le tourisme sont également durement touchées par la pandémie de 2019. La Tanzanie est un exemple parmi tant d'autres. De très tôt, après son indépendance, la Tanzanie a fait du tourisme un secteur important de son économie (Henseler, Maisonnave & Maskaveva, 2022), ce secteur absorbait 88 % des dépenses d'investissement public (période : 1964–1976) . Le secteur touristique de la Tanzanie a connu une croissance significative et a contribué considérablement à la croissance économique du pays.

Avec une contribution de 17 % du PIB (en 2019), le tourisme représentait, la deuxième activité économique de la Tanzanie et la troisième source d'emploi, avec 850 000 travailleurs (Henseler, Maisonnave & Maskaveva, 2022). En outre, ce secteur entretient des liens étroits avec sous-branches d'activités économiques tels que les transports, l'héber-

5. UNWTO International tourism and COVID-19 World Tourism Organization (2022) Retrieved Jan 27, 2022 from <https://www.unwto.org/international-tourism-and-covid-19>

gement, les boissons et l'alimentation, ainsi que le commerce de détail (Mayer & Vogt, 2016).

La Caraïbe, spécialisée dans les services touristiques comme de nombreuses autres régions et pays, fait également face aux conséquences néfastes de la crise sanitaire de 2019. Cette crise a entraîné un affaiblissement de l'économie dans la plupart des pays caribéens qui dépendent fortement du tourisme. En dehors des chocs exogènes liés à la spécialisation du tourisme, des études ont déjà souligné la vulnérabilité de la région face aux catastrophes naturelles (Brei, Mohan & Strobl : 2019). La conjonction de la crise sanitaire, des catastrophes naturelles et de l'insécurité aggrave l'environnement économique de certains pays qui étaient déjà en difficulté avant la pandémie.

Ce travail analyse les impacts de la crise sanitaire de 2019 sur le secteur touristique de la Caraïbe, s'inscrivant ainsi dans la lignée d'autres études sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur le tourisme. Notre contribution réside dans le fait que nos résultats nous permettent de proposer des solutions pour surmonter la crise actuelle, ainsi que des mesures de politiques économiques visant à prévenir de futures crises résultant de chocs externes.

Les études se concentrent généralement sur la description de la crise et parfois l'analyse des impacts économiques du COVID-19 sur les destinations touristiques, sans examiner la dépendance des pays fournisseurs de services touristiques. Notre démarche, va au-delà en étudiant la dépendance et les revers de la spécialisation dans le secteur touristique des pays de la Caraïbe, ajoutant ainsi une contribution significative. Les pays de la Caraïbe spécialisés dans le tourisme sont des fournisseurs de services et dépendent des demandeurs en raison de leur taille économique et de leur manque de diversification.

Les résultats révèlent que, malgré leurs infrastructures sanitaires limitées, les pays de la Caraïbe présentent un taux de mortalité relativement faible par rapport aux pays riches. Toutefois, leur dépendance économique à l'égard des pays riches pour les échanges de services les rend vulnérables. Cette dépendance se retrouve dans de nombreux autres secteurs, notamment dans celui des hydrocarbures, qui représentent des ressources propres et primordiales pour certains pays.

Ce travail présente un bref survol de la Caraïbe, mettant l'accent sur ses principaux secteurs d'activité économique, son degré d'ouverture et sa spécialisation. Il s'inscrit dans

la continuité de la littérature portant sur l'impact de la pandémie ou d'autres chocs externes sur le tourisme. Notre travail se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, nous soulignons l'importance du tourisme en tant que pilier de l'économie caribéenne, avec les revenus provenant du tourisme international jouant un rôle significatif dans le PIB de la région. Ensuite, nous abordons l'impact de la pandémie sous l'angle sanitaire, où les premières observations mettent en évidence les disparités dans la propagation de l'épidémie de coronavirus entre la Caraïbe et le reste du monde, en particulier les pays dotés de structures économiques plus solides. En effet, au cours de la pandémie, la Caraïbe enregistre un taux de décès relativement plus faible par rapport aux pays à revenu élevé. Enfin, nous examinons l'impact économique de la crise, soulignant son caractère asymétrique, avec des répercussions économiques plus importantes sur les pays les moins riches, dont ceux de la Caraïbe, qui subissent des retombées économiques négatives par rapport à leurs partenaires plus riches.

2.3 Bref survol de la Caraïbe

2.3.1 Comment définir la Caraïbe ?

Pour les Nations Unies, la Caraïbe n'existe pas, au sens où Amérique Latine et Caraïbes (ALC ou LAC suivant l'acronyme anglais) forment une seule et unique région regroupant 33 pays.

Cela n'empêche pas cependant que la Caraïbe puisse développer une identité distincte. De fait, depuis 1994, il existe une Association des Etats de la Caraïbe (AEC) *“issue de la volonté des trente-deux états, pays et territoires de la Grande Caraïbe afin d'améliorer la coopération au sein de la région”*.⁶

La Banque Mondiale adopte une définition beaucoup plus restrictive en ne considérant que 20 pays et territoires insulaires comme faisant partie de la région.⁷ Notons que Cuba ne fait pas partie de cette liste, car bien que membre des Nations Unies, c'est un des rares états à ne pas être membre du Groupe Banque Mondiale.⁸ Cette liste comprend en re-

6. Voir <http://www.acs-aec.org>

7. Voir <https://www.worldbank.org/en/country/caribbean/overview>

8. voir <https://www.worldbank.org/en/about/leadership/members>

vanche plusieurs territoires insulaires qui ne peuvent être considérés comme véritablement indépendants - même s'ils jouissent d'une certaine autonomie.⁹

Quant à la communauté économique de la caraïbe ou CARICOM, elle a pour membres les 14 états indépendants de la liste de la banque mondiale, mais aussi Montserrat, un territoire de la Grande Bretagne.

Au total, il est donc difficile d'identifier un groupe de pays ou territoires unanimement reconnus comme constituant "la Caraïbe". La Caraïbe – ou *Les Caraïbes* – est définitivement plurielle.

2.3.2 Les états insulaires de la Caraïbes

Aux fins de cette étude, nous considérerons les 13 états insulaires identifiés par les nations-unies pour définir l'espace maritime Caraibéen :¹⁰

Antigua and Barbuda, Bahamas, Barbados, Cuba, Dominica, Dominican Republic, Grenada, Haïti, Jamaica, Saint Lucia, Saint Kitt et Nevis, Saint Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago.

Leur caractère d'états indépendants nous permet une analyse nettement plus documentée que ce qui serait faisable si nous incorporions les autres territoires de la région, pour lesquels de nombreux indicateurs statistiques ne sont pas disponibles. Leur caractère insulaire en fait *a priori* des pays relativement à l'abri de la menace du virus. Ceci rend leur étude particulièrement intéressante, car nous verrons que ces états n'ont pas été épargnés par la pandémie, notamment à cause de son impact économique.

Les états insulaires de la Caraïbe constituent donc en quelque sorte la parfaite illustration de la profonde inter-dépendance qui relie les différentes populations sur la planète ; une interdépendance qui rend nécessaire d'aller au-delà de la dimension purement sanitaire pour évaluer les conséquences de la pandémie.

Selon la Banque mondiale,¹¹ la population totale de ces 13 pays s'élevait à 39 millions d'habitants en 2019. Cuba, Haïti et la République Dominicaine ont chacun une population

9. C'est le cas par exemple de Sin Maarten, dont la partie Néerlandaise est dotée d'un gouvernement autonome, même si le territoire est considéré comme faisant partie du Royaume des Pays-bas.

10. voir https://www.un.org/Depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/caribbean_states.htm

11. Sauf mention contraire, les données qui suivent sont issues de la base "Indicateur "World Development Indicators" (WDI).

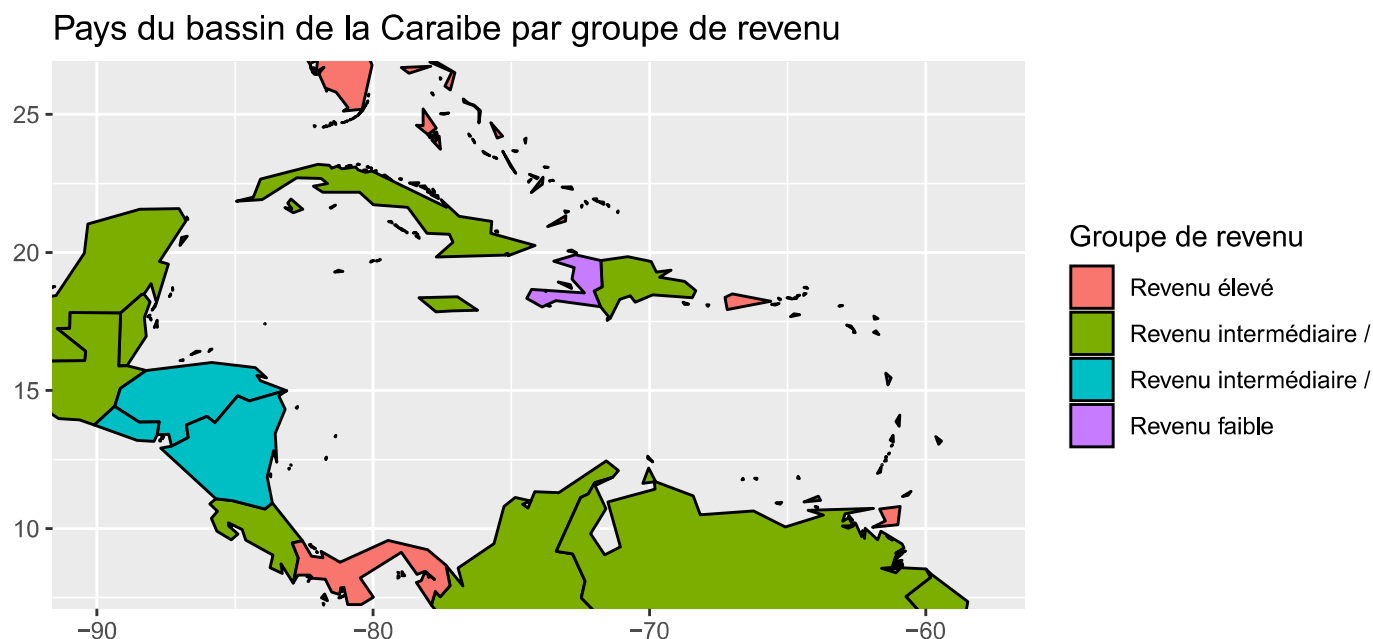


FIGURE 2.1 – Pays du bassin de la Caraïbe classés par groupe de revenus
 Parmi les 13 états insulaires indépendants (i.e. les états qui font l’objet de cette étude), seul Haïti est à ranger dans la catégorie ‘à faible revenu’. Tous les autres sont considérés comme étant ‘à revenu intermédiaire de la tranche supérieure’ (7) ou ‘à revenu élevé’ (5).
(Classification par groupe de revenus : Banque Mondiale).

d’environ 11 millions. La Jamaïque a une population de près de 3 millions et Trinidad y Tobago affiche une population de 1.4 million. Avec une population comprise entre 390 000 habitants (Bahamas) et 52 000 habitants (Saint-Kitts et Nevis), les huit autres petits états ne représentent que 1.3 millions soit 3.3% de la population totale.

Les 13 pays ne sont pas seulement hétérogènes de par la taille de leur population, mais également par leur niveau de richesse. Toujours pour l’année 2019, le produit intérieur brut (PIB), tel que mesuré en parité de pouvoir d’achat (PPA), s’élevait en moyenne à 11861 dollars US par habitant. Cependant, les Bahamas affichaient cette même année un PIB par habitant de 36522 dollars, soit 3.1 fois cette moyenne, tandis qu’Haïti faisait état d’un PIB de 3073 dollars par habitant, soit 0.3 fois cette même moyenne.

Notons que ces chiffres font abstraction de Cuba pour lequel la Banque Mondiale n’indique pas le PIB en PPA mais dont le PIB en dollars courant s’élevait à 9126 dollars US par habitant en 2019. Quoiqu’il en soit, à part Haïti qui est classé par la Banque mondiale comme étant ‘à faible revenu’, les 12 autres états sont tous considérés comme étant dans la tranche supérieure des revenus intermédiaires, ou même, pour *Antigua et Barbuda*,

Trinidad et Tobago, les Barbades, Saint Kitts et Nevis et les Bahamas, ‘à haut revenus’.

2.3.3 Répartition de l’activité économique par grands secteurs

2.3.3.1 Dans le monde :

Les services représentent une partie toujours plus importante de l’activité économique mondiale. En 1995, soit 25 ans avant la pandémie, ils sont déjà à l’origine de 65% de la valeur ajoutée mondiale. En 2019, la part des services s’élève à 65% de la richesse produite, soit presque 2/3 du total.

La part de l’agriculture dans la valeur ajoutée, comme celle de l’industrie, n’a cessé au contraire de diminuer. En 1995, l’agriculture ne représentait que 3.9% du total de la richesse créée ; en 2019, cette part a été plus que divisée par 2 puisque l’agriculture est estimée ne contribuer qu’à hauteur de 4.0%. Quant à l’industrie, elle représentait en 1995 presque 1/3 (30%) de la richesse produite au niveau mondial, alors qu’elle n’en constitue plus qu’un quart à la veille de la pandémie.¹²

Ceci ne signifie cependant pas que la production agricole mondiale diminue en valeur. En effet, en dollars US constants de 2010, elle a été multipliée par 1.98 au cours des 25 dernières années (2019/1995). Sur les 50 dernières années, le taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée mondiale par le secteur “Agriculture, Sylviculture et Pêche” est de 2.83%. Cette croissance en valeur est largement suffisante pour accommoder l’augmentation de population. Toujours au niveau mondial, la valeur ajoutée de l’agriculture *par personne* a augmenté de 47% au cours des 25 dernières années.

Il en est de même pour l’industrie dont la valeur ajoutée a crû au même taux que celle issue de l’agriculture pendant cette même période, soit en moyenne de 3.03% par an. L’importance déclinante des deux secteurs s’explique en fait par la conjonction de deux mécanismes. D’une part, ils représentent moins de la moitié du secteur des services (et donc à taux de croissance égal, leur importance relative ne peut que décroître) ; d’autre part, le secteur des services a un taux de croissance légèrement plus important : 3.13% sur les 25 dernières années.

12. Notons qu’en raison des taxes indirectes et des difficultés liées à la comptabilisation des services financiers intermédiaires (en anglais *financial intermediary services indirectly measured* ou FISIM), 4.7% de la valeur ajoutée mondiale n’est pas expliquée.

2.3.3.2 La Caraïbe¹³

Au premier abord, la Caraïbe ne semble pas se distinguer de façon marquée du reste du monde. Ainsi, en 2019 la valeur ajoutée dans le secteur des services représentait 65% du PIB des états insulaires de la Caraïbe et 64.4% au niveau mondial. Quant à l'agriculture, elle représentait pour cette même année, 5% et 4.2%, respectivement.

Ces valeurs agrégées¹⁴ cachent cependant une grande hétérogénéité.

Ainsi la part du secteur agricole s'étale entre 0.5% du PIB aux Bahamas et 19% du PIB en Haïti. Même dans les petites îles, la part de l'agriculture peut parfois être significative comme en Dominique (où l'agriculture représente 12% du PIB) et dans une moindre mesure à Saint-Vincent et les Grenadines (où elle représente 7% du PIB).

De même, l'industrie est à l'origine de 40% de la richesse produite à Trinidad y Tobago, ce qui représente près de 2 fois la moyenne mondiale (26.6%). Les services ne représentent au contraire que 60% du PIB dans ce même pays, alors qu'ils constituent 77% de la richesse produite aux Bahamas.

Il est donc difficile d'identifier ce qui est à l'origine des caractéristiques propres à chacun de ces états insulaires et de procéder à des regroupements.

2.3.4 Degré d'ouverture et spécialisation

Il y a des coûts fixes et donc des économies d'échelle dans pratiquement tous les processus productifs. En d'autres termes, la spécialisation permet presque toujours de réduire les coûts. Indépendamment de leurs éventuels avantages comparatifs, les 'petits pays' ont donc intérêt à se doter d'un appareil productif spécialisé. Par suite, ils ont, plus que d'autres, intérêt à recourir aux échanges internationaux.

De fait, toutes choses égales par ailleurs, on peut constater que les pays de petite taille ont en général un taux d'ouverture – le rapport entre la valeur des échanges et le produit intérieur brut – relativement plus élevé que celui des pays qui n'ont pas cette caractéristique.

13. Dans cette section, les informations sont relatives à seulement 11 des 13 Etats de la Caraïbes - attendu que la répartition sectorielle de l'activité économique pour la Barbade et pour Cuba n'est pas disponible dans la base de données WDI qui a servi de support à cette étude.

14. Ces taux ont été obtenus en divisant la valeur ajoutée des secteurs respectifs, pour l'ensemble des pays considérés, par le PIB agrégé de ce même groupe de pays.

Même si le ratio du taux de d'ouverture des 'petits pays'¹⁵ sur le taux d'ouverture moyen a eu tendance à s'éroder au cours des 25 dernières années,¹⁶ l'écart reste considérable. En 2019, le taux d'ouverture moyen de l'ensemble des 'petits états' était estimé à 107 par la Banque mondiale, alors qu'au niveau mondial il était estimé à 'seulement' 56.

Les échanges internationaux sont donc porteurs, pour les 'petits pays', d'une diversification de l'offre qui ne pourrait être soutenue en autarcie. Cependant, le développement des échanges conduit aussi à une spécialisation toujours plus grande – dans les secteurs où ils disposent 'd'avantages comparatifs'. Cette spécialisation peut contribuer, nous le verrons sans augmenter leur vulnérabilité aux chocs.

Neuf des treize états insulaires de la Caraïbe sont des 'petits états'. Il est donc naturel de se pencher sur la question de leur taux d'ouverture - et de leur spécialisation. Nous avons donc calculé le taux de concentration des exportations de biens et services tel que mesuré par l'indice de Herfindahl Hirschmann (IHH). Les taux d'ouverture sont issus¹⁷ de la base WDI. Pour le calcul de l'IHH, nous nous appuyons sur les données de la base Comtrade pour ce qui a trait au commerce de marchandises - pour calculer le volume du commerce sur les 10 catégories¹⁸ de la classification 'HS1'. Nous nous appuyons de nouveau sur la base WDI - et plus particulièrement sur les chiffres de la balance des paiements pour regrouper les exportations de services en 4 catégories.¹⁹ Les résultats sont reportés dans

15. La Banque mondiale définit comme 'petit pays' les états avec une population de 1.5 million d'habitants ou moins ; et comme 'micro pays', ceux dont la population ne dépasse pas les 200 000 habitants. Il y a 42 micro- ou petit pays et 8 autres dont la population dépasse les 1.5 millions mais qui sont considérés par la banque mondiale comme faisant face à des défis similaires.

16. Il était de 2.4 en 1994, alors qu'il ne s'élevait plus qu'à 1.9 en 2019.

17. Ils sont en principe fournis par l'indicateur "NE.TRD.GNFS.ZS". Les valeurs n'étant pas renseignées pour Grenada, St Kitts et Nevis, Ste Lucie, Trinidad et Tobago et St Vincent et Grenadines, nous les calculons à partir des chiffres de la Balance des paiements (Somme des importations et exportations de bien et services comparés aux PIB en dollars courant)

18. Les 10 grandes catégories de la classification HS1 sont les suivantes : 0 = Nourriture et animaux vivants, 1 = Boissons et tabacs, 2 = Matières brutes, non comestibles, à l'exception des combustibles, 3 = Combustibles minéraux, lubrifiants et matériaux connexes, 4 = Huiles et graisses animales et végétales, 5 = Produits chimiques, 6 = Biens manufacturés, 7 = Machines et matériel de transport, 8 = Articles manufacturés divers, 9 = Autres biens. Le calcul avec les 97 catégories de la classification HS1 à deux chiffres donnent des IHHs pratiquement inchangés ($\Delta < 2\%$) pour les 13 états insulaires, sauf pour Trinidad et Tobago, où la prise en compte de ce découpage plus fin divise par 2 l'indice de concentration IHH.

19. Une première catégorie est liée au tourisme ; une autre est liée au secteur des assurances et de la finance ; une autre encore est liée aux services de transport ; une dernière enfin, regroupe 'les autres services' (dont le secteur des technologies de l'information et des télécommunications). Quand il est renseigné, nous nous appuyons sur l'indicateur "ST.INT.RCPT.CD" pour obtenir les recettes du tourisme. Quand ce n'est pas le cas, comme pour la Jamaïque, nous estimons cette valeur à partir de l'indicateur "BX.GSR.TRVL.ZS" de la balance des paiements. A l'inverse, pour Cuba, les chiffres de la balance des paiements ne sont pas disponibles. Attendu l'embargo décrété par les Etats-unis en février 1962 et les

la table ci-dessous :

TABLE 2.1 – Population, taux d’ouverture et indice de concentration IHH des exportations de biens et services

	ATG	BHS	BRB	CUB	DMA	DOM	GRD	HTI	JAM	LCA	KNA	VCT	TTO
Pop. (milliers)	96	386	287	11338	72	10627	111	11123	2935	182	52	110	1390
Tx. Ouvert.	135	76	75	27	107	52	113	47	90	104	112	88	89
IHH	0.44	0.43	0.37	0.40	0.25	0.20	0.72	0.39	0.40	0.72	0.37	0.34	0.62

Comme annoncé, les taux d’ouverture des états insulaires de la Caraïbe sont tous très importants, sauf pour les trois grosses îles - pour lesquelles il est plutôt en dessous de la moyenne mondiale. Il est en particulier très bas pour Cuba - où, même si le tourisme ne contribue à la richesse nationale qu’à hauteur de 2.8% du PIB, cela représente 0.7 ou encore 24 des exportations - des chiffres qui soulignent combien la nation continue d’être tenue à l’écart des bénéfices des échanges internationaux.

La vulnérabilité des états insulaires qui découle de la faible diversification de leur revenus est bien mise en évidence par la mesure de leur concentration fournie par l’IHH qui est calculé comme suit :

$$IHH = \sum_{i \in N} s_i^2,$$

où s_i représente la fraction des recettes d’exportation associée au bien ou produit $i \in N$. L’indice prend pour sa valeur maximale, 1, lorsqu’il y a une seule source de revenus. S’il y a N sources de revenus d’égale importance, il aura donc pour valeur $1/N$. Dans notre cas, si les exportations étaient uniformément distribuées sur l’ensemble des 14 catégories (10 pour les marchandises et 4 pour les services), l’indice HHI serait de 0.07. En pratique, il n’y a bien-sûr aucune raison que les différentes catégories de biens et services aient la même importance. De fait, la valeur de l’IHH telle que calculée sur les échanges au niveau mondial est de 0.14. Dans tous les cas, ces chiffres montrent clairement que les valeurs obtenues pour les 13 états insulaires qui font l’objet de cette étude sont relativement élevées. A l’exception de la République Dominicaine, qui fait clairement figure de champion en matière de diversification, tous les autres pays ont des valeurs de l’IHH égales ou supérieures.

imposantes contraintes qui pèsent depuis sur le pays, nous faisons l’hypothèse que les seules recettes du pays en matière d’exportation de services sont celles issues du tourisme, pour lesquelles par chance, les informations sont disponibles. Depuis 2017, les chiffres de la balance des paiements ne sont pas non plus disponibles pour la Barbade. Nous estimons cependant que le poids des différents services dans l’économie n’a pas pu évoluer fondamentalement entre 2016 et 2018 et nous utilisons donc pour notre calcul les derniers chiffres disponibles.

rieures à environ 1/3, c'est-à-dire la valeur obtenue dans le meilleur des cas avec 3 sources de revenu d'égale importance.

2.3.5 L'industrie touristique de la Caraïbe

Si quelque chose caractérise l'économie des états insulaires de la Caraïbe, ce n'est pas tant la répartition des activités productives entre le secteur primaire, secondaire et tertiaire, ni même leur fort degré d'ouverture, que le poids relatif de l'industrie touristique.

La valeur ajoutée du tourisme représente environ 2% de la richesse produite au niveau mondial. Son importance relative est en croissance constante depuis une décennie : En 2010, elle représentait 1.8% du PIB mondial, en 2019, 2.1%.

Il y a 14 états ou territoires dans le monde pour lesquels le tourisme représente plus d'un quart de la richesse produite. Neuf d'entre eux font partie de la Caraïbe, même si, au regard de leur statut, seuls six peuvent être considérés comme des états insulaires véritablement indépendants : Antigua et Barbuda, Ste Lucie, Grenade, St Kiits et Nevis, St. Vincent et les Grenadines et les Bahamas.²⁰ Pour certains d'entre eux, la part du tourisme dans le PIB est tout à fait considérable. Elle dépasse les 40% (soit 20 fois la moyenne mondiale) pour Ste Lucie et Grenade et atteint même les 60% pour Antigua et Barbuda.

Sans atteindre ces sommets, la part du tourisme aux Barbades et en Dominique reste supérieure²¹ à 20%, soit plus de 10 fois la moyenne mondiale.

Les données sur le tourisme en Jamaïque ne sont pas directement disponibles dans la base WDI depuis plusieurs années. Mais au début de la dernière décennie, le tourisme représentait environ 15% du PIB. Les données du "World Travel and Tourism Council" indiquent que cette part n'a fait qu'augmenter depuis lors. A travers les chiffres de la balance des paiements, on peut estimer que le tourisme représentait 20% de la Jamaïque en 2018 et même 23% en 2019.

En 2018, la part du tourisme dans le PIB de la République Dominicaine était 'seulement' de 8.8%, ce qui représente quand même 4.2 fois la moyenne mondiale. Malgré sa contribution relativement modeste à la production de richesses dans le pays (au regard des

20. Les trois territoires des Caraïbes que nous n'avons pas retenus pour notre étude sont Aruba, St Martin (dans la partie Néerlandaise) et les Iles Vierges (celles sous contrôle des Etats-unis).

21. Elle était de 22.2% en 2016 pour les Barbades et de 20.0% en 2018 pour la Dominique.

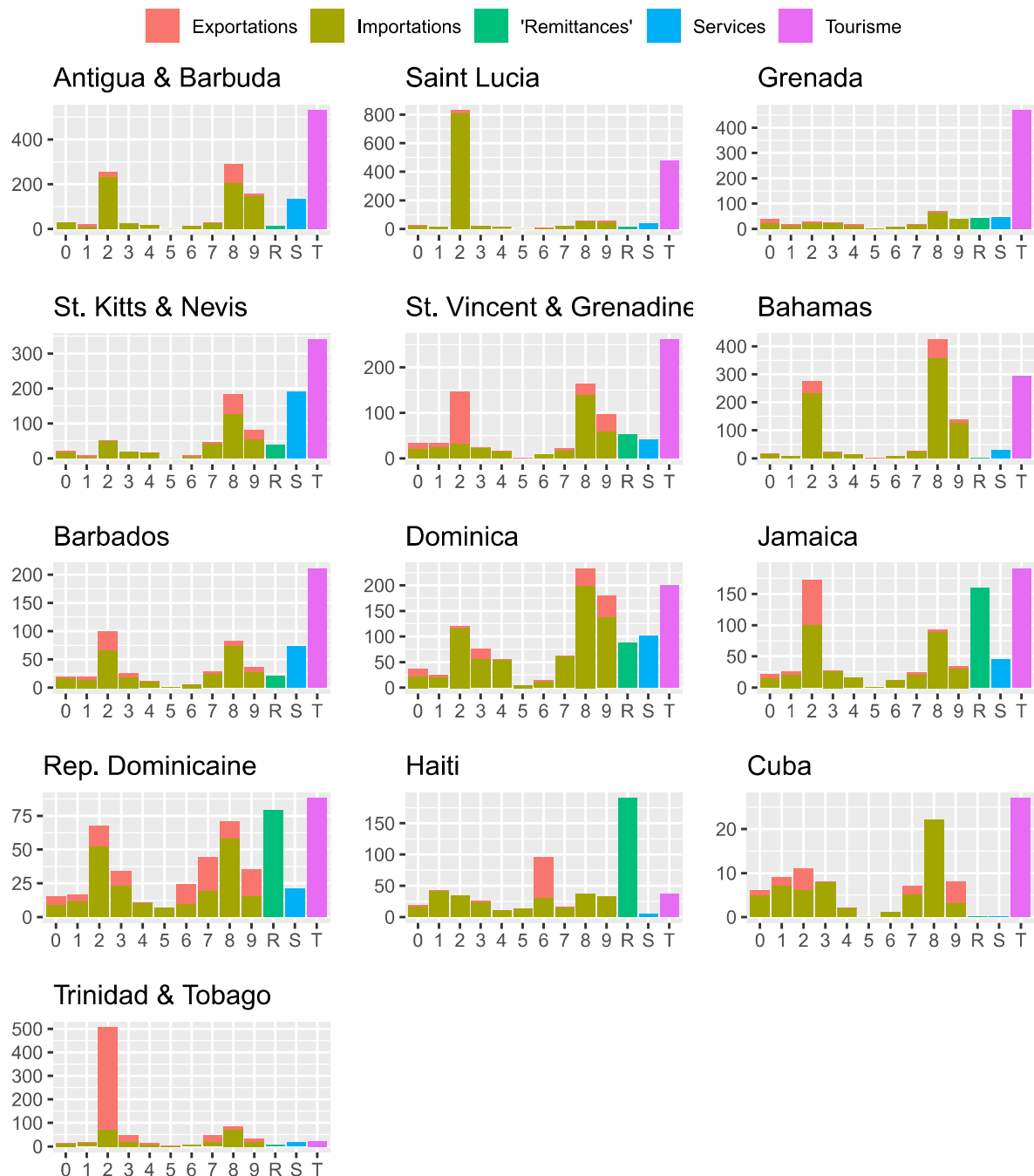


FIGURE 2.2 – Commerce de marchandises par catégories HS0, transferts de la diaspora, exportations de services et recettes touristiques.

Les catégories de la classification HS0 pour le commerce de marchandise vont de 0 à 9. Les transferts de la diaspora ou 'remittances', les exportation de services (sauf tourisme) et recettes touristiques sont représentées respectivement par R, S et T. Les valeurs sont exprimées en millièmes du PIB. A l'exception de Trinidad et Tobago où les recettes d'exportations de produits pétroliers sont 19 fois supérieures à celle de l'industrie touristique, Haïti où les exportations de marchandises (essentiellement dans le secteur textile) sont exactement égales au double des recettes touristiques, et la République Dominicaine, où les recettes des exportations de marchandises sont 28 pour cent plus élevées que celles du tourisme, les recettes touristiques sont plus élevées que l'ensemble des exportations de marchandises pour tous les autres pays. Même si elles ne sont parfois importantes aux regard des exportations de biens, les exportations de services - hors recettes du tourisme - sont toujours nettement moins élevées qu'elles dernières. Les transferts de la diaspora représentent respectivement 20, 16, 9 et 8 pour cent du PIB d'Haïti, de la Jamaïque, de Dominica et de la République Dominicaine.

autres états insulaires de la Caraïbe), avec une valeur ajoutée de 7.6 milliards de dollars en 2018, l'industrie touristique de la République Dominicaine est de loin, le plus grand acteur de la région. A titre de comparaison, le deuxième pays en importance pour son industrie touristique, les Bahamas déclaraient une valeur ajoutée de moins que moitié (3.8 milliards de dollars). Et Antigua et Barbuda, où l'industrie touristique représente plus de la moitié de la richesse nationale (même s'il n'est "que" le cinquième acteur par ordre décroissant d'importance dans la région) déclarait pour sa part une valeur ajoutée d'environ 1 milliards de dollars, soit près de 9 fois moins.

Les trois états insulaires de la Caraïbe où la part de l'industrie touristique dans le PIB est la plus faible sont Trinité et Tobago, Cuba et Haïti. En 2018, le tourisme dans ces pays représentait respectivement 2.3%, 2.8% et 3.8% de la richesse produite, ce qui, dans tous les cas, reste supérieure à la moyenne mondiale. De par la taille de leur économie, ils constituent en tout cas des acteurs importants du secteur. Avec une valeur ajoutée de 0.5, 2.8 et 0.6 milliards de dollars en 2018, Trinité et Tobago, Cuba et Haïti se classent respectivement au 8^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème} rang parmi les états insulaires de la Caraïbe.

2.4 Première évaluation de l'impact de la pandémie

2.4.1 Impact sanitaire : une diffusion globale rapide mais très inégale

Si les premiers cas de Coronavirus ont été identifiés en Chine fin décembre 2019, le premier cas de Covid-19 signalé hors de Chine remonte au 13 janvier 2020, en Thaïlande.²² Le 22 janvier, le premier jour où les données ont commencé à être récoltées de manière systématique, 557 cas ont été dénombrés dans le monde. Il y a 4 cas en Thaïlande, des cas isolés sont signalés ici et là en Asie²³ mais la quasi-totalité des cas est toujours concentré en Chine (547 cas). Le directeur général de l'OMS convoque un comité d'urgence pour déterminer si la flambée constitue une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI). Alors que le comité ne parvient pas à trancher, le virus continue sa propagation. Signalé pour la première fois le 22 janvier en Amérique du Nord (aux Etats-Unis), il

22. Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

23. Les Etats-Unis est l'unique pays en dehors de l'Asie où un premier cas a été identifié à cette date

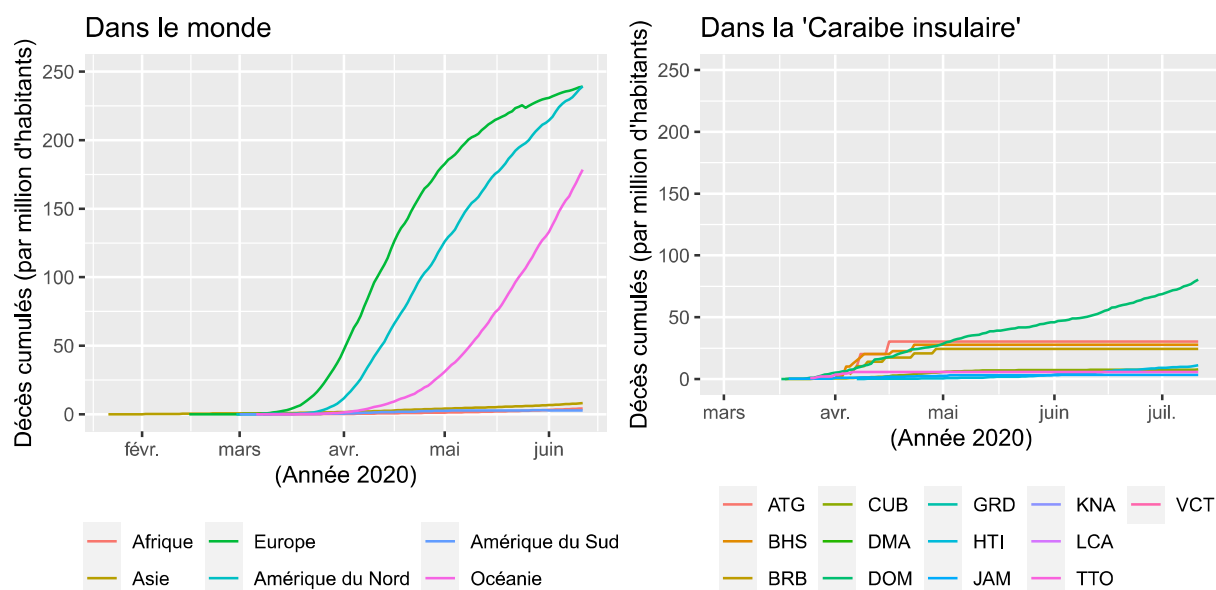


FIGURE 2.3 – Premiers mois de la pandémie

apparaît le surlendemain en Europe (en France), et le surlendemain encore en Océanie (en Australie). Il fait ensuite son apparition le 14 février sur le continent Africain (en Egypte) et le 23 février en Amérique du Sud (au Chili).

Dans son acception la plus large, les Caraïbes sont touchées le 28 février, date à laquelle le virus est signalé pour la première fois au Mexique. 84128 cas ont alors été dénombrés dans le monde, dont 78824 en Chine. Le virus est détecté sur un touriste en République Dominicaine le 1er mars. Au matin du 11 mars, date à laquelle l'OMS déclare l'état de pandémie, c'est le seul état insulaire de la Caraïbe où le virus a été identifié.

Même si au cours des deux semaines suivantes, le virus atteint une à une les différentes nations insulaires de la Caraïbes²⁴, ces dernières sont donc atteintes par la pandémie au moins 4 semaines après l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie, et deux bonnes semaines après qu'elle ait touchée l'Amérique du Sud.

En matière d'épidémie, le temps 'fait la différence' : alors qu'un peu moins de 300 cas ont été identifiés en Europe un mois après l'apparition du virus sur ce continent, plus de 20000 nouveaux cas apparaissent au cours des 10 premiers jours du mois de mars. Le 11 mars, il n'y a que 136 cas identifiés en Amérique du Sud où le virus est apparu quelques semaines plus tôt, mais il y en a 48027 un mois après.

Le temps cependant n'explique pas tout. En effet, bien que le virus soit d'abord apparu

24. Le dernier en date étant Saint Kitts et Nevis où un premier cas est détecté le 25 mars 2020.

en Chine, si l'on met en rapport le nombre de décès à la population totale, son impact est bien moindre en Asie qu'en Europe, en Amérique de Nord ou en Océanie, où le virus est pourtant arrivé au moins une bonne semaine après.

Le risque de mortalité du Covid-19 dépend de l'âge, du sexe et naturellement de l'état de santé des individus qui sont touchés ; de plus sa diffusion dépend des conditions climatiques. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait d'importantes différences d'un pays à l'autre. Force est de constater que, même après plusieurs mois, les états insulaires de la Caraïbe sont nettement moins touchés que les pays d'Europe ou d'Amérique du Nord, d'où proviennent la majorité des touristes qui les visitent.

2.4.2 Impact économique de la crise sanitaire

Affirmons le d'emblée : ce travail n'a pas en soi l'ambition de procéder à une véritable évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire dans les états insulaires de la Caraïbe. Il s'agit plutôt de souligner l'importante vulnérabilité de ces états, telle que résultant de leur spécialisation touristique, pour en questionner sa pertinence.

Plus précisément, nous voulons mettre en évidence combien ces pays ont été directement frappés par les restrictions imposées sur la mobilité des personnes pendant la crise sanitaire dans les pays tiers. Alors que la limitation des déplacements à l'étranger a sans doute été d'un coût économique très faible (voire négatif - au sens que cela a encouragé le tourisme 'local') pour la plupart des pays d'où sont originaires les touristes, ces mêmes mesures sont venues heurter de plein fouet les pays de destination.

Il ne s'agit pas de contester ces mesures dont l'importance pour freiner la propagation du virus semble bien établie. Les restrictions de voyage semblent en effet être, avec la distanciation sociale, les mesures non-pharmaceutiques prises par les différents gouvernements qui ont été, de loin, les plus efficaces pour freiner la propagation du virus (Haug et al., 2020). Il s'agit par contre de mettre en évidence que les bénéfices de cette industrie sont très volatiles - et que le coût de cette volatilité pèse essentiellement sur les pays qui ont investi dans ce secteur.

Quoiqu'il en soit, il nous faut pour ce faire, être à même d'estimer l'impact de la crise, sur la production de richesse nationale en général et sur l'industrie touristique en particulier.

2.4.2.1 Ce que l'on peut dire - ou plutôt ce que l'on ne peut pas

Autant les évolutions démographiques sont relativement lentes et donc connues avec une bonne précision, autant il est toujours très hasardeux de commenter l'évolution des indicateurs macro-économiques qui font l'objet d'importantes fluctuations. Cet *a priori* très général, n'est pas sans valoir pour ce qui a trait à l'étude de l'impact du Covid-19.

En effet, la population mondiale a cru au taux annuel moyen de 1.17% au cours de la dernière décennie (2010-2019). Cette croissance est en constant ralentissement. Elle était de 1.20% en 2010, de 1.07% en 2019 et est estimée à 1.04% en 2020. La crise sanitaire a donc donné lieu à une légère accélération de la baisse du taux de croissance - mais sans pour autant briser les grandes tendances.

La production de richesse mondiale a cru au taux annuel moyen de 3.82% au cours de la dernière décennie (2010-2019). Si l'on considère la richesse par habitant - pour prendre en compte l'effet de la croissance démographique, ce taux devient 2.62%. Mais ce qui distingue ce taux de croissance, c'est sa grande variabilité d'une année sur l'autre, alors même que l'on considère la production mondiale.

En effet, ce taux était de 8.2% en 2010, et même de 9.6% en 2011 alors qu'il était franchement négatif en 2015 (-6.78%), presque nul en 2016 (0.53%), remonté au dessus de 5% en 2017 et 2018 (5.24% et 4.99%) avant de redescendre à 0.36% en 2019. Il convient donc d'analyser la baisse de 2020 (-4.13%) avec beaucoup de circonspection.

Ceci est d'autant plus important que les fluctuations du taux de croissance observées en agrégé ne reflètent même pas celles de l'activité économique d'un pays comme la Chine,²⁵ malgré son rôle moteur dans la croissance mondiale.²⁶

Dit autrement, les économies nationales connaissent des fluctuations qu'on ne peut pas forcément relier aux grandes cycles mondiaux. L'ampleur de ces fluctuations macro-économiques montre très clairement qu'on ne peut pas, en général, considérer la variation

25. Ainsi, alors qu'au niveau mondial 2015 est une année de forte récession et 2016 marque le début de la reprise, c'est l'année 2016 qui est pour l'année la Chine *annus horribilis*. Le taux de croissance annuel Chinois, 1.55% en 2016, marque la pire performance macro-économique du pays ... depuis 1987 et ... jusqu'à ce jour. En effet le taux de croissance annuel, remonté à 12.87% en 2018, était de 'seulement' 2.77% en 2019 et 2.86% en 2020, ce qui représente quand même près de deux fois sa valeur de 2016.

26. Le taux de croissance annuel du PIB Chinois était en moyenne de 11.04% au cours de la dernière décennie (2010-2019) ; celui du PIB per capita de 10.42%. A titre de comparaison, ces mêmes chiffres pour les Etats-unis étaient respectivement de 3.97% et 3.27%.

du Produit National Brut entre 2019 et 2020 comme une bonne mesure du coût économique de la pandémie.

Si l'on regarde au niveau mondial, le taux de croissance du PIB en 2020 a été supérieur à celui de 2019 dans 40 pays ou territoires (sur 217).

Plusieurs d'entre eux comme la Guinée équatoriale, le Zimbabwe, le Pakistan et Haïti, parce qu'ils traversaient déjà une crise grave avant la pandémie : leur PIB *per capita* s'était déjà contracté de plus de 10% entre 2018 et 2019. Ils ont poursuivi leur dégringolade en 2020, de manière très ralentie au Zimbabwe, à une vitesse presque inchangée (mais quand même moindre) en Guinée équatoriale. Dans tous les cas, il est très difficile de démêler pour ces pays ce qui relève (ou pas) de l'impact du Covid-19.

Dans 9 pays, au contraire, le taux croissance du PIB, déjà positif en 2019 à encore augmenté en 2020. C'est le cas de la Guinée, qui affichait un taux de croissance de 10.2% en 2019 et un insolent 2.5% en 2020. Il importe cependant de garder à l'esprit qu'il s'agit d'un des pays parmi les plus pauvres du monde dont le PIB *per capita* n'était encore que de 1053 en 2019, soit moins de 3\$us par jour. Mais c'est aussi le cas de l'Irlande qui affichait un taux de croissance de 5.6% en 2020 (après 2.2% en 2019) et dont le PIB *per capita* était de 80887 \$us en 2019.

Il est parfaitement possible que certains pays aient pu tirer un avantage économique de la crise, à commencer par l'Irlande où Apple, Facebook et Google, pour ne citer que les plus connus ont établi leur domicile fiscal (Européen). Le fait que certains pays aient eu en 2020 une croissance supérieure à celle de 2019 n'est donc pas en soit une preuve que les variations de PIB (ou celles de son taux de croissance) ne reflètent pas son impact. Cependant, sauf à construire un modèle structurel plus complet, il est bien difficile de savoir ce qui relève des habituelles fluctuations économiques et ce qui relève réellement des conséquences de la crise.

Notons enfin que les données sur la crise sont encore largement incomplètes. Ainsi, au 1er septembre 2022, il y avait encore dans la base WDI 14 pays ou territoires (sur 217) pour lesquels le PIB de 2020 n'était pas disponible. Certes, une bonne partie d'entre eux (8 exactement) font état d'une population inférieure à 500 000 d'habitants. Cependant, il ne s'agit pas des données de 2021, mais bien celle de 2020.

2.4.2.2 Un impact plus prononcé sur les pays les moins riches et sur ceux de plus petite taille.

Si la comparaison du PIB de 2019 avec celui de 2020 n'est que difficilement interprétable au niveau d'un pays pris individuellement, il en va différemment de leur comparaison conjointe. Il est ainsi possible de faire plusieurs observations significatives.

Les pays classés par la Banque mondiale comme étant à 'haut revenu' affichaient un taux de croissance moyen de 0.5% en 2019. Conformément aux attentes, ce même taux était plus élevé pour le groupe des pays à 'revenu intermédiaire' (1.3%) et plus élevé encore pour celui des pays à 'bas revenu' (3.0%).

En 2020, la crise a fait baisser ce taux de 3.8% pour le groupe des pays à 'haut revenu'. Par contre, la chute est beaucoup plus sévère pour les pays à 'revenu intermédiaire' (5.9%) et en particulier les pays à 'revenu moyen inférieur' (8.5%). La baisse est 'seulement' de 5.3% pour les pays à 'bas revenus' mais ce chiffre est à prendre avec précaution car les niveaux de pauvreté et les situations particulières de ces pays (conflits, ...) appellent la plupart du temps une analyse 'à part'.

Dans tous les cas, ce sont clairement les pays les plus pauvres qui ont été davantage frappés par la crise.

Sans surprise, indépendamment du niveau de richesse, ce sont aussi les 'petits économies' qui se sont montrées plus vulnérables. Déjà globalement en récession en 2019,²⁷ leur taux de croissance plonge en moyenne de 11.4% supplémentaires en 2020.

Au total si l'on se limite aux pays à 'haut revenu' et 'revenu intermédiaire supérieur', c'est-à-dire aux pays dont le revenu par habitant dépassait les 3995 \$us en 2019, (ce qui, à l'exception d'Haïti est le cas de tous les états insulaires de la Caraïbes), richesse et taille paraissent très clairement anti-corrélées avec l'impact de la crise (telle que mesurée par la 'perte de points de croissance'²⁸ entre 2019 et 2020). Plus précisément, une simple régression permet d'établir que, toutes choses égales par ailleurs, un pays qui a deux fois plus d'habitants perd en moyenne 0.9 points de croissance *en moins* entre 2019 et 2020 ; de même, un pays qui a des habitants deux fois plus riches perd en moyenne 2.2 points de croissance *en moins* entre 2019 et 2020.

27. Le taux de 'croissance' du PIB par habitant de ces pays en 2019 était de -3.1% en moyenne

28. la variation du taux de croissance du PIB *per capita* entre deux années consécutives

2.4.3 Un fort impact dans les Caraïbes

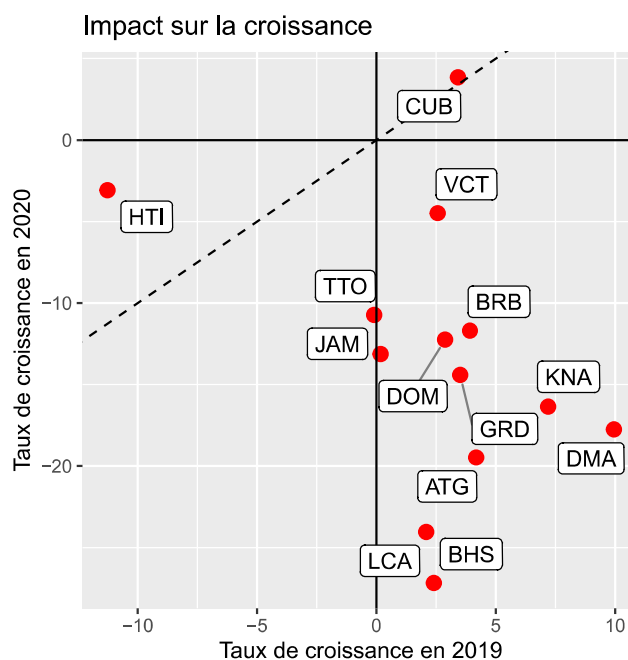


FIGURE 2.4 – Impact de la crise sanitaire sur le taux de croissance du GDP per capita. Si la crise sanitaire n’avait pas eu d’impact, tous les pays seraient sur la diagonale. À part Cuba pour lequel il n’y a pas de données, Haïti, déjà en crise en 2019, Trinidad-et-Tobago et St.-Vincent-et-Grenadines qui jouissent à leur échelle de substantielles rentes pétrolières, tous les états insulaires de la Caraïbe ont perdu en 2020 plus de 13 points de croissance.

Si l’on fait exception de Cuba, pour lequel il n’y a malheureusement pas de données,²⁹ d’Haïti que la période politique troublée avait déjà commencé à précipiter dans la crise, ainsi que de St.-Vincent-et-Grenadines et Trinidad-et-Tobago, qui disposent, à leur échelle de substantielles ressources pétrolières, le taux de croissance des états insulaires de la Caraïbe est inférieur à -10% en 2020.

Puisque, à l’exception d’Haïti et de Trinidad-et-Tobago, tous les pays avaient un taux de croissance positif en 2019, la crise leur a fait perdre encore davantage de points de croissance. Pour être plus précis, entre 2019 et 2020, leur taux de croissance du PIB *per capita* a chuté entre 13 et 22 points. C’est au minimum plus de 3 fois l’impact moyen

²⁹. Au 1er janvier 2022, il n’y avait malheureusement aucune donnée disponible sur Cuba dans la base WDI pour l’année 2020. Nous avons donc dû exclure ce pays de notre analyse d’impact. En raison de ses particularités, notamment dues à son positionnement politique mais aussi à l’embargo imposé par les États-unis, le pays mériterait de toute façon une analyse un peu à part. Ce que l’on peut dire, tout au plus, c’est qu’en raison de son très faible taux d’ouverture, la crise sanitaire a sans doute eu relativement peu d’impact sur la situation économique du pays. Ce dernier est en effet soumis à d’importantes restrictions commerciales depuis des décennies.

sur les pays à ‘haut revenu’ (qui affichent une perte de 3.8 points de croissance) et plus du double de celui sur les pays de la tranche supérieure des revenus intermédiaires (5.1 points).

En d’autres termes, l’impact de la crise sanitaire sur l’économie des états insulaires peu réellement être qualifié de majeur !

2.4.3.1 Pourquoi se distinguent St.-Vincent-et-Grenadines et Trinidad-et-Tobago

Comme à peine mentionné, la bonne résistance à la crise des économies de St.-Vincent-et-Grenadines et de Trinidad-et-Tobago a une explication simple : elles bénéficient, à leur échelle, de substantielles recettes pétrolières. De fait, en 2018, ces dernières représentaient 50% des exportations de marchandises de St.-Vincent-et-Grenadines et 55% de celles de Trinidad-et-Tobago.

Dans ce dernier pays où les exportations de services ne représentent que 8.4% du total, il est clair que tout ou presque dépend des richesses du sous-sol. Elles génèrent chaque année environ 43% du PIB (dont 28% à partir des seules exportation de pétrole). Les fluctuations du prix du pétrole peuvent d’ailleurs sans doute expliquer à elles seules l’essentiel des chiffres. Le prix du baril de brut ³⁰ a baissé de 13.6% entre 2018 et 2019 et de 30.1% entre 2019 à 2020. Si l’on suppose constante la part des recettes pétrolières dans le PIB (23% pour les recettes nettes), ces fluctuations de prix ont induit mécaniquement une baisse du PIB de 3.3% entre 2018 et 2019 et de 7.2% entre 2019 et 2020. A rapprocher des taux effectivement observés qui sont respectivement de -0.1% et -10.7%...

La situation est quelque peu différente pour St.-Vincent-et-Grenadines. A part la rente pétrolière qui représente un significatif (mais cependant modéré) 8.3% du PIB, le pays a une production agricole assez importante (7% du PIB) et jouit également d’importantes recettes touristiques (près de 30% du PIB). D’une manière générale, ses sources de revenu sont beaucoup plus diversifiées que pour Trinidad-et-Tobago, comme en témoigne le fait que l’indice de concentration de ses exportations du premier est pratiquement moitié du second (Voir table 1). De tous les états insulaires de la Caraïbes, c’est celui qui résiste le

30. Nous faisons référence au prix spot du baril de brut ‘West Texas Intermediate’ (WTI). Voir <https://fred.stlouisfed.org/series/WTISPLC>

mieux à la crise - et de loin. Son taux de croissance, de 2.6% en 2019 était de -4.5% en 2020.

2.4.3.2 Impact de la crise sanitaire sur les recettes du tourisme.

Les recettes du tourisme, telles que recensées sous le vocable 'Exportation de services de voyage'³¹ ne sont pas malheureusement pas renseignées dans la base WDI pour Cuba. Depuis 2017, elles ne le sont pas non plus pour la Barbade. Enfin, au début de 2022, les données de l'année 2020 ne sont pas encore disponibles pour Haïti. Pour étudier les conséquences de la pandémie en matière de recettes touristiques, nous nous limitons donc à un état des lieux sur les dix autres états insulaires de la Caraïbe.

En 2019, ces dix états abritent une population totale de 16 millions, c'est à dire seulement 41% des 39 millions d'habitants que rassemble l'ensemble des 13 états insulaires de la Caraïbe. Leur importance économique est cependant plus grande que leur poids démographique. Au total, cette même année, leur PIB constituait 55% du PIB total des 13 états insulaires (273 milliards de us\$).

En 2019, les recettes du tourisme représentaient largement plus que la moitié des exportations de services dans la balance des paiements des dix états. Elle n'en constituaient 'que' 54% pour Trinidad-et-Tobago³² mais atteignaient les 95% pour Sainte-Lucie. Au total, en 2019, les recettes touristiques des dix états s'élevaient à 19 milliards \$us, ce qui représente 83% du total des exportations de services.

En 2020, la part des recettes touristiques dans les exportations de services ne représente plus que 61%. Cette baisse de 19 points, significative sans pour autant sembler catastrophique, ne doit cependant pas nous méprendre quant à son importance : en 2019, les exportations de services représentaient environ 50% des revenus d'exportation des dix états insulaires.

Cette valeur moyenne, déjà non-négligeable, cache en plus l'importance majeure du revenu de ces exportations de services pour la plupart des Etats. En effet, à part pour l'économie pétrolière de Trinidad-et-Tobago où les exportations de services représentaient à peine

31. Il s'agit de l'indicateur BX.GSR.TRVL.ZS

32. Observons par contre que la part du secteur financier dans les exportations de services (telle que mesurée par l'indicateur BX.GSR.INSF.ZS) dépasse les 12%, un chiffre très largement supérieur à tous les autres états de la caraïbes

8% des revenus d'exportation et pour la République Dominicaine où cette même part s'élevait à 'seulement' 45%, les exportations de services représentaient entre 73% (pour la Jamaïque) et 96% (pour 'Antigua et Barbuda') des revenus d'exportations.

Enfin, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'en raison de leur petite taille, la plupart des ces états insulaires sont caractérisés par grand taux d'ouverture; ce qui signifie, en autres, que les revenus exportations constituent une part importante de leur PIB. Dans le cas d'Antigua et Barbuda cette part atteint même les 71%.

Quoiqu'il en soit, les recettes touristiques se sont littéralement écroulées avec la crise sanitaire. Pour l'ensemble des dix états, elles sont passées de 18.9 milliards \$us en 2019 à 6.3 milliards \$us en 2020. En d'autres termes elles ont été divisées, en moyenne, par 3; et par plus de 4 aux Bahamas et en Dominique.

Certes, les dépenses associées aux services de voyage,³³ qui, en 2019, représentaient quand même 21% des importations pour St-Kitt-et-Nevis, ont elles aussi diminué. Elles sont passées de 1607 millions \$us en 2019 à 579 millions \$us en 2020 pour l'ensemble des dix états. Ces dépenses sont cependant relativement faibles au regard des recettes du tourisme et même de la perte de revenus constatée à la suite de la crise sanitaire.

Au total, si on les prend en compte pour calculer le "résultat net" du secteur touristique, ce dernier aura été divisé exactement par 3 pour l'ensemble des 10 états : son montant était estimé à 17.3 Mds \$US en 2019, il n'était plus que de 5.7Mds en 2020. Ces chiffres globaux donnent une bonne idée de l'ampleur du choc subi par l'industrie touristique dans la région. L'impact n'a pas été le même cependant dans tous les pays. Le secteur touristique a bien résisté en Antigua-et-Barbuda puisque son résultat net en 2020 est seulement d'à peine moins que moitié de celui de 2019 (46% pour être exact); mais pour St-Kitt-et-Nevis, les Bahamas ou encore Dominica celui-ci est divisé par plus de 4.

2.4.3.3 Peut-on expliquer l'impact économique de la crise sanitaire par le tourisme ?

La table 2 présente, pour les 13 états insulaires de la Caraïbe, le PIB en 2018 (en millions de \$us), les recettes du tourisme international³⁴ pour cette même année (également en

33. Il s'agit de l'indicateur BM.GSR.TRVL.ZS

34. Il s'agit de l'indicateur ST.INT.RCPT.CD

millions de \$us),³⁵ ainsi que leur part dans le Produit national brut. La baisse observée du PIB entre 2019 et 2020 est ensuite calculée pour tous les pays, à l'exception de Cuba. Elle d'abord exprimée en millions de \$us puis comme un taux de (dé-)croissance par rapport au PIB de 2019.

TABLE 2.2 – Impact de la crise sanitaire sur les économies de la Caraïbe

Pays	PNB (M. \$US)	Tourisme	(en % PNB)	Chute du PNB en 2020	(en % PNB)
ATG	1606	854	53.2	317	18.8
BRB	5097	1130	22.2	615	11.6
BHS	12756	3756	29.4	3493	26.5
CUB	100050	2783	2.8	-3924	-3.8
DMA	555	111	20.0	107	17.5
DOM	85555	7561	8.8	10097	11.4
GRD	1167	548	47.0	170	14.0
HTI	16455	620	3.8	278	1.9
JAM	15731	2813	17.9	2018	12.7
KNA	1079	367	34.0	184	15.8
LCA	2065	989	47.9	502	23.7
TTO	23821	541	2.3	2494	10.4
VCT	884	231	26.1	38	4.2
Total	266820	22304	8.4	16389	9.8

En 2018, le tourisme représentait 12% du PIB de l'ensemble des états insulaires de la Caraïbe, exception faite de Cuba. Au niveau agrégé, le taux de récession de ces mêmes pays en 2020 était de 9.8%, alors qu'il était au niveau mondial de 'seulement' 3.1%. Peut-on attribuer cette différence à l'importance du Tourisme pour ces économies ?

Si les recettes touristiques d'Antigua et Barbuda avaient chuté 'seulement' de moitié en 2020 (et non pas été divisées par 3 comme aux Bahamas et en République Dominicaine), le pays aurait exhibé un taux de récession de 30% soit le double du taux observé (environ 15%). Autrement dit, à moins qu'Antigua et Barbuda n'aie profité par ailleurs de la crise, le secteur touristique a vraisemblablement beaucoup mieux résisté à la crise sanitaire dans ce pays qu'aux Bahamas et en République Dominicaine.

C'est également nécessairement le cas de Ste Lucie, Grenada, St Kitt-et-Nevis et St-Vincent- et-Grenadines pour lesquels la chute du PIB entre 2019 et 2020 est inférieure au (2/3) des recettes touristiques des années précédentes. A part pour ce dernier pays,

35. Pour les Barbades, les recettes du tourisme international sont calculées sur la base de leur importance dans le PIB en 2016, dernière date pour laquelle ce chiffre est disponible. Pour la Jamaïque, leur montant est calculé sur la base de la balance de paiements de 2018. Plus précisément, il s'agit de la différence entre le montant des 'Exportations de services de voyage' et celui associé à l'importation de ces mêmes services (telle que calculée sur la base des indicateurs BX.GSR.NFSV.CD, BX.GSR.TRVL.ZS, BM.GSR.NFSV.CD et BM.GSR.TRVL.ZS).

dont les recettes pétrolières pourraient expliquer la bonne résistance à la crise, il nous faut donc conclure que l'écroulement des recettes touristiques constaté aux Bahamas et en République Dominicaine (les seuls états pour lesquels nous avons à ce jour des données sur ce point) ne peut être généralisé à l'ensemble des états insulaires de la Caraïbe.

Le fait que l'industrie touristique aie été diversement touchée même parmi les seuls états insulaires de la Caraïbe ne doit pas surprendre. D'une part parce que la nature de cette industrie y est assez hétérogène et pour ne relever qu'une seule dimension, les recettes moyennes par visiteur peuvent varier par plus du simple au triple;³⁶ et d'autre part parce que les états pour lesquels la manne touristique est la plus importante ont du naturellement travailler plus fort pour essayer de la préserver. De fait, très rapidement, plusieurs états de la Caraïbe ont travaillé, non pas à limiter les entrées sur leur territoire, mais à mettre en place des procédures destinées à encourager les touristes à continuer de venir. Et les 5 pays nommés plus haut (pour lesquels les recettes touristiques doivent nécessairement avoir mieux résisté qu'aux Bahamas et en République Dominicaine) se trouvent justement constituer l'ensemble des pays où la part des recettes touristique dans le PIB y est plus importante. . .

Au total, force est de constater qu'il n'est pas vraiment possible de faire une prédiction sur ce qu'aura été l'impact de la crise sanitaire sur les recettes touristiques dans les états insulaires de la Caraïbes. Mais également que, même si certains pays auront été moins touchés que d'autres, l'importance de cette source de revenu pour ces pays les rends plus que vulnérables à tout ce qui peut toucher cette industrie.

Plus précisément, il n'y a que 3 états où les recettes touristiques ne sont pas assez importantes pour que leur écroulement puisse expliquer la chute de PIB observée entre 2019 et 2020 : Trinidad-et-Tobago, Haïti et la République Dominicaine. Dans tous les autres pays (sauf à nouveau Cuba sur lequel nous n'avons pas encore de données), la disparition d'une partie des recettes touristiques suffirait à elle seule à expliquer le mouvement de récession qu'à entraîné la crise sanitaire.

Les états insulaires ne peuvent compter sur les capitaux étrangers pour parer à cette récession. Il est à remarquer que même la stabilité apparente des aides au développement accordées aux états insulaires (exception Haïti, Jamaïque, Cuba, République Dominicaine, où

36. Ainsi, en 2018, les recettes moyennes par visiteur international s'élevaient à 567\$us aux Bahamas, à 567\$us en République Dominicaine et à 567\$us à St.-Kitts-et-Nevis

une baisse relative de l'aide a été constatée en 2019 par rapport à l'année 2018), n'épargne pas ces économies insulaires du manque à gagner dans les différents secteurs. L'augmentation de 1.10 % en 2018 à 1.63 % de l'aide au développement dans le PIB de l'Antigua en 2019 ne suffise pas pour rehausser la chute du taux de croissance du PIB per capita constatée en 2019 et 2020. IL est aussi démontré que même ceux à revenu supérieur et intermédiaire ne su profiter de l'augmentation de l'aide au développement pour parer aux impacts de la crise sanitaire (covid-19). Sainte-Lucie avec une aide au développement de 8.56 millions de dollar en 2018, presque quadruple en 2019 soit 32.11 millions de dollar, pour respectivement 0.41 % et 1.52 % du PIB, accuse tout de même une perte de croissance d'environ 4 points, due à la crise sanitaire. La République Dominicaine, pays de la Caraïbe insulaire classée à haut revenu intermédiaire et tranche supérieure, ses aides au développement reçues en 2018 et 2019 soient 0.10 % et 0.15 % du PIB, sont loin d'être une solution pour stopper la perte de 3.8 point de croissance constatée au moment de la crise. Pour le monde, la tendance du poids de l'aide au développement dans le PIB est stable mais relativement faible. Haïti (4.71 %), la Jamaïque (0.79 %) et Cuba (0.14 %) n'ont fait mieux par rapport à la moyenne mondiale de 2018 (0.19 %) et 2019 (0.18 %) de l'aide au développement dans le PIB.

Le taux des investissements directs étrangers (IDE) par rapport au PIB, a relativement baissé au niveau mondial et spécifiquement dans les états insulaires au cours de la crise sanitaire (Covid-19). En effet au niveau mondial, force de constater que le ratio investissement direct étranger PIB était de (2.67 %) en 2017 contre (1.44 %) en 2020. Cette baisse n'est pas différente dans les pays insulaires qui tout de même dépasse de loin le niveau mondial, avec des exceptions. Dans la réception des flux de l'IDE, les pays insulaires de la Caraïbe se sont regroupés en trois catégories. Dans une première catégorie se sont classés des pays aux taux d'IDE avec 2 chiffres relativement élevé. Les entrées d'IDE pour ces états varient entre 5 et 10 fois le taux mondial. L'antigua (12.76 %), Grenade (15.77 %), et Saint-Vincent et les Grenadine (4.70 %) en 2018 représentent cette catégorie. D'autres états comme la Barbade (4.14 %), la République Dominicaine (4.50 %), la Jamaïque (6.00 %), St-Kitts (10.30 %) et Sainte-Lucie (4.50 %) avec des taux d'IDE moyennes, de 2 à 3 fois le taux mondial, composent une catégorie intermédiaire. Les Bahamas (2.46 %), Haïti (2.49 %) et Trinité et Tobago (-2.03 %) constituent les pays insulaires de la Caraïbe les moins lotis en terme d'IDE et représentent 2 fois moins les pays insulaires de

la Caraïbe aux taux D'IDE intermédiaires. La baisse d'IDE constatée en 2020 l'est aussi flagrante pour ces états insulaires aux taux inférieurs. En 2020, l'IDE représente (4.48 %) pour les Bahamas, (0.17 %) pour Haiti et (-0.48 %) pour Trinité et Tobago.

2.5 En guise de conclusion

Il serait déraisonnable de vouloir apporter une conclusion définitive après une étude aussi préliminaire. Mais s'il manque encore de nombreux éléments pour pouvoir nous faire une idée plus précise de l'impact de la crise sanitaire, il est néanmoins incontestable que les états insulaires de la Caraïbe ont été frappés économiquement de façon majeure, alors même qu'ils ont été relativement à l'abri du virus.

Tout indique que la forte récession constatée dans la région est due à l'importance de l'industrie du tourisme dans les pays de la Caraïbe - qui ont donc souffert des mesures de restrictions sur la circulation des personnes édictées par des pays tiers. En d'autres termes, les mesures de sauvegarde des uns ont entraîné d'important coûts pour les autres.

La pandémie de Covid-19, à l'instar des changements climatiques constitue une gigantesque externalité négative – dont les coûts sont très inégalement distribués.³⁷ Les mesures pour limiter la diffusion du virus n'ont pas seulement été coûteuses pour les pays qui les ont prises, entraînant elles aussi une importante redistribution des richesses. Outre son impact sur la production de richesse au niveau mondial, la pandémie a eu d'importants effets redistributifs qui, du fait de décisions prises à l'échelle nationale, n'ont pas été pris en compte.

2.6 En guise de conclusion (cette proposition de conclusion prend en compte le manque de données disponibles pour aller plus loin dans ce chapitre)

La pandémie de Covid-19, à l'instar des changements climatiques, constitue une gigantesque externalité négative dont les coûts sont très inégalement distribués. Sur les inégalités spatiales liées aux changements climatiques et la question normative de la juste répartition des coûts qui leur sont associés.³⁸ Les mesures pour limiter la diffusion du virus n'ont pas seulement été coûteuses pour les pays qui les ont prises, entraînant elles

37. Sur les inégalités spatiales liées aux changements climatiques et la question normative de la juste répartition des coûts qui leur sont associés, voir Billette de Villemeur et Leroux, 2011.

38. Sur les inégalités spatiales liées aux changements climatiques et la question normative de la juste répartition des coûts qui leur sont associés, voir Billette de Villemeur et Leroux, 2011.

aussi une importante redistribution des richesses. Outre son impact sur la production de richesse au niveau mondial, la pandémie a eu d'importants effets redistributifs qui, du fait de décisions prises à l'échelle nationale, n'ont pas été pris en compte.

La pandémie de Covid-19 est récente, et ses effets ne sont pas encore entièrement connus. Le manque de données disponibles ne nous permet pas d'aller plus loin. Il serait déraisonnable de vouloir apporter une conclusion définitive après une étude aussi préliminaire. Mais s'il manque encore de nombreux éléments pour pouvoir nous faire une idée plus précise de l'impact de la crise sanitaire, il est néanmoins incontestable que les états insulaires de la Caraïbe ont été frappés économiquement de façon majeure, alors même qu'ils ont été relativement à l'abri du virus.

Tout indique que la forte récession constatée dans la région est due à l'importance de l'industrie du tourisme dans les pays de la Caraïbe, qui ont donc souffert des mesures de restrictions sur la circulation des personnes édictées par des pays tiers. En d'autres termes, les mesures de sauvegarde des uns ont entraîné d'importants coûts pour les autres.

2.7 Références

1. Billette de Villemeur, É., & Leroux, J. (2011). Sharing the cost of global warming. *The Scandinavian Journal of Economics*, 113(4), 758-783.
2. Blancard, S., & Hoarau, J. F. (2013). A new sustainable human development indicator for small island developing states : A reappraisal from data envelopment analysis. *Economic Modelling*, 30, 623-635.
3. Brei, M., Mohan, P., & Strobl, E. (2019). The impact of natural disasters on the banking sector : Evidence from hurricane strikes in the Caribbean. *The Quarterly Review of Economics and Finance*, 72, 232-239.
4. Cannonier, C., & Burke, M. G. (2019). The economic growth impact of tourism in Small Island Developing States—evidence from the Caribbean. *Tourism Economics*, 25(1), 85-108.
5. Chatellier, V., Chaumet, J. M., & Pouch, T. (2022). La pandémie de Covid-19, l'économie agricole internationale et les filières animales : le cas de la Chine, des États-Unis et de l'UE. *INRAE Productions Animales*, 35(1), 1-20.
6. Chesnais, F. (2020). L'état de l'économie mondiale au début de la grande récession Covid-19 : repères historiques, analyses et illustrations. *A l'encontre*, 12.
7. Chitiga-Mabugu, M., Henseler, M., Mabugu, R., & Maisonnave, H. (2021). Economic and distributional impact of COVID-19 : Evidence from macro-micro modelling of the South African economy. *South African Journal of Economics*, 89(1), 82-94.
8. Craig, A., Heywood, A., & Hall, J. (2020). Risk of COVID-19 importation to the Pacific islands through global air travel. *Epidemiology and Infection*, 148, E71. doi:10.1017/S0950268820000710
9. Gates, B. (2018). Innovation for pandemics. *New England Journal of Medicine*, 378(22), 2057-2060.
10. Gostin, L. O., & Friedman, E. A. (2015). A retrospective and prospective analysis of the west African Ebola virus disease epidemic : robust national health systems at the foundation and an empowered WHO at the apex. *The Lancet*, 385(9980), 1902-1909.
11. Goujon, M., & Hoarau, J. F. (2020). Tourist islands at the mercy of climate change :

- An assessment using a synthetic index of physical vulnerability. *Revue deconomie du developpement*, 28(1), 69-106.
12. Guillaumont, P. (2010). Assessing the economic vulnerability of small island developing states and the least developed countries. *The Journal of Development Studies*, 46(5), 828-854.
 13. Hambleton, I. R., Jeyaseelan, S. M., & Murphy, M. M. (2020). COVID-19 in the Caribbean small island developing states : lessons learnt from extreme weather events. *The Lancet Global Health*, 8(9), e1114-e1115.
 14. Haug, N., Geyrhofer, L., Londei, A., Dervic, E., Desvars-Larrive, A., Loreto, V., . . . & Klimek, P. (2020). Ranking the effectiveness of worldwide COVID-19 government interventions. *Nature human behaviour*, 4(12), 1303-1312.
 15. Henseler, M., Maisonnave, H., & Maskaeva, A. (2022). Economic impacts of COVID-19 on the tourism sector in Tanzania. *Annals of Tourism Research Empirical Insights*, 3(1), 100042.
 16. Heyer, E., Timbeau, X. (2020) Évaluation de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement sur l'économie mondiale en avril 2020. *OFCE Policy Brief*, 2020, 69. (hal-03384970).
 17. Hoarau, J. F. (2021). Is international tourism responsible for the outbreak of the COVID-19 pandemic? A cross-country analysis with a special focus on small islands. *Review of World Economics*, 1-36.
 18. Jia, Z., Wen, S., & Lin, B. (2021). The effects and reacts of COVID-19 pandemic and international oil price on energy, economy, and environment in China. *Applied Energy*, 302, 117612.
 19. Larab, S., & Tebibel, A. (2022). Le tourisme mondial à l'ère de la pandémie du Covid-19 Global tourism in the era of the Covid-19 pandemic. *Revue Le Manager* Vol, 9(01).
 20. Mayer, M. & Vogt, L. (2016). Economic effects of tourism and its influencing factors : An overview focusing on the spending determinants of visitors. *Zeitschrift für Tourismuswissenschaft*, 8(2), 169-198. <https://doi.org/10.1515/tw-2016-0017>.
 21. Mondiale, B. (2020). Évaluation de l'impact économique du covid-19 et des réponses politiques en Afrique subsaharienne. Washington, DC, 20433.

22. Moon, S., Sridhar, D., Pate, M. A., Jha, A. K., Clinton, C., Delaunay, S., ... & Piot, P. (2015). Will Ebola change the game? Ten essential reforms before the next pandemic. The report of the Harvard-LSHTM Independent Panel on the Global Response to Ebola. *The Lancet*, 386(10009), 2204-2221.
23. Murphy, M. M., Jeyaseelan, S. M., Howitt, C., Greaves, N., Harewood, H., Quimby, K. R., ... & Hambleton, I. R. (2020). COVID-19 containment in the Caribbean : The experience of small island developing states. *Research in Globalization*, 2, 100019.
24. Pham, T., & Nugroho, A. (2022). Tourism-induced poverty impacts of COVID-19 in Indonesia. *Annals of Tourism Research Empirical Insights*, 3(2), 100069.
25. Sun, Y. Y., Li, M., Lenzen, M., Malik, A., & Pomponi, F. (2022). Le tourisme, la vulnérabilité de l'emploi et l'inégalité des revenus pendant la pandémie de COVID-19 : une perspective mondiale. *Annals of Tourism Research Empirical Insights*, 3(1), 100046.

Chapitre 3

Tourisme et artisanat

Résumé

Le tourisme, branche multiforme et multisectorielle, génère une multitude de métiers. Comme toutes activités marchandes, ce secteur a des déterminants d'offre et de demande. La production touristique d'un pays circule au consommateur final et au producteur d'un autre pays comme intrant.

L'objectif de cette recherche c'est de montrer l'interdépendance de l'industrie touristique entre secteurs et pays. A travers d'un modèle théorique nous analysons les retombées du tourisme pour des pays, à faible structures et capacité d'accueil touristique. Même avec peu d'infrastructures, ils peuvent tirer des gains et avantages de cette industrie. En particulier l'artisanat Haïtien pourrait servir d'intrant pour l'industrie touristique du reste de la Caraïbe, en leur permettant d'offrir aux touristes l'accès à des produits régionaux. Cette demande induite pour l'artisanat Haïtien aurait double avantage. Elle renforcerait l'attractivité de l'offre touristique des pays voisins en leur apportant une dimension culturelle - et constituerait un débouché significatif pour la multitude d'artisans qui les produisent.

Mots clés : Tourisme, offre et demande, artisanat, marché dérivé.

3.1 Introduction

Le tourisme ne se limite pas uniquement à l'hébergement et aux attractions touristiques. Il englobe de nombreux secteurs tels que l'hôtellerie, la restauration, les transports, les loisirs, la culture, les services financiers, les services de santé, et l'artisanat, qui peut constituer une source significative de revenus pour les artisans locaux. Cela crée une chaîne complexe d'interactions économiques entre différentes industries. Le tourisme est un moteur important de création d'emplois, aussi bien directement dans l'industrie (hôtels, restaurants, guides touristiques, etc.) qu'indirectement dans des secteurs connexes (agriculture, artisanat, construction, etc.). Cela peut jouer un rôle crucial dans la réduction du chômage et la stimulation de l'activité économique locale.

Comme toute activité économique, le tourisme est influencé par des facteurs d'offre et de demande. Les déterminants de l'offre peuvent inclure la disponibilité d'infrastructures, la qualité des services, la stabilité politique, et la promotion touristique. Les déterminants de la demande comprennent les préférences des voyageurs, les conditions économiques mondiales et les tendances culturelles. Son apport dans le PIB est relativement significatif dans des économies développées comme celles en développement. L'industrie du tourisme crée des emplois non seulement directement dans des domaines comme l'hôtellerie, la restauration, les agences de voyages et les guides touristiques, mais aussi indirectement dans des secteurs tels que l'agriculture, le transport, l'artisanat et les services connexes (Botti & al :2013). Les activités touristiques sont de natures variées, allant de l'hôtellerie, de la restauration, des espaces naturels, des croisières, des sites historiques, de la culture et de l'art (musique, tableaux d'art, etc.), et de l'artisanat, pour ne citer que cela. Le touriste, cherchant des activités pour se récréer, est attiré par des biens et services nouveaux. Les nouveaux biens avec d'autres caractéristiques (Lancaster : 1966) attirent les consommateurs. Le touriste, consommateur de nouveautés, se caractérise par des aventures, la découverte, les nouveautés et les choses inhabituelles (Muellbauer : 1974). Les aventures, les déplacements touristiques à l'interne comme à l'externe créent des opportunités. Ces opportunités, tant individuelles qu'étatiques, créent des activités d'emplois et suscitent des offres et des demandes.

Le tourisme, secteur économiquement important et dynamique dans de nombreuses régions du monde, contribue de manière substantielle aux revenus nationaux, à la création

d'emplois, aux recettes fiscales et à la croissance économique. En 2018, la demande intérieure de consommation touristique française représente 173 milliards d'euros soit 7,4 % du PIB. La demande interne domestique du tourisme ne vaut que 836 milliards de dollars (4 % du PIB) aux États-Unis, selon le Statista Research Department (2018), uniquement pour les services de voyage. Les voyageurs non-résidents américains ont dépensé un total de plus de 153 milliards de dollars aux États-Unis, au cours de cette même période de 2016. Un an plus tôt, en 2015, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le développement du tourisme a permis une augmentation de 10 % de la production mondiale et 6 % des exportations mondiales. Le tourisme est aussi pour les pays en développement (Cannonier & Burke : 2018), une source importante de revenu. Il est important de voir les retombées économiques liées aux transactions touristiques des pays en développement en particulier ceux de la Caraïbe.

Le nombre d'arrivées touristiques dans l'espace caribéen (total des pays de la Caraïbe) croît en moyenne de 5,6 % de 2011 à 2015. Les pays de la CARICOM avoisinent 4,1 % au cours de la même période. Le tourisme est indéniablement une activité non négligeable pour l'économie des pays de la Caraïbe, comme le montrent les données de la décennie 2010. La CARICOM représentait 25 % du nombre d'arrivées du tourisme international de l'ensemble de la Caraïbe, soit environ 1 % de l'effectif mondial de 2018 et 2019 (WDI : 2021). La valeur ajoutée du tourisme dans la Caraïbe semble bien significative, tant dans les grandes que dans les petites Antilles. L'activité touristique représente environ 40 % du PIB de Sainte-Lucie et de la Grenade (20 fois la moyenne mondiale) et 60 % du PIB d'Antigua-et-Barbuda, soit 30 fois la moyenne mondiale (2 %). D'autres, comme la Barbade et la Dominique (20 % du PIB, soit 10 fois la moyenne mondiale), dépassent largement la République Dominicaine (8,8 % du PIB), Trinité-et-Tobago (2,3 %), Cuba (2,8 %) et Haïti (3,8 % du PIB).

Le service du tourisme de la Caraïbe et de l'espace CARICOM est consommé par les touristes des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni et d'autres pays du continent européen, en particulier la France et l'Italie. La croissance économique de ces pays demandeurs de services touristiques a un impact significatif sur l'économie du bassin de la Caraïbe.

L'industrie touristique est visiblement de grande importance pour la Caraïbe (Michel, Rodne, & al : 2020), où les offres sont alimentées par une production qui nécessite des infrastructures et divers intrants pour son essor. La Caraïbe constitue une des principales

zones touristiques dans le monde, et l'économie touristique est devenue une des bases essentielles du développement de la zone (CRUSOL, & VELLAS : 1996).

Des pays de la Caraïbe à faible infrastructure touristique, comme Haïti par exemple, dont l'offre touristique est limitée, peuvent toutefois participer et tirer profit de ce grand marché en vendant des intrants à des pays où les infrastructures sont adéquates et répondent aux normes. Les infrastructures sont primordiales pour l'industrie touristique, puisque la demande de consommation des touristes nécessite le déplacement du touriste vers les pays offreurs de ce service.

Le cas particulier de l'artisanat haïtien représente un atout majeur pour les artisans haïtiens. Le marché de l'artisanat, avec son offre et sa demande, est dynamique dans la région de la Caraïbe. L'artisanat haïtien, reconnu pour sa diversité et sa qualité, peut attirer les touristes et générer des revenus substantiels. Les produits artisanaux, allant des sculptures en bois aux peintures en passant par les textiles et les bijoux, trouvent une clientèle enthousiaste parmi les visiteurs internationaux. Ce secteur permet non seulement de préserver et de valoriser le patrimoine culturel haïtien, mais aussi de créer des emplois et de soutenir les économies locales.

Ainsi, notre objectif consiste à examiner, à travers un modèle théorique, si le marché du tourisme observé dans la Caraïbe est profitable pour tous les pays de la région. Certains pays de la Caraïbe, en particulier Haïti, peuvent tirer des avantages significatifs de ce marché. La vente des intrants destinés aux services touristiques, en particulier l'artisanat et d'autres objets d'art, sera prise en compte. Nous montrerons comment un pays, même avec une faible infrastructure touristique, peut contribuer et tirer avantage de l'échange économique. La première partie de notre étude examinera les déterminants de la demande et de l'offre touristiques. La deuxième partie analysera le marché artisanal dans toute son ampleur, en considérant l'opportunité ou non de l'intervention de l'État.

3.2 Revue de la littérature

Le tourisme a connu un développement spectaculaire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (Bouchet & Bouhaouala, 2009). La part du tourisme dans le Produit Intérieur Brut (PIB) a continuellement augmenté dans les pays à revenu élevé, intermédiaire, et

même dans certains pays à faible revenu (Condès, 2004). Le secteur du tourisme est même devenu la principale source de devises étrangères dans de nombreux pays à revenu faible (OMT, 2002). Le tourisme, favorisé par des conditions climatiques attrayantes, apparaît de plus en plus comme une des chances décisives et un des principaux facteurs de la croissance nécessaire pour bon nombre de pays en retard de développement (Georges : 1972). Cependant, le tourisme englobe une vaste gamme d'attractions, allant des musées, des monuments et des villages pittoresques, aux curiosités naturelles, aux paysages culturels, ainsi qu'aux hôtels de charme et aux spectacles historiques (Patin, 2005), pour n'en citer que quelques-uns. L'industrie touristique est également soutenue par des secteurs tels que le sport, la culture, la santé (Fleuret, 2022), et l'artisanat. Ce dernier, considéré comme une activité culturelle exogène et économique, est en partie alimenté par la demande touristique (Ginolin, 2004). Longtemps perçu comme traditionnel et marginalisé sur le plan économique, l'artisanat a connu une croissance considérable. Reposant sur la main-d'œuvre domestique et familiale, ce secteur est devenu un enjeu économique majeur pour des milliers d'artisans dans de nombreux territoires (Ginolin, 2004).

Si le secteur de l'artisanat, parmi tant d'autres, contribue au développement du tourisme, il est important de constater que les données quantitatives et les recettes tirées du tourisme ne font pas référence aux contributions spécifiques de ces secteurs, notamment l'artisanat, à l'industrie touristique.

L'industrie touristique représente un atout économique majeur dans de nombreux pays. Il est essentiel d'examiner et d'expliquer la contribution des sous-secteurs à l'industrie touristique. Dans cette étude, nous nous penchons sur le marché du tourisme tout en mettant en évidence le lien entre le tourisme et l'artisanat. Ce travail adopte une approche théorique pour développer et analyser le marché touristique ainsi que les retombées économiques des différents acteurs.

Notre démarche prend en compte la production artisanale comme un élément clé de l'industrie touristique. En tant que secteur à part entière, l'artisanat possède son propre marché. L'offre artisanale répond à une demande à la fois locale et internationale. Certains pays se spécialisent dans la production de biens artisanaux, tandis que d'autres se concentrent sur le développement de l'industrie touristique avec leurs infrastructures. Il existe donc une relation, un marché entre ces deux types de pays, où les produits artisanaux jouent un rôle essentiel dans l'industrie touristique.

L'existence d'une telle relation peut enrichir la littérature sur l'économie touristique et l'économie de l'artisanat. La littérature actuelle met en avant les gains économiques du secteur touristique en tant que tel. Cependant, un vide persiste dans la littérature portant sur l'économie du tourisme, en ce qui concerne la contribution des composantes spécifiques du tourisme, notamment la production artisanale.

Les résultats de notre étude mettent en évidence un effet positif de la relation entre les pays spécialisés dans la production de biens artisanaux et les pays disposant d'infrastructures touristiques développées. L'offre artisanale est influencée par les niveaux de prix sur le marché local et international.

Le papier est organisé comme suit : dans un modèle théorique simple, nous développons le marché du tourisme en mettant l'accent sur la demande, l'offre et les effets de l'équilibre sur ce marché. Ensuite, nous étudions l'artisanat en tant que secteur, en analysant son offre et sa demande à la fois locale et internationale. Enfin, nous examinons les retombées économiques du secteur de l'artisanat pour l'État central, notamment en termes de recettes fiscales.

3.3 Un modèle simple du secteur touristique

Les pays de la CARICOM sont en général caractérisés par une importante industrie touristique. En plus du prix, la demande dépend de multiple facteurs : le climat, la beauté des sites, la qualité des services offerts, etc...

Dans la plupart des cas, la possibilité de se procurer des objets artisanaux n'a pas d'impact sur les choix en matière de destination touristique. Par contre, une fois sur place, les touristes sont de bons clients potentiels pour les objets d'art. On note T^C le niveau de tourisme dans les pays de la CARICOM, telle que mesuré en nombre de nuits d'hôtel. On supposera la demande pour les objets d'art proportionnelle au nombre de touristes.

3.3.1 Demande touristique

Soit $U(T, q_T)$ la fonction d'utilité associée à la consommation touristique T au niveau de qualité q . On suppose que U est croissante et concave en T et croissante en q . On suppose

également que

$$\frac{\partial^2 U}{\partial q \partial T} \geq 0.$$

La qualité est considérée comme donnée par les potentiels touristes. Par suite, la demande touristique est obtenue de façon implicite comme suit :

$$p_T = \frac{\partial U(T, q)}{\partial T}, \quad (3.1)$$

où p_T est le prix d'une nuit d'hôtel. De part l'hypothèse de concavité de la fonction U en T ainsi que l'hypothèse sur la dérivée croisée on sait que la demande touristique $T^C = D_T(p_T, q)$ est une fonction décroissante du prix p_T et croissante de la qualité des services q , qui est supposée directement reliée à la quantité de personnel L par touriste hébergé : $q = L/T$. En effet, si on dérive l'équation (3.1) par rapport à p_T et q on obtient respectivement :

$$\begin{aligned} 1 &= \frac{\partial^2 U}{\partial T^2} \frac{dT}{dp_T}, \\ 0 &= \frac{\partial^2 U}{\partial T^2} \frac{dT}{dq} + \frac{\partial^2 U}{\partial q \partial T}. \end{aligned}$$

On a donc

$$\begin{aligned} \frac{dT}{dp_T} &= \left(\frac{\partial^2 U}{\partial T^2} \right)^{-1} \leq 0, \\ \frac{dT}{dq} &= \left(\frac{-\partial^2 U}{\partial T^2} \right)^{-1} \left(\frac{\partial^2 U}{\partial q \partial T} \right) \geq 0. \end{aligned}$$

3.3.2 Offre touristique

On peut ré-écrire la demande comme une fonction du prix p et de la quantité de personnel L :

$$T^C = \tilde{D}_T(p_T, L).$$

L'élasticité prix de la demande s'écrit de façon assez immédiate. Si l'on dérive l'équation $p_T = \partial U / \partial T$ par rapport à p_T , en supposant L fixé on obtient :

$$1 = \frac{\partial^2 U}{\partial T^2} \frac{dT}{dp_T} + \frac{\partial^2 U}{\partial q \partial T} \frac{dq}{dp_T}.$$

Or $q = L/T$. Donc $(dq/dp_T) = -(dT/dp_T) L/T^2$. Par suite :

$$1 = \left[\frac{\partial^2 U}{\partial T^2} - \frac{L}{T^2} \frac{\partial^2 U}{\partial q \partial T} \right] \frac{dT}{dp_T}$$

et

$$\frac{dT}{dp_T} = \left[\frac{\partial^2 U}{\partial T^2} - \frac{L}{T^2} \frac{\partial^2 U}{\partial q \partial T} \right]^{-1}.$$

On peut faire deux observations : d'abord, comme $(\partial^2 U / \partial T^2) \leq 0$ et $(\partial^2 U / \partial q \partial T) \geq 0$ on sait que $dT/dp_T < 0$. En d'autres termes, malgré l'amélioration du service associée à un plus grand ratio $q = L/T$, la demande diminue toujours quand le prix augmente. Ensuite, grâce à cette même amélioration de service, la demande diminue moins que ce qui aurait prévalu si le ratio L/T était resté constant. Au total, (la valeur absolue de) l'élasticité prix de la demande s'écrit donc :

$$\begin{aligned} \frac{p_T}{T} \left(\frac{-dT}{dp_T} \right) &= \left[q \frac{\partial^2 U}{\partial q \partial T} - T \frac{\partial^2 U}{\partial T^2} \right]^{-1} \left(\frac{\partial U}{\partial T} \right) \\ &= \frac{-T (\partial^2 U / \partial T^2)}{(\partial^2 U / \partial q \partial T) - T (\partial^2 U / \partial T^2)} \epsilon_{T/p} \leq \epsilon_{T/p}. \end{aligned}$$

où $\epsilon_{T/p} = -T (\partial^2 U / \partial T^2) (\partial U / \partial T)$ est (la valeur absolue de) l'élasticité de la demande par rapport au prix qui prévaudrait en l'absence d'effet sur la qualité des services. Notons cependant que $\epsilon_{T/p}$ et donc $[(p_T/T) (-dT/dp_T)]$ peut prendre a priori n'importe quelle valeur positive.

L'effet d'une augmentation du personnel travaillant dans l'industrie touristique sur la demande touristique T peut s'écrire en considérant à nouveau l'équation $p_T = \partial U / \partial T$, où l'on substitue q par L/T . Si l'on dérive par rapport à L cette équation (en supposant p_T fixé), on trouve :

$$0 = \frac{\partial^2 U}{\partial T^2} \frac{dT}{dL} + \frac{\partial^2 U}{\partial q \partial T} \frac{dq}{dL},$$

avec

$$\frac{dq}{dL} = \frac{d(L/T)}{dL} = \frac{1}{T} - \frac{L}{T^2} \frac{dT}{dL}.$$

Par suite, on a :

$$0 = \frac{\partial^2 U}{\partial T^2} \frac{dT}{dL} + \frac{\partial^2 U}{\partial q \partial T} \left(\frac{1}{T} - \frac{L}{T^2} \frac{dT}{dL} \right)$$

et donc

$$\frac{dT}{dL} = \frac{(\partial^2 U / \partial q \partial T)}{q(\partial^2 U / \partial q \partial T) - T(\partial^2 U / \partial T^2)} \geq 0.$$

Ceteris Paribus, dT/dL est décroissant en q . Si la qualité est relativement bonne (le ratio L/T est élevé), l'impact d'une augmentation de personnel sur la demande est relativement plus faible. De fait, l'élasticité de la demande par rapport à rapport au niveau d'emploi dans l'industrie s'écrit :

$$\frac{L}{T} \frac{dT}{dL} = \frac{L(\partial^2 U / \partial q \partial T)}{L(\partial^2 U / \partial q \partial T) - T^2(\partial^2 U / \partial T^2)} \leq 1.$$

Les entreprises offrant des services touristiques y étant très nombreuses, on suppose que l'industrie touristique est concurrentielle dans les pays de la CARICOM. La fonction de coût associée à l'offre touristique S dépend également de la quantité de personnel L . Par suite, on écrira :

$$p_T = \frac{\partial C_T(S, L)}{\partial S}.$$

Supposons pour simplifier que les coûts s'écrivent

$$C_T(S, L) = F(\bar{S}) + wL.$$

En d'autres termes, à part le coût (fixe) des infrastructures F (une fonction de la capacité d'accueil \bar{S}), les seuls coûts variables sont les coûts de personnel qui sont payés au salaire w . Il est raisonnable de considérer que l'offre qui est donnée par la capacité \bar{S} s'ajuste à moyen terme à la demande. Par suite, on aura $\bar{S} = \tilde{D}_T(p_T, L)$. Pour le propriétaire des infrastructures touristiques, le profit s'écrit :

$$\begin{aligned} \pi_T &= p_T \bar{S} - [F(\bar{S}) + wL] \\ &= p_T \tilde{D}_T(p_T, L) - [F(\bar{S}) + wL]. \end{aligned}$$

Par suite, la capacité d'accueil est définie par

$$p_T = F'(\bar{S}).$$

La quantité de personnel qui maximise son profit est définie par :

$$w = p_T \frac{\partial \tilde{D}_T}{\partial L} = p_T \frac{(\partial^2 U / \partial q \partial T)}{q (\partial^2 U / \partial q \partial T) - T (\partial^2 U / \partial T^2)}.$$

Par suite :

$$\frac{wL}{p_T T} = \frac{q (\partial^2 U / \partial q \partial T)}{q (\partial^2 U / \partial q \partial T) - T (\partial^2 U / \partial T^2)} \leq 1.$$

En d'autres termes, on constate que, une fois l'investissement initial dans les infrastructures a été payé, les couts salariaux sont toujours plus petits que la recette totale. En d'autres termes, l'industrie est toujours strictement profitable.

3.3.3 Équilibre de marché

A l'équilibre, on offre et demande sont égales : $T = \bar{S}$ et donc :

$$\begin{aligned} p_T &= \frac{\partial U(T, q)}{\partial T} = F'(\bar{S}) \\ L &= \frac{p_T T}{w} \frac{q (\partial^2 U / \partial q \partial T)}{q (\partial^2 U / \partial q \partial T) - T (\partial^2 U / \partial T^2)}. \end{aligned}$$

Faisons le calcul avec des formes fonctionnelles particulières. Supposons que

$$U(T, q) = u_0 q^\gamma \frac{T^{1-\varepsilon}}{1-\varepsilon},$$

avec α et ε positifs. On suppose également que F est convexe et de la forme :

$$F(\bar{S}) = F_0 + c \bar{S}^{1+\delta}$$

où c et δ sont des coefficients positifs. Avec ces formes fonctionnelles, on obtient :

$$\begin{aligned} p_T &= \frac{\partial U(T, q)}{\partial T} = u_0 q^\gamma T^{-\varepsilon} \\ F'(\bar{S}) &= (1 + \delta) \bar{S}^\delta. \end{aligned}$$

Comme $q = L/T$, et $T = \bar{S}$ l'équation $p_T = \frac{\partial U(T, q)}{\partial T} = F'(\bar{S})$ s'écrit :

$$u_0 L^\gamma = (1 + \delta) T^{\delta+\gamma+\varepsilon}$$

ou encore

$$L = \left(\frac{1 + \delta}{u_0} \right)^{1/\gamma} T^{[1+(\delta+\varepsilon)/\gamma]}$$

Par ailleurs,

$$\begin{aligned} \frac{\partial^2 U}{\partial q \partial T} &= \gamma u_0 q^{\gamma-1} T^{-\varepsilon} \\ \frac{\partial^2 U}{\partial T^2} &= -\varepsilon u_0 q^\gamma T^{-(1+\varepsilon)} \end{aligned}$$

Par suite :

$$\frac{q (\partial^2 U / \partial q \partial T)}{q (\partial^2 U / \partial q \partial T) - T (\partial^2 U / \partial T^2)} = \frac{\gamma u_0 q^\gamma T^{-\varepsilon}}{\gamma u_0 q^\gamma T^{-\varepsilon} + \varepsilon u_0 q^\gamma T^{-\varepsilon}} = \frac{\gamma}{\gamma + \varepsilon}.$$

Donc, l'emploi dans le secteur touristique s'écrit :

$$\begin{aligned} L &= \frac{p_T T}{w} \frac{q (\partial^2 U / \partial q \partial T)}{q (\partial^2 U / \partial q \partial T) - T (\partial^2 U / \partial T^2)} \\ &= \frac{u_0 q^\gamma T^{1-\varepsilon}}{w} \frac{\gamma}{\gamma + \varepsilon} = \frac{u_0 L^\gamma T^{1-\varepsilon-\gamma}}{w} \frac{\gamma}{\gamma + \varepsilon} \end{aligned}$$

donc, si $\gamma \neq 1$

$$L = \left(\frac{u_0}{w} \frac{\gamma}{\gamma + \varepsilon} \right)^{1/(1-\gamma)} T^{1-\varepsilon/(1-\gamma)}$$

et si $\gamma = 1$, on a :

$$T^\varepsilon = \frac{1}{1 + \varepsilon} \frac{u_0}{w}$$

Pour résumé, les deux équations en L, T s'écrivent :

$$\begin{aligned} L &= \left(\frac{1 + \delta}{u_0} \right)^{1/\gamma} T^{[1+(\delta+\varepsilon)/\gamma]} \\ L &= \left(\frac{u_0}{w} \frac{\gamma}{\gamma + \varepsilon} \right)^{1/(1-\gamma)} T^{1-\varepsilon/(1-\gamma)} \end{aligned}$$

si $\gamma \neq 1$ et si $\gamma = 1$

$$\begin{aligned} L &= \left(\frac{1 + \delta}{u_0} \right) T^{(1+\delta+\varepsilon)} \\ T^\varepsilon &= \frac{1}{1 + \varepsilon} \frac{u_0}{w} \end{aligned}$$

Par suite l'équilibre dans le cas $\gamma \neq 1$ est donné par :

$$\left(\frac{1+\delta}{u_0}\right)^{1/\gamma} T^{[1+(\delta+\varepsilon)/\gamma]} = \left(\frac{u_0}{w} \frac{\gamma}{\gamma+\varepsilon}\right)^{1/(1-\gamma)} T^{1-\varepsilon/(1-\gamma)}$$

et donc

$$\begin{aligned} T^{[\varepsilon/(1-\gamma)+(\delta+\varepsilon)/\gamma]} &= \left(\frac{u_0}{w} \frac{\gamma}{\gamma+\varepsilon}\right)^{1/(1-\gamma)} \left(\frac{1+\delta}{u_0}\right)^{-1/\gamma} \\ T^{[\frac{\gamma\varepsilon+(1-\gamma)(\delta+\varepsilon)}{\gamma(1-\gamma)}]} &= (u_0)^{1/\gamma+1/(1-\gamma)} \left(\frac{\gamma}{\gamma+\varepsilon}\right)^{1/(1-\gamma)} (1+\delta)^{-1/\gamma} w^{-1/(1-\gamma)} \end{aligned}$$

On trouve finalement :

$$\begin{aligned} T &= \left[(u_0)^{1/[\gamma(1-\gamma)]} \left(\frac{\gamma}{\gamma+\varepsilon}\right)^{\gamma/[\gamma\varepsilon+(1-\gamma)(\delta+\varepsilon)]} (1+\delta)^{-(1-\gamma)/[\gamma\varepsilon+(1-\gamma)(\delta+\varepsilon)]} \right] w^{-\gamma/[\gamma\varepsilon+(1-\gamma)(\delta+\varepsilon)]} \\ L &= \left(\frac{1+\delta}{u_0}\right)^{1/\gamma} T^{[1+(\delta+\varepsilon)/\gamma]} = (u_0)^{-1/\gamma} (1+\delta)^{1/\gamma} T^{[\gamma+\delta+\varepsilon]/\gamma} \end{aligned}$$

On pourra discuter la puissance de w dans l'expression de L pour trouver l'élasticité de l'emploi par rapport à une variation des salaires.

Dans le cas $\gamma = 1$, l'équilibre est directement obtenu comme :

$$\begin{aligned} L &= \left(\frac{1+\delta}{u_0}\right) T^{(1+\delta+\varepsilon)} = \left(\frac{1+\delta}{u_0}\right) \left(\frac{1}{1+\varepsilon} \frac{u_0}{w}\right)^{(1+\delta+\varepsilon)/\varepsilon} \\ T &= \left(\frac{1}{1+\varepsilon} \frac{u_0}{w}\right)^{1/\varepsilon} \end{aligned}$$

Par suite

$$\frac{w}{L} \frac{dL}{dw} = -(1+\delta+\varepsilon)/\varepsilon = -1 - (1+\delta)/\varepsilon$$

3.4 L'artisanat : demande dérivée du tourisme

On note la production d'objets d'art en Haïti par A^H et son coût de fabrication par $C_A(A^H)$. Le secteur de production est composé de nombreux artisans. On peut donc supposer que ce marché est concurrentiel en Haïti. Par suite la fonction d'offre est définie de façon implicite par l'égalité.

$$p_A = C'_A.$$

Soit p le prix du bien Q (artisanale) produit et vendu par ce secteur, le profit est alors :

$$\Pi = pQ - C_A (A^H)$$

ou C_A représente la fonction de coût de la firme en question.

En compétition parfaite, la firme est preneure de prix. Elle est trop petite pour que son prix ait une quelconque influence sur le marché. P est fixé et la firme artisanale choisit la quantité Q qui maximise son profit. L'offre est alors donné par $C'_A = P$ et à l'équilibre le prix est déterminé par l'égalisation de l'offre et de la demande. Ainsi, la quantité vendue par une firme en concurrence parfaite Q^c est telle que : $P(Q^c) = C'(Q^c)$ ou $P(p) = P$, c'est la fonction inverse et on note $Q = D(p)$ la fonction de demande en fonction du prix et $P(Q) = D^{-1}(p)$.

3.4.1 Demande de produits artisanaux

La demande des produits de l'artisanat se fait par les touristes, plus il y a de touristes qui achètent de l'artisanat plus les entreprises produisent de l'artisanat. La demande de l'artisanat est ainsi composée en demande locale D_A^L c'est-à-dire consommée par les Haïtiens et demande étrangère D_A^E importée par les pays de la Caraïbe et consommée par les touristes. Soit $D_A = D_A^L + D_A^E$.

De façon générale, la demande d'artisanat D_A est fonction du prix. On distingue le prix local qu'on note p_A^L et le prix à l'exportation p_A^E . La demande étrangère D_A^E est de plus supposée proportionnelle au nombre de touristes T . On note $d_A^E(p_A^E)$ la demande individuelle d'un touriste, en moyenne. On a donc $D_A^E(p_A, T) = T d_A^E(p_A^E)$ et la demande totale d'artisanat s'écrit donc :

$$D_A(p_A^L, p_A^E, T) = D_A^L(p_A^L) + T d_A^E(p_A^E).$$

Même si la demande moyenne par touriste d_A^E est stable ou constante, la demande totale D_A peut augmenter du fait que le nombre T de touristes augmente, par exemple. Rappelons que le nombre T de touristes est lui une fonction prix de l'hôtel p_T et de la qualité des services touristiques q . On a donc, $T \equiv T(p_T, q)$ si bien que D^A est en réalité une fonction des trois prix p_A^L, p_A^E, p_T et du niveau de qualité des services touristiques proposés

à l'étranger $q = T/L$.

Si le prix hôtel p_T est à la baisse cela implique que le nombre T des touristes est à la hausse et donc la demande D_A également. Si la demande totale de produits artisanaux D_A augmente dans les pays de la Caraïbe, cela peut être soit parce que le prix de l'artisanat p_A^E à l'exportation est à la baisse, soit parce que le nombre T de touristes dans la caraïbe est à la hausse. On sait également que les prix d'équilibres sur le marché de l'artisanat sera une fonction du nombre de touriste T .

3.4.2 Production artisanale

Le secteur de l'artisanat est très concurrentiel en Haïti. Plusieurs hypothèses sont possibles en ce qui concerne les exportations. Même si les agents exportateurs sont en nombre plus réduit, nous supposons que le marché de l'artisanat à l'exportation est également concurrentiel. Le secteur de l'artisanat est représenté par une fonction de coûts (de production) $C_A(A)$, où $A = A^L + A^E$ est la quantité totale de produits artisanaux, qui se décompose en production écoulee sur le marché local A^L et production vendue à l'exportation A^E . On observe en effet que les produits vendus sur le marché local ne diffèrent pas fondamentalement de ceux destinés à l'exportation. On suppose par contre qu'il y a des coûts additionnels spécifiques liés à l'exportation des produits artisanaux qu'on note c_A^E . (c'est le cout d'exploitation des quantités produites, c'est une constante) Les profits de cette industrie s'écrivent donc :

$$\pi_A(A^L, A^E) = p_A^L A^L + p_A^E A^E - C_A(A^L + A^E) - c_A^E A^E.$$

Si les deux marchés sont concurrentiels, les producteurs artisanaux sont « preneurs de prix » sur ces deux marchés. Les deux C.P.Os (Conditions du Premier Ordre) associées à la maximisation profit π_A en quantité s'écrivent :

$$\begin{aligned} \frac{\partial \pi_A}{\partial A^L} &= p_A^L - C'_A = 0, \\ \frac{\partial \pi_A}{\partial A^E} &= p_A^E - C'_A - c_A^E = 0. \end{aligned}$$

On a donc :

$$p_A^L = C'_A = p_A^E - c_A^E. \quad (3.2)$$

Il y a donc un lien entre les prix sur le marché local et les prix à l'exportation et les fonctions d'offre sur le marché local comme sur le marché à l'exportation dépendent des deux prix p_A^L et p_A^E .

3.4.3 Équilibre du marché de l'artisanat

Par définition, à l'équilibre, l'offre et la demande sont égales, sur les deux marchés. Donc, à l'équilibre, le prix p_A^E s'établit de façon à avoir :

$$\begin{aligned} A^L &= D_A^L(p_A^L) = D_A^L(p_A^E - c_A^E), \\ A^E &= T d_A^E(p_A^E). \end{aligned}$$

Utiliser l'équation (3.2) pour calculer

— L'impact d'une variation du nombre de touristes T sur :

1. Le prix d'équilibre sur les deux marchés, on sait que la demande locale est :

$$A^L = D_A^L(P_A^L) = D_A^L(P_A^E - C_A^E). \text{ La variation de } T \text{ sur les deux marchés.}$$

$$\begin{aligned} \frac{dA^L}{dT} &= \frac{dD_A^L}{dp_A^L} \frac{dp_A^L}{dT} = \frac{dD_A^L}{dp_A^L} \frac{dp_A^E}{dT} \\ &= \frac{dD_A^L}{dP_A^L} \frac{d(P_A^E - C_A^E)}{dT} = \frac{dD_A^L}{dP_A^L} \frac{dP_A^E}{dT} \end{aligned}$$

où

$$C'_A(A^L + A^E) = P_A^L = P_A^E - C_A^E$$

Donc on obtient :

$$\begin{aligned} \frac{dP_A^E}{dT} &= \frac{dC'_A(A^L + A^E)}{dT} \\ &= C''_A \left[\frac{dA^L}{dT} + \frac{dA^E}{dT} \right] \\ &= C''_A(A) \left[\frac{dD_A^L}{dP_A^L} \cdot \frac{dP_A^E}{dT} + \frac{dA^E}{dT} \right] \end{aligned}$$

$$\frac{dA^E}{dT} = d_A^E(P_A^L) + T \frac{dd_A^E(P_A^E)}{dT} = d_A^E(P_A^L) + T \frac{dd_A^E}{dP_A^E} \frac{dP_A^E}{dT}$$

2. Les profits de l'industrie artisanale.

— Calcul de l'impact d'une variation du prix p_T sur

1. Le prix d'équilibre sur les deux marchés

$$\begin{aligned}\frac{dP_A^E}{dT} &= C_A''(A) \left[\frac{dD_A^L}{dP_A^L} \cdot \frac{dP_A^E}{dT} + d_A^E(P_A^E) + T \frac{dd_A^E(P_A^E)}{dP_A^E} \cdot \frac{dP_A^E}{dT} \right] \\ \frac{dP_A^E}{dT} \left[1 - C_A''(A) \frac{dD_A^L}{dP_A^L} + T \frac{dd_a^E(P_A^E)}{dP_A^E} \right] &= C_A''(A) d_A^E(P_A^E) \\ \frac{dP_A^E}{dT} &= \frac{C_A''(A) d_A^E(P_A^E)}{1 - C_A''(A) \left[\frac{dD_A^L}{dP_A^L} + d_A^E(P_A^E) + \frac{dD_A^E}{dP_A^E} \right]}\end{aligned}$$

2. Les profits de l'industrie artisanale.

$$\begin{aligned}\frac{d}{dT} \Pi_A(A^L, A^E) &= \frac{dP_A^L}{dT} \cdot A^L + P_A^L \frac{dA^L}{dT} + \frac{dP_A^E}{dT} A^E + P_A^E \frac{dA^E}{dT} - C_A'(A) \left[\frac{dA^L}{dT} + \frac{dA^E}{dT} \right] - C_A^E \frac{dA^E}{dT} \\ &= \frac{dP_A^L}{dT} \cdot A^L + \frac{dP_A^E}{dT} A^E \\ &= (A^L + A^E) \frac{dP_A^E}{dT} \\ &= (A^L + A^E) \frac{C_A''(A)(A^E/T)}{1 - C_A''(A) \left[\frac{dD_A^L}{dP_A^L} + \frac{dD_A^E}{dP_A^E} \right]}\end{aligned}$$

3.5 Les retombées du tourisme : de la théorie à la pratique

3.5.1 « Taxes touristiques » et Artisanat

Si le niveau des taxes touristiques est à la hausse cela implique une diminution du nombre T de touriste et une diminution de la demande artisanat $D(A)$. Les diminutions du nombre T de touriste et de la demande artisanat $D(A)$ peuvent aussi arriver si la taxe à l'exportation de l'artisanat haïtien est à la hausse. Dans ce cas, si le gouvernement Haïtien veut maintenir à la hausse le niveau des exportations de l'artisanat, la politique ce serait de diminuer les taxes à l'exportation.

Les profits de cette industrie quand il y a une taxe à l'exportation soit : τ_A^E s'écrivent

donc :

$$\pi_A (A^L, A^E) = p_A^L A^L + p_A^E A^E - C_A (A^L + A^E) - (c_A^E + \tau_A^E) A^E.$$

Nous regardons les décisions de l'entreprise pour maximiser son profit. Les conditions du premier ordre de la maximisation du profit :

$$\begin{aligned} \frac{\partial \pi_A}{\partial A^L} &= p_A^L - C'_A = 0, \\ \frac{\partial \pi_A}{\partial A^E} &= p_A^E - C'_A - (c_A^E + \tau_A^E) = 0. \end{aligned} \quad (3.3)$$

Comme sur le marché local le prix est donné par l'expression : $p_A^L = C'_A$. D'après l'équation (3.3), le prix sur le marché d'exportation s'écrit

$$p_A^E = C'_A + c_A^E + \tau_A^E = p_A^L + c_A^E + \tau_A^E.$$

Nous étudions les effets d'une augmentation de la taxe sur le niveau de prix sur les deux marchés :

1. Le marché local.

$$\begin{aligned} \frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} &= C_A \frac{dA}{d\tau_A^E} = C_A'' \left(\frac{dA^L}{d\tau_A^E} + \frac{dA^E}{d\tau_A^E} \right) \\ &= \left(\frac{dD_A^L}{dp_A^L} \frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} + \frac{dD_A^E}{dp_A^E} \frac{dp_A^E}{d\tau_A^E} \right) C_A'' \end{aligned} \quad (3.4)$$

2. Le marché étranger

$$\begin{aligned} \frac{dp_A^E}{d\tau_A^E} &= C_A'' \frac{dA}{d\tau_A^E} + 1 = C_A'' \left(\frac{dA^L}{d\tau_A^E} + \frac{dA^E}{d\tau_A^E} \right) + 1 \\ &= \left(\frac{dD_A^L}{dp_A^L} \frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} + \frac{dD_A^E}{dp_A^E} \frac{dp_A^E}{d\tau_A^E} \right) C_A'' + 1 \end{aligned} \quad (3.5)$$

avec la dérivée de $c_A^E = 0$, puisque c'est une constante (le cout d'exploitation).

En combinant les deux calculs (équations 3.4 et 3.5)

$$\frac{dp_A^E}{d\tau_A^E} = \frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} + 1.$$

En utilisant cette relation entre les variations de prix, on peut ré-exprimer l'équation 3.4

pour obtenir :

$$\frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} = \left(\frac{dD_A^L}{dp_A^L} \frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} + \frac{dD_A^E}{dp_A^E} \left(\frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} + 1 \right) \right) C_A''$$

$$\frac{1}{C_A''} \frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} = \frac{dD_A^L}{dp_A^L} \frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} + \frac{dD_A^E}{dp_A^E} \frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} + \frac{dD_A^E}{dp_A^E}$$

$$\frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} = \frac{(dD_A^E/dp_A^E)}{(1/C_A'') - (dD_A^L/dp_A^L) - (dD_A^E/dp_A^E)} < 0.$$

Cette expression nous indique que toute augmentation de la taxe va faire baisser le niveau du prix du marché local.

sur le marché étranger on aura :

$$\begin{aligned} \frac{dp_A^E}{d\tau_A^E} &= \frac{dp_A^L}{d\tau_A^E} + 1. \\ &= \frac{(dD_A^E/dp_A^E)}{(1/C_A'') - (dD_A^L/dp_A^L) - (dD_A^E/dp_A^E)} + 1 \\ &= \frac{(dD_A^E/dp_A^E) + (1/C_A'') - (dD_A^L/dp_A^L) - (dD_A^E/dp_A^E)}{(1/C_A'') - (dD_A^L/dp_A^L) - (dD_A^E/dp_A^E)} \\ \frac{dp_A^E}{d\tau_A^E} &= \frac{(1/C_A'') - (dD_A^L/dp_A^L)}{(1/C_A'') - (dD_A^L/dp_A^L) - (dD_A^E/dp_A^E)} > 0 \end{aligned}$$

La variation du prix à l'étranger par rapport à la variation de la taxe est comprise entre 0 et 1. Le numérateur $(1/C_A'') - (dD_A^L/dp_A^L)$ est inférieur et positif au dénominateur $(1/C_A'') - (dD_A^L/dp_A^L) - (dD_A^E/dp_A^E)$

3.5.2 Panorama de l'industrie touristique dans le monde

La contribution du secteur touristique est fortement marquée dans les économies des différentes zones géographiques. Du point de vue empirique, le nombre d'arrivée du tourisme international, la demande et l'offre touristique, les recettes et les dépenses touristiques indiquent le poids économique de ce secteur. La contribution du secteur touristique varie d'une zone géographique à l'autre. Les retombées positives du secteur touristique, en termes de source de devise, de richesse et de création d'emploi, ont suscité la mise en œuvre des mesures de politiques et des plans stratégiques pour le renforcement de ce secteur.

Ils sont multiples les pays qui adoptent des plans et des mesures de politiques de renforcement du secteur touristique. De son lancement du plan stratégique de développement du tourisme de 2001, baptisé vision 2010, le Maroc vise une contribution de 20% du tourisme dans le PIB. La politique des autorités marocaines c'est de compter le Maroc, d'ici la décennie 2020, parmi les 20 grandes destinations mondiales. Les retombées semblent positives pour le Maroc, puisqu'en 2009, le nombre de touristes non-résidents s'élevaient à plus de 8 millions soit environ le double de l'année 2000 (4,27 millions). Les recettes touristique suivent le même ordre pour une augmentation d'environ 225%, soit 2 milliards de dollars en 2000 et 6,5 milliards de dollars en 2009.

Les mesures de politiques de renforcement du secteur touristique du Maroc vise la mise en place de certains chantiers d'infrastructures. Les mesures visent aussi le développement du tourisme intérieur, la recherche d'un développement touristique durable. La formation pour des ressources humaines appropriées à ce secteur, la réforme dans les modes de gouvernance du secteur touristique sont aussi des mesures prises par les responsables du Maroc pour pouvoir atteindre l'objectif fixé.

Les sous continents, Européen, Américain, les îles insulaires du pacifique, les pays de la caraïbe sentent aussi concernés dans la mise en place des mesures de politique de renforcement du tourisme. La Caraïbe, par le biais de l'Organisation du tourisme de la Caraïbe (CTO), a opté pour un tourisme durable. Dans son programme régional de développement du tourisme durable dans la Caraïbe (CRSTDP), initié depuis 2005 et soutenu par le 8e Fonds Européen de Développement (FED), la stratégie se fait sentir.

Le Programme régional de développement du tourisme durable dans la Caraïbe (CRSTDP) a pour objectif de favoriser la durabilité et la compétitivité du secteur touristique caribéen à travers l'établissement d'un cadre stratégique pour le développement durable. Le CRSTDP doit aussi augmenter et renforcer les capacités institutionnelles régionales, le développement des compétences et des ressources humaines. Il doit de même accroître et renforcer le soutien fourni aux petits opérateurs, grâce à des services de développement des affaires. Le CRSTDP a aussi pour mission de consolider les liens entre le CARIFORUM/CARICOM, l'Organisation du tourisme de la Caraïbe (CTO), l'Association des Hôteliers de la Caraïbe (CHA), les associations nationales touristiques/hôtelières ainsi que les institutions académiques. (CTO : 2008)

Toutefois, malgré l'intérêt et la vision que portent l'Organisation Caribéenne du Tourisme

à travers le programme régional de développement du tourisme durable dans la Caraïbe, ce secteur souffre un certain nombre de contraintes communes aux pays de la Caraïbe.

3.5.3 Tourisme et Artisanat de la caraïbe

Le secteur touristique de la Caraïbe pour l'ensemble souffre d'une grande dépendance vis-à-vis des pays demandeurs. Le tourisme, secteur vital dans bon nombre d'économies de la Caraïbe a connu aussi un recul sans pareil lors de la pandémie de 2019 (covid-19). Les dégâts causés par la covid-19, nous montrent comment le secteur touristique est vivant et viable dans les activités, mais aussi fragile dans l'économie. Comparer à d'autre crise, la covid-19, a causé, au niveau du tourisme international un coût trois fois supérieur à celui de la crise économique mondiale de 2009, soit pour la période de son apparition janvier 2019 à mai 2020 (OMT : 2020).

Les contraintes sont aussi liées par le manque de ressources naturelles et matérielles pour certains pays et de stock de capital pour d'autres qui ne suffise pour l'investissement dans des infrastructures publiques. Ces contraintes ont des conséquences directes sur le secteur en matière de prévision, d'organisation et d'infrastructures. En 2018, Haïti et la République Dominicaine participaient à 0,38% du nombre d'arrivée du touriste mondiale.

L'infrastructure d'accueil des deux pays n'étant pas la même, le nombre d'arrivée de tourisme international (7 551 000) en République Dominicaine était très inégale par rapport à Haïti (1 333 000), soit respectivement 0,32% et 0,06% de part du nombre d'arrivée au niveau mondiale pour les deux États. Le total des recettes touristiques des deux pays (0,45% de la recette mondiale) est aussi inégale, la notoriété de la République dominicaine (0,42% de la recette mondiale) s'impose contre 0,03% de celle d'Haïti.

Toutefois, une coordination entre pays de la zone caraïbe peut minimiser l'effet de ces contraintes. Cette coordination doit-être la mise en place des structures pour un marché de tourisme intra-caraïbeen. Dans ce marché, les pays à infrastructures touristiques relativement faible se spécialisent dans les intrants touristiques où ils sont avantageux. Les pays à infrastructures touristiques relativement élevées, se spécialisent dans la production des services touristiques en utilisant les intrants des pays à faible capacité d'infrastructures touristiques. Ces deux catégories de pays au niveau de la Caraïbe vont tirer avantage du marché touristique.

Haïti approvisionne des pays voisins de la Caraïbe, à forte densité touristique, (Bahamas, Martinique, Guadeloupe, Saint Martin, Santo Domingo) des objets d'arts (tableaux d'art, des peintures de maîtres d'artiste, des sculptures sur bois, des articles originaux (drapeaux vaudous, fers découpés), Théodat : 2004). Les exportations haïtiennes d'artisanat et d'objets sont significatives dans les transactions économiques, au point qu'en 2002, les exportations (20 millions de dollars US) de ce secteur, dépassent celles des exportations agricoles qui représentait 15 millions de dollars US.

Nombreux sont ceux qui décident d'investir, de créer leurs activités, de mesurer leurs talents dans le secteur de l'artisanat en Haïti. L'artisanat haïtien est très prisé au niveau international. Dans le marché caribéen, les demandes pour le produit haïtien et les opportunités d'exportation sont importantes. L'exportation d'Haïti pour des produits artistiques et artisanaux représentaient plus de 650 000 dollars américains, en 2020, alors qu'elles étaient d'environ 880 000 dollars en 2019¹. Cette période est qualifiée de période de perte pour le secteur artisanal qui a connu de bon moment avant l'année 2019.²

L'exportation des produits artisanaux d'Haïti était d'environ 9 millions dollars de 2012 à 2015, soit des exportations de 2 448 929 dollars us de produits artisanaux en 2012. La baisse des exportations de l'artisanat est constatée en 2015 (865 412 dollars), pourtant en 2013 (2 249 132 dollars) et 2014 (3 344 825 dollars), les exportations de ce secteur étaient relativement à la hausse.

TABLE 3.1 – Exportations haïtiennes des produits artisanaux par articles (2012-2015), dollars us

Année	Art. en métal	Art. en paille	Art. en métal découpé	Art. en bois	Art. artisanaux divers
2012	728 542	139 657		185 551	
2013		182 356	607 455	53 511	1 405 809
2014		220 288	836 585	40 096	2 247 396
2015		46 316	322 801	48 052	641 662

Sources :

<https://lenouvelliste.com/article/194691/pres-de-neuf-millions-de-dollars-de-produits-artisanaux-exportes-en-quatre-ans>

Un soutien de la part de l'État haïtien dans la mise en œuvre des accords avec la CARICOM afin de faciliter l'exportation des produits artisanaux haïtiens serait d'une importance capitale pour les artisans et les travailleurs de ce secteur³. Cet accompagnement gouvernemental intègrerait également une politique de diversification visant à stimuler le

1. <https://ayibopost.com/caribbean-craft-artisanat/>

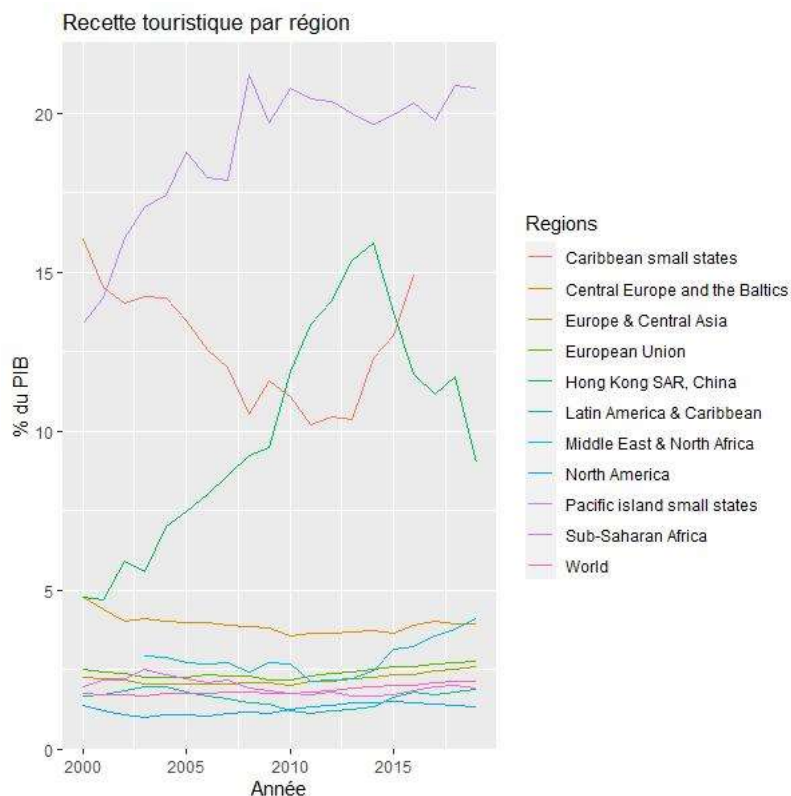
2. <https://lenouvelliste.com/article/194691/pres-de-neuf-millions-de-dollars-de-produits-artisanaux-exportes-en-quatre-ans>

3. <https://ayibopost.com/5-difficultes-auxquelles-fait-face-lartisanat-haitien/>

développement de ce secteur, le rendant ainsi moins vulnérable aux fluctuations et aléas conjoncturelles.

La diversification comme moyen peut réduire les risques de la vulnérabilité d'une économie ou d'une région face aux changements technologiques ou à l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché (Berthélemy : 2005). La diversification des intrants a un effet bénéfique pour la croissance (Romer : 1990), tout comme, la diversification des productions (Feenstra, & al : 1999).

FIGURE 3.1 – Poids des recettes touristiques dans le PIB, par zone géographique



Sources : WDI, calculs de l'auteur

Pour la période 2000-2022, les activités du tourisme sont nettement significatives pour les États insulaires de la Caraïbe, suivi par l'Europe Central et les Baltiques, et concurrencés par l'Union Européenne par le poids du tourisme dans le PIB. La représentation du tourisme Caraïbe dans le PIB est d'environ 5 fois la moyenne mondiale (2% du PIB). Les retombées des activités touristiques, de l'Afrique subsaharienne, de l'Europe, de l'Asie centrale, de l'Union-européenne, d'environ 2% du PIB, sont inférieures à celles des îles du Pacifique, de l'Europe centrale et les Baltiques (4% PIB), de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (3% du PIB). Toutefois, on souligne que la Chine et le Hong-Kong

partagent ensemble des activités touristiques qui ne valent qu'en moyenne 10% du PIB de la période 2000-2020.

3.6 Conclusion

Le tourisme a un effet d'entraînement sur une grande variété de secteurs économiques, contribuant à la croissance économique, à la création d'emplois et au développement local. Cette interconnexion entre le tourisme et d'autres secteurs crée un réseau complexe d'interactions économiques qui peut avoir un impact profond sur l'économie d'une région ou d'un pays.

L'offre et la demande dans le secteur du tourisme peuvent être influencées par divers facteurs, tels que les conditions économiques, les tendances culturelles, les événements mondiaux, les politiques gouvernementales et les changements dans les préférences des voyageurs. Cette dynamique entre l'offre et la demande est ce qui rend le secteur du tourisme si complexe et en constante évolution. Par ailleurs l'industrie touristique propose une variété de services qui dépend, notamment, des facteurs de production ou intrants disponibles. Des acteurs de d'autres secteurs peuvent tirer avantage du développement touristique à travers la demande induite par cette industrie.

D'importantes infrastructures ne sont pas forcément au nécessaire au développement du tourisme. Certains opérateurs peuvent se spécialiser dans des niches spécifiques comme par exemple, l'écotourisme, le tourisme culturel, les visites guidées à pied, les expériences culinaires locales, les circuits de découverte de la faune, et les activités artisanales peuvent tous être réalisés avec des installations relativement modestes. Les voyageurs d'aujourd'hui recherchent souvent des expériences authentiques et locales. Les opérateurs peuvent capitaliser sur cela en offrant des expériences qui mettent en avant la culture, les traditions et les modes de vie locaux, sans nécessiter des infrastructures complexes.

Certains acteurs se spécialisent plutôt en fournisseurs d'intrants touristiques plutôt qu'offreur de services. Les fournisseurs d'intrants participent au développement de l'industrie touristique en en bonifiant l'offre. Ils en bénéficient également à travers la demande induite par cette dernière. Ainsi l'artisanat Haïtien pourrait à la fois aider les pays voisins très investis dans le tourisme de masse à améliorer la qualité de leur offre en leur fournissant

des produits culturels, de plus en plus prisés par les consommateurs ; en même temps, en incorporant la vente de ces produits dans leur offre, ces opérateurs touristiques offrirait des débouchés bienvenus et une gains financiers significatifs au secteur de l'artisanat et au pays tout entier. Plutôt que de se positionner en concurrent dans le secteur touristique, Haïti aurait peut-être avantage à se poser en partenaire de ses pays voisins, en leur offrant les services de sa production culturelle.

3.7 Références

1. Berthélemy, J. (2005). Commerce international et diversification économique. *Revue d'économie politique*, 115, 591-611. <https://doi.org/10.3917/redp.155.0591>
2. Bouchet, P., & Bouhaouala, M. (2009). Tourisme sportif. Un essai de définition socio-économique. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 28(28-2).
3. Botti, L., Peypoch, N., Solonandrasana, B., (2013), *Economie du tourisme*, Dunod, Paris.
4. Crusol, J., Vellas, F., (1996), *Le Tourisme et la Caraïbe*, L'Harmattan, Paris
5. Colin Cannonier, C., Burke, M., C., (2018), The economic growth impact of tourism in Small Island Developing States—evidence from the Caribbean, Vol. 25(1) 85–108, journals-permissions DOI : 10.1177/1354816618792792
6. Feenstra, R. C., Madani, D., Yang, T. H., & Liang, C. Y. (1999). Testing endogenous growth in South Korea and Taiwan. *Journal of development economics*, 60(2), 317-341.
7. Fleuret, S. (2022). *Allers-retours entre tourisme et santé : Du tourisme médical à la santé globale (Vol. 7)*. ISTE Group.
8. Ginolin, O. (2004). L'artisanat traditionnel en Polynésie française : de l'économie touristique à l'élaboration des identités insulaires. *Journal de la Société des Océanistes*, 119, 2.
9. Georges CAZES, P. (1972). Le rôle du tourisme dans la croissance économique : Réflexions à partir de trois exemples antillais. *The Tourist Review*, 27(3), 93-98.
10. Lancaster, K. J. (1966). A new approach to consumer theory. *Journal of political economy*, 74(2), 132-157.
11. Michel, D., Jusline, R., J., Monique, G., & Simon, C. (2020). Le tourisme dans la Caraïbe, un moteur du développement territorial , *IdeAs [En ligne]*, 12 | Automne / Hiver 2018, mis en ligne le 21 novembre 2018, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ideas/4239> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ideas.4239>.
12. Muellbauer, J. (1974). Household Production Theory, Quality, and the " Hedonic Technique". *The American Economic Review*, 64(6), 977-994.

13. Patin, V. (2005). Tourisme et patrimoine. *Études de la documentation française*, (5211), 7-175.

14. Romer, P. M. (1990). Endogenous technological change. *Journal of political Economy*, 98(5, Part 2), S71-S102.

15. Théodat, J. (2004). L'endroit et l'envers du décor : la « touristicité » comparée d'Haïti et de la République Dominicaine. *Revue Tiers Monde*, 178, 293-317. <https://doi.org/10.3917/rtm.178.02>

CONCLUSION

Cette thèse explore la complexité des échanges économiques et des dynamiques de production et de consommation au sein de la CARICOM. À travers trois chapitres, nous avons analysé *i)* l'impact du niveau de revenu des ménages et de la nature des biens produits localement sur le taux d'ouverture économique, *ii)* les effets des chocs externes - et en particulier de la pandémie de Covid-19 - sur des économies spécialisées pour la plupart dans le tourisme et *iii)* les potentialités pour d'autres secteurs comme l'artisanat qui pourraient s'appuyer sur le développement du secteur touristique.

Nous avons démontré que le taux d'ouverture économique d'un pays est fortement lié aux niveaux de revenu des ménages et à la nature des biens produits localement. Les ménages à faible revenu tendent à consommer principalement des biens essentiels. S'ils sont produits localement, les échanges internationaux demeurent très limités. À mesure que les revenus augmentent, la consommation se diversifie vers des biens non-essentiels souvent importés, augmentant ainsi le taux d'ouverture. À l'inverse, si un pays est spécialisé dans le tourisme et sans autre véritable capacité de production, alors le taux d'ouverture sera d'autant plus élevé que ses revenus sont faibles. Quand la production nationale devient plus diversifiée et capable de répondre à une plus grande part des besoins de consommation intérieure, le taux d'ouverture va au contraire diminuer. Naturellement, un taux d'ouverture élevé permet de profiter de la croissance mondiale. Ce n'est pas possible pour un pays avec un taux d'ouverture faible ou minimal qui ne pourra donc s'appuyer pour sa croissance que sur ses propres forces. Nous montrons donc que les perspectives de croissance d'un pays sont fondamentalement liées à la nature de ses avantages comparatifs.

Malgré ses bénéfices pour la croissance importée qu'elle suppose, la spécialisation touristique n'a pas que des avantages. La pandémie de Covid-19 a mis en évidence la vulnérabilité des économies de la CARICOM, fortement dépendantes du tourisme. Les mesures de restriction de la circulation des personnes, prises par des pays tiers, ont entraîné une récession majeure dans la région, révélant une inégalité dans la distribution des coûts de cette crise sanitaire. Cette situation souligne la nécessité de diversifier les économies locales et de renforcer les mécanismes de résilience face à de telles externalités négatives.

Le tourisme, malgré ses défis, reste un moteur crucial de croissance économique, de création d'emplois et de développement local. Les interactions économiques complexes entre le

tourisme et d'autres secteurs peuvent avoir un impact profond sur les économies locales. Les opérateurs touristiques peuvent tirer parti de niches spécifiques, telles que l'écotourisme et le tourisme culturel, même avec des infrastructures modestes. De plus, le développement des échanges d'intrants touristiques entre les pays membres de la CARICOM peut renforcer l'offre touristique régionale. En particulier, la production artisanale de pays comme Haïti, riches en main d'oeuvre pourrait trouver des débouchés auprès des touristes qui se rendent dans la région.

En somme, cette thèse souligne l'importance de comprendre les liens entre les secteurs productifs, le revenu des ménages et les échanges internationaux pour élaborer des politiques économiques efficaces. La spécialisation touristique permet de tirer d'important bénéfices des échanges internationaux. Cependant la diversification économique est essentielle pour réduire la vulnérabilité aux chocs externes. Le secteur touristique, bien que crucial, doit être intégré dans une stratégie économique plus large qui inclut la résilience et la diversification. La CARICOM, en renforçant ses mécanismes de coopération et en diversifiant ses économies, peut mieux se préparer aux défis futurs et assurer une croissance économique durable pour ses membres.